

4èmes Journées d'étude



ACTES

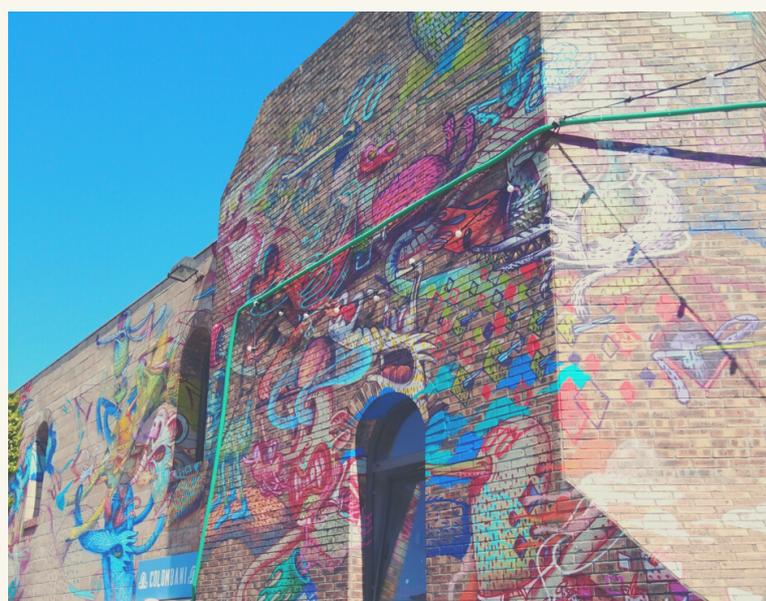
**Pour des Lieux Ouverts
Utopistes et Formateurs**

PLOUF ! JeTTons nous à l'eau !

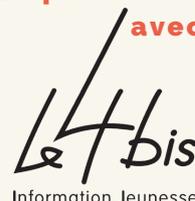
Comment des lieux peuvent-ils être pensés et vécus comme des espaces d'émancipation et de transformation sociale ?

**11/12&13
DÉCEMBRE 2019**

4 bis, cours des alliés Rennes



En partenariat
avec :





Le Conseil régional de Bretagne, les Conseils départementaux 29 et 35 et les CAF 29, 35 et 56 contribuent aux co-financements du projet « Jeunes en TTTrans » aux côtés de l'Etat et des 3 collectivités partenaires.

SOMMAIRE

- **Contexte des journées** p 01
- **Nos interrogations** P 03
- **Le programme des journées** P 04
- **Les intervenants** P 08

- **Journée 1**

Présentation des expérimentations dans JeTTT P 11

Mise en perspectives avec la recherche-action JeTTT P 21

Présentation et restitution des ateliers : P 25

"Espaces de pouvoirs"

La conférence gesticulée : P 34

"La ville est à qui? Elles à nous!"

- **Journée 2**

Quels espaces pour quelles relations? Entre autonomie et appropriation collective

- **Conférence 1** : les territoires, les lieux, les tensions, les relations, habiter un espace, investir un lieu, l'encrage, la mobilité P 35

- **Conférence 2** : les institutions, la gouvernance, les politiques publiques, les lieux assignés, les espaces publics, les usages illégaux, l'accessibilité, l'appropriation P 48

Quels appropriations des lieux pour quelle utilité sociale?

- **Conférence 3** : l'aller-vers, les hors lieux, les espaces communs, l'émancipation, l'accompagnement, les transformations sociales et les pratiques professionnelles P 61

Les mots de la fin :

Regards croisés sur les journées P 75

Scène ouverte

- **Journée 3**

Séminaire de clôture : P 79

Réflexion sur le concept de mixité

- **Annexes**

Texte de Guy Di Méo P 82

Texte de Jean-Claude Richez P 83

Cartographie des lieux P 87

- **Bibliographie** P 88

CONTEXTE DES JOURNÉES ...

La recherche-action Jeunes en TTTrans (transversalité, transitions, transformations) est lauréate du Programme d'Investissements d'Avenir «Projets innovants en faveur de la jeunesse», portée par le département SHS de l'École des hautes études en santé publique. Elle vise au développement de politiques locales de jeunesse intégrées dans trois territoires bretons (les quartiers de Kervénanec et de Bois-du-Château à Lorient, Morlaix communauté et Bretagne porte de Loire Communauté). Il s'agit de mettre en œuvre des politiques locales de jeunesse intersectorielles qui mettent en cohérence les différents échelons territoriaux pour mieux accompagner les transitions de la jeunesse vers l'âge adulte : www.jett.org [1].

2019 est la 3^{ème} année de mise en œuvre de trois enjeux partagés :

- Consolider et coordonner les réseaux d'acteurs afin de mettre en cohérence et de simplifier les procédures.
- Développer l'autonomie et l'émancipation des jeunes par l'accompagnement et la valorisation de leurs engagements à la vie locale.
- Développer un accompagnement global s'appuyant sur les motivations et les parcours des jeunes.

Les lieux et les espaces sont aujourd'hui mis au travail et interrogent les pratiques des professionnels et les politiques publiques :

• Le 2D à Morlaix :

Le projet, lancé collectivement par les membres de Jeunes en TTTrans du territoire de Morlaix Communauté, est un laboratoire d'expérimentation, de création et de valorisation des initiatives des jeunes de 18-30 ans. L'espace, en cours d'aménagement avec les jeunes, investit un ancien DOJO au cœur de Morlaix. Il est à la disposition des jeunes et permet un accès aux droits via l'accueil d'associations ressources. Il questionne les postures d'accompagnement des jeunes majeurs et est pensé pour favoriser le développement de politiques de jeunesse intégrées. L'espace confié aux jeunes est en autogestion : ils travaillent pour en faire un outil pratique, adapté à leurs besoins et leurs envies.

• La Maison de services jeunesse à Bretagne porte de Loire Communauté :

Il s'agit de créer un lieu, à proximité du collège et de la gare routière, qui permette de favoriser la transversalité des actions jeunesse, d'offrir aux jeunes la possibilité d'investir un espace pour expérimenter, créer, entreprendre, partager entre pairs, de centraliser les dispositifs et les services en direction des jeunes via des permanences (« guichet unique ») et de travailler le lien intergénérationnel (place des acteurs associatifs). Le cahier des charges proposé aux architectes a été travaillé à partir d'une analyse des usages des futurs utilisateurs du lieu : les jeunes, les habitants, les professionnels de la jeunesse et les élus. La gouvernance partagée est une préoccupation au cœur des chantiers à mener avant la pose de la première pierre en 2020.

[1] Cette recherche-action lauréate du programme d'investissement d'avenir 411 « Projets innovants en faveur de la jeunesse » s'inscrit dans les attentes du Secrétariat Général Pour l'Investissement qui a pour objectif de « susciter et soutenir l'innovation et l'investissement pour l'avenir, visant l'élaboration de politiques de jeunesse intégrées et globales. Ce programme est doté de 59 millions d'euros de subventions pour un appel à projets destiné à favoriser, sur un territoire donné, l'émergence de politiques de jeunesse globales et intégrées. Il est attendu de ce programme une meilleure structuration territoriale d'offres intégrées en faveur de la jeunesse, à travers la mobilisation directe des publics concernés dans la reconfiguration de l'offre existante, et la mise en place d'initiatives nouvelles ». Les projets retenus par le programme sont ainsi multi-thématiques. Parmi les thèmes qu'ils peuvent traiter, entre autres, informer, orienter et accompagner les jeunes, pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle dans un objectif de réduction des inégalités.

• Le Tiers Lieu à Lorient :

Un espace convivial et coopératif a été imaginé avec les jeunes et s'est installé dans le centre commercial au cœur du quartier de Kervéanec avec pour ambition de renforcer l'implication politique des jeunes, d'accompagner les parcours vers l'autonomie et l'émancipation, de favoriser l'appropriation du territoire. Il s'agit de travailler au développement du pouvoir d'agir des jeunes en y installant par exemple un espace public numérique pour créer du lien intergénérationnel, permettre de développer des activités gérées par les jeunes en prenant appui sur leurs paroles, leurs potentiels et leurs pratiques sociales et culturelles.



Ces lieux expérimentés et questionnés dans ces 3 territoires, interrogent les espaces comme processus de relations, de construction de l'action publique. Ils tentent de traduire en actes les transformations liées à des pratiques et démarches globales, coopératives et participatives.

C'est pourquoi nous vous proposons ces journées consacrées aux lieux et aux espaces de transformation sociale. Elles seront l'occasion de discussions et de débats avec des jeunes porteurs d'actions, des élus, des chercheurs et des professionnels.

LIEUX ET ESPACES EN QUESTIONS...



Dans chacun des territoires, un lieu pour et par les jeunes est en construction ou en devenir et questionne les pratiques et la politique de jeunesse. Il nous semble important de penser les espaces, les lieux et les territoires comme outil et/ou objet de transformation de l'action publique.

A travers ces actions expérimentées, les espaces, les lieux et les territoires mettent les personnes dans des relations spécifiques les unes avec les autres. Il s'agit de prendre en compte ces notions comme processus, comme construction sociale.

Le lieu est le produit de relations entre l'homme et la Terre, et entre des hommes. Les lieux et les « non-lieux » n'existent pas de façon absolue. Les lieux peuvent être nomades et/ou éphémères, ils n'existent que par le biais d'interactions, c'est pourquoi un espace devient lieu que lorsque celui-ci est investi régulièrement. Samuel Roumeau [1], dit que les espaces urbains permettent aux habitants de « dessiner leur territoire selon leurs envies et leurs besoins », ce qui fait écho à la définition originelle des tiers-lieux de Ray Oldenburg [2] « ...mélange d'usages au sein d'un même espace, avec une volonté de produire du commun...de provoquer la rencontre et de créer du lien. Ils peuvent être vus comme une forme de mobilisation locale pour l'intérêt général ».

[1] Samuel Roumeau, animateur de OuiShare, groupe de réflexion sur l'économie participative et le travail collaboratif, Le Monde, 13 mai 2019, "Le point commun des tiers-lieux c'est leur capacité, à l'épreuve de l'usage et au-delà de l'intention, à faire société".

[2] Ray Oldenburg, professeur émérite de sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride, The Great Good Place, 1989.

NOS INTERROGATIONS...

Comment la création de ces espaces génère-t-elle de nouveaux enjeux de territoire ? Quels jeux d'acteurs mettent-ils en scène ? Quelles relations de pouvoir mettent-ils en lumière ? Comment sont-ils alors organisés, structurés ? Sont-ils le reflet d'une communauté de pratique et de pensée ? Comment deviennent-ils une force d'interpellation publique et politique ? Quelle place pour l'épanouissement individuels et collectif dans ce type de proposition ? Et enfin, quels effets produisent-ils sur le plan social, économique et culturel ?

Nous proposons, au cours de ces journées, de décliner ces interrogations en 3 axes :

- Les lieux comme espaces de pouvoir, du pouvoir
- Les espaces partagés comme lieux de tensions
- L'appropriation de lieux et l'utilité sociale

Les lieux comme espaces de pouvoir :

Lorsqu'on ouvre des lieux aux jeunes sur quoi leur permet-t-on d'agir ? Les invite-t-on à développer leurs expressions, leurs compétences, à expérimenter des formes de gouvernance pour adapter un lieu à leurs besoins et envies ? Il s'agirait alors de développer des lieux comme espaces d'utilité sociale. On pourrait également leur permettre d'agir sur l'action publique en influençant l'agenda politique, en faisant évoluer les cadres et procédures légales et institutionnelles au travers l'investissement de lieux comme espaces d'émancipation politique. Qu'en est-il de la prise en compte de leurs lieux, de leur mode d'appropriation d'espace là où l'acteur public ne les attend pas ?



Espaces partagés comme lieux de tensions : entre l'individuel et le collectif, le dehors et le dedans, l'inclusion et l'exclusion, un équilibre est-il possible ?

Ces espaces que nous qualifierons d'hybrides du point de vue de leur fonction et de leur histoire, traduisent une volonté de faire autrement, de renouveler les pratiques sociales.

Trouver « sa place » en investissant la création d'un espace qui deviendrait le lieu d'une nouvelle histoire reste un enjeu fort au regard des différences sociales, culturelles et générationnelle. Ces espaces « partagés » sont - ils vraiment des modèles d'inclusion ?

L'appropriation de lieux et l'utilité sociale : pourquoi et comment investir des lieux ? quelle occupation possible des espaces ?

Si l'on reconnaît que le processus d'appropriation via des espaces gérés par les jeunes passent par la possibilité d'intervenir directement sur eux, jusqu'où sommes-nous prêts à aller dans la gestion des lieux et la confiance faite à leurs occupants ? Quels sont les enjeux, les idéologies qui orientent les modes de gouvernance retenus et les décisions publiques ?

LE PROGRAMME...MERCREDI 11 DÉCEMBRE

Présentation des journées par **Karinne Guilloux-Lafont**, directrice de la recherche-action et **Philippe Caffin**, président du 4Bis, information jeunesse, espace des possibles.

Présentations des expérimentations et mise en perspective avec la recherche-action JeTTT par : **Laurence Davoust-Lamour**, docteure en sociologie et évaluatrice de JeTTT et les référents des 3 territoires : **Soaz Le Roux**, coordinatrice jeunesse et référente du territoire de Morlaix Communauté, **Matthieu Rault**, chargé de mission Jeunes en TTTrans de Bretagne porte de Loire Communauté et **Adélaïde Boërez**, responsable de la mission jeunesse et référente du territoire de Lorient

Ateliers : Espaces de pouvoir ? (Le pourquoi?).

Ateliers animés par les jeunes et les professionnels des 3 territoires.

"Le nouvel espace pour les jeunes de Bretagne porte de Loire Communauté : un projet en construction." Cet atelier interactif fera un point d'avancement du projet et interrogera la place des jeunes dans la gouvernance du lieu, les usages et les aménagements et le lien avec le territoire.

"L'espace libre le 2d à Morlaix : un laboratoire d'expérimentation, entre appropriation et peur d'y entrer : la mixité des lieux en débat" Le 2d espace libre est pensé par les professionnels, puis les jeunes qui l'investissent actuellement, comme un lieu ouvert, accessible à tous, sans restriction, avec ou sans projets. Chacun doit pouvoir y trouver sa place, car chacun est questionné et l'on parle d'auto-gestion, de décisions prises collectivement et démocratiquement. Pourtant, nous entendons certains jeunes dirent "le 2d, ce n'est pas pour nous !". Mince, que reproduit-on ?

"Le Tiers-Lieu de Kervénanec" Cet atelier interactif sera l'occasion de faire un point de situation sur les avancées de ce projet, les transformations constatées sur le cadre et le positionnement des professionnels et sur la place des jeunes au sein de ce lieu. La question se pose désormais sur l'impact de ces transformations à l'échelle de la structure, du quartier, du milieu de vie des jeunes...

Conférence gesticulée : "La ville est à qui ? La Ville est à nous" par la compagnie **"esPASces possibles"**.

LE PROGRAMME...JEUDI 12 DÉCEMBRE

Conférences dialoguées 1 et 2

"Quels espaces pour quelles relations ? Entre autonomie et appropriation collective."

Conférence 1 : les territoires et les lieux, les tensions et les relations, habiter un espace, investir un lieu, l'encrage et la mobilité.

Introduction : **Eleonora Banovich**, "Appropriation de l'espace et action collective", géographe, animatrice et formatrice en éducation populaire à la Trame, coopérative Oxalis, .

Discutante : **Céline Martin**, ingénieure d'études, département SHS de l'EHESP, Rennes.

Intervenants :

Clément Marinos, maître de conférences chercheur au Laboratoire d'Économie et de Gestion de l'Ouest (LEGO) de l'Université Bretagne Sud et membre du GIS M@rsouin.

Olivier Desmesure, conseiller technique pédagogique supérieur, chargé des politiques publiques de jeunesse au sein d'une direction interministérielle basée en Dordogne. Docteur en psychopathologie et psychanalyse (Université de Paris VII).

Conférence 2 : les institutions, la gouvernance, les politiques publiques, les lieux assignés, les espaces publics, les usages illégaux, l'accessibilité, l'appropriation

Discutante : **Valérie Hamdi**, coordinatrice de la recherche-action JeTTT, département SHS de l'EHESP de Rennes.

Intervenants :

Thomas Aguilera : maître de conférences en science politique à Sciences Po Rennes - ARENES, Directeur du master Gouverner les mutations territoriales.

Anne Milvoy : écologue urbaniste, chargée de l'urbanisme favorable à la santé à l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR), Rennes.

Gaëlle Rougier : élue à la jeunesse et à la formation de Rennes Métropole.

Cédric Besnard : directeur service Scolaire-Enfance-Jeunesse-Sport Ville d'Acigné (35).

Conférence dialoguée 3

"Quelles appropriations des lieux pour quelle utilité sociale ?"

Le "aller-vers", les hors lieux, les espaces communs, l'émancipation, l'accompagnement, les transformations sociales et les pratiques professionnelles.

Discutant :

Hugues Bazin: chercheur en sciences sociales, animateur du Laboratoire d'innovation sociale par la recherche action (LISRA), MSH Paris Nord,

Intervenants :

Christine Balaï : Tiers Lieux Nomades, Paris.

Céline Martin : ingénieure d'études, département SHS de l'EHESP, Rennes.

Manon Fenard : coordinatrice du Laboratoire Artistique Populaire (Association Keur Eskemm), docteure en Sciences de l'Éducation "Médiation culturelle et inégalités sociales de réception des œuvres en contexte scolaire".

Daniel Cueff : fondateur des GPAS (Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale), a été maître de conférence associé à Rennes 1.

Présentation du n° 54 des cahiers de l'action de l'INJEP :

"Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée ?"

Avec Laurence Davoust-Lamour, Docteure en Sociologie et membre du LABERS (Laboratoire d'études et de recherche en sociologie est une équipe d'accueil - EA 3149). Responsable du Réseau SOCIOSCOPE et évaluatrice de la recherche action Jeunes en TTTrans - **Soaz Le Roux**, coordinatrice jeunesse, Morlaix Communauté, " **La coordination partagée: une modalité innovante des politiques de jeunesse de Morlaix Communauté**"

Et Guillaume Dilasser, animateur, centre Keravel PEP 53, Plougasnou - **Pascaline Pivain**, éducatrice spécialisée, Point accueil écoute jeunes, Pays de Morlaix et **Matthieu Rault**, chargé de mission JeTTT, Bretagne porte de Loire Communauté, "Jeunes en TTTrans en Bretagne : des lieux pour et avec les jeunes".

Les mots de la fin, regards croisés sur les journées.

Clôture des journées par : Wilfried Beyeme - Bérénice Huvet et Margot Davoust, étudiants en master 2 à l'Université de Rennes 2 et stagiaires JeTTT.

Scène ouverte aux jeunes des territoires JeTTT.

- # Deep Side (Rock alternatif)
- # Joy in Mess (Métal crossover)
- # Akram & Liam (Rap)
- # Enoha (Slam)

LE PROGRAMME... VENDREDI 13 DÉCEMBRE

Séminaire

Coordonné : par **Laurence Davoust-Lamour** Docteure en Sociologie et membre du LABERS (Laboratoire d'études et de recherche en sociologie est une équipe d'accueil - EA 3149). Responsable du Réseau SOCIOSCOPE et évaluatrice de la recherche action Jeunes en TTTRans

Ce temps de travail vise à permettre à des étudiants (Master 2 IDS, Université Bretagne Sud) et/ou à des professionnels de l'intervention sociale de poursuivre et d'ouvrir les réflexions engagées.

En fonction des espaces et des lieux professionnels investis par chacun(e), en fonction des caractéristiques des publics accueillis, en fonction des finalités politiques et sociales visées..., la vie au sein même des lieux s'organise de façon différenciée et les populations qui s'y croisent s'emparent différemment des espaces et des dynamiques collectives.

Quelles mixités sociales dans les espaces de l'intervention sociale ? Quels enjeux partagés pour que les espaces, quels qu'ils soient, soient des lieux de vie et des lieux à vivre ? Quelles compétences pour accompagner ces lieux et les faire perdurer ? Quelles formations pour être en capacité de faire s'exprimer la créativité et les envies des usagers dans ces espaces partagés ?

Autant de questions qui trameront le déroulé de ce séminaire qui n'a pas vocation à donner des réponses clé en main, mais bien davantage à permettre à chacun d'interroger ses pratiques et ses postures... en fonction de ses propres convictions et en fonction de ses objectifs..."



LES INTERVENANTS...

Pour ces 4èmes journées d'études, nous avons souhaité qu'une plus grande part soit consacrée aux territoires, c'est pourquoi nous avons co-construit avec les acteurs de "Jeunes en TTTrans", les référents des territoires, les porteurs d'actions et les jeunes des espaces et des temps pour qu'ils présentent leurs lieux ou projet de lieu, qu'ils animent les ateliers et la causerie sur la place des jeunes dans la ville.

Thomas Aguilera, est maître de conférences en science politique à l'Institut d'études politiques de Rennes où il est responsable du master : Gouverner les mutations territoriales. Il est chercheur au laboratoire ARENES UMR6051. Ses recherches portent sur l'action publique, la gouvernance territoriale, les mouvements sociaux et les méthodes des sciences sociales. Ses travaux, comparatifs, portent plus particulièrement sur les politiques urbaines face au logement informel à Paris, Madrid et Londres (squats, bidonvilles), sur les effets des mouvements sociaux sur les politiques publiques et sur les conflits autour de la régulation du tourisme. Il mène actuellement une recherche comparée sur la régulation des locations touristiques de courte durée dans les villes européennes avec F. Artioli et C. Colomb.

Christine Balai, coordonne l'association Tiers Lieux Nomades à Paris. docteure en science administrative, journaliste dans le domaine de l'éco-système du numérique, cheffe de projet et fondatrice d'associations dans le domaine de l'ESS. Engagée dans une démarche de recherche-action dans le cadre du LISRA et du chantier de pédagogie sociale porté par Laurent Ott. En observation et réflexion sur les tiers-lieux et tiers-espaces depuis une quinzaine d'années. Notamment conduite d'une Recherche-action avec Hugues Bazin « De l'imaginaire au réel, lien entre tiers espaces, collectifs et territoires » sur l'Espace Imaginaire à Saint-Denis, support de l'intervention dans ce colloque. Actuellement en itinérance une partie du temps sur les territoires, à la rencontre d'initiatives, de porteurs de projets, de lieux, d'espaces, de compétences... et créatrice d'entreprise autour des dimensions de « territoires en transition, inclusive (pour tous) ».

Eleonora Banovich, est géographe, mais aussi animatrice et formatrice en éducation populaire à La Trame, au sein de la Coopérative Oxalis. Elle abordera l'Appropriation de l'espace et l'action collective. Un espace approprié devient territoire, support ou objet de l'action, mais comment est-il approprié? Par qui et par quels processus? Nous allons essayer brièvement de comprendre les leviers de l'appropriation de l'espace, mais aussi les tensions que cela provoque. Quand l'appropriation est un processus collectif cela peut être vecteur d'émancipation et d'action collective, mais l'espace, son utilisation et sa gestion à plusieurs, cristallisent et explicitent les dynamiques de construction d'un collectif qui cherche à faire commun.

Hugues Bazin, est chercheur en sciences sociales et animateur du Laboratoire d'innovation sociale par la recherche action (LISRA) à la MSH Paris Nord, Les tiers-espaces comme "hors-lieux" provoquent des effets de décalages et de bordures. Ils offrent la possibilité de nourrir une analyse critique sur la notion de "tiers" comme celle de "lieu" dans un rapport à l'économie, au territoire, au travail, à la gouvernance. Ils facilitent un croisement et une diffusion des savoirs à partir d'une pratique des espaces en imaginant d'autres scénarios de développement que nous pourrions mettre en discussion autour de la dimension "populaire".

Cédric Besnard, directeur service Scolaire - Enfance - Jeunesse - Sport, ville d'Acigné, depuis 1995. La ville d'Acigné a engagé avec la mission Jeunesse de Rennes Métropole une étude sur les 14-17 ans dans les Espaces Jeunes : "Où sont les 14-17 ans sur les territoires ? Quels sont leurs pratiques ? Quels modes d'intervention auprès de ce public ?". Parallèlement, la ville d'Acigné a engagé un diagnostic local sur ces 14-17 ans, accompagnée par une étudiante du Master ENJEU de l'EHESP.

Daniel Cueff, est co-fondateur de la pédagogie sociale et des GPAS (Groupe de Pédagogie et d'animation Sociale) dont il a été secrétaire général jusqu'en 2018. Il a conduit à ce titre des programmes auprès des enfants dans la rue en Pologne. Il a été maître de conférence associé à l'Université de Rennes 1. Actuellement Maire de Langouet.

Laurence Davoust-Lamour, est sociologue et chercheuse au LABERS (Laboratoire d'études et de recherche en sociologie - EA 3149 - Université de Bretagne Sud). Dans ses recherches, elle s'intéresse principalement aux engagements de jeunes et à l'accompagnement qui leur est proposé. C'est dans le cadre de la Recherche Action Jeunes en TTTans* qu'elle interviendra ici : elle en est l'évaluatrice. Son travail met en évidence des leviers permettant de mieux accueillir les jeunes, de les reconnaître davantage, de donner du sens à leurs accompagnements.

Olivier Desmesure, est conseiller technique pédagogique supérieur, chargé des politiques publiques de jeunesse au sein d'une direction interministérielle basée en Dordogne. Il est également Docteur en psychopathologie et psychanalyse (Université de Paris VII).

Ses travaux de recherche portent principalement sur les ressorts affectifs et la diversité des formes d'accès des jeunes à la connaissance. Ils s'articulent, depuis plus de 10 ans, avec les travaux dirigés par la géographe Mélanie GAMBINO (Université de Toulouse) autour des jeunes et des territoires ruraux.

Guy Di Méo, est géographe, spécialisé en géographie sociale et culturelle (croisement géographie humaine - sociologie - anthropologie des espaces). Professeur émérite à l'Université Bordeaux - Montaigne. Membre du laboratoire PASSAGES (Recompositions territoriales dans la mondialisation et la perspective d'un développement durable) du CNRS. A dirigé plusieurs équipes de recherche du CNRS, à Pau et à Bordeaux.

Clément Marinos, est maître de conférences chercheur au Laboratoire d'Economie et de Gestion de l'Ouest (LEGO) de l'Université Bretagne Sud et membre du GIS M@rsouin.. Ses travaux cherchent à mettre en évidence les effets du numérique sur les territoires et sur les nouveaux modes d'organisation du travail (télétravail, co-working, "travacances", etc.). Il participe à plusieurs projets de recherche qui s'intéressent particulièrement aux dynamiques des espaces collaboratifs de travail (INTIMIDE, ANR PERIWORK, TERMONUTT). Il a récemment contribué à l'ouvrage « Tiers-lieux travailler et entreprendre sur les territoires espaces de coworking, fablabs, hacklabs, ... » publié en octobre 2019 aux Presses Universitaires de Rennes.

Céline Martin, est ingénieure d'études au département des Sciences Humaines et Sociales de l'EHESP de Rennes. Membre de l'équipe de recherche du projet européen Partispace-Espaces et styles de participation des 15-30 ans en Europe entre 2015 et 2018. Membre de l'équipe de recherche PIA JETTT. Coordinatrice du projet Partibridges Erasmus + (Partenariat stratégique de l'enseignement supérieur) depuis 2018 (<https://partibridges.eu>)

Dans le cadre de cette table ronde, Céline Martin présentera une recherche participative en cours dans le cadre de Partibridges. Ce projet interroge l'usage de l'art ludique dans l'appropriation des espaces publics par les enfants et les jeunes adultes dans le quartier de Maurepas à Rennes. Ce travail est réalisé en partenariat avec les associations Keur Eskemm et le Groupe Rennais de Pédagogie et d'Animation Sociale .

Anne Milvoy, est écologue urbaniste, chargée de l'urbanisme favorable à la santé à l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR). Dans les années 90, elle a développé avec des partenaires des groupes de travail sur le développement durable. Puis nous avons créé les ADDOU (Approche développement durable des opérations urbaines) à partir des AEU (Approche environnementale de l'urbanisme) de l'ADEME en y instillant une approche participative, ouverte aussi sur les usages, les formes urbaines,...L'ADDOU est un prémisses à l'urbanisme favorable à la santé qui requiert des approches intégrées et des processus de co-élaboration voire de co-construction des projets d'aménagement.

Les pratiques sont différentes selon les âges, les genres, les modes de vie... La prise en compte des usages et des ressentis dans la conception urbaine, améliore le bien-être dans la cité. Répondre aux besoins et attentes, encouragent les habitants et usagers à devenir citoyens et surtout à sortir de chez eux. Ils réinvestissent l'espace public pour s'y ressourcer, s'y déplacer autrement et ainsi animent la ville.

Jordan Parisse, est chargé d'études et de recherche sur la politique territoriale de jeunesse, à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire-INJEP.

Jean-Claude Richez, est historien, sociologue, consultant politique jeunesse et membre du conseil scientifique JeTTT. Diagnostics territoriaux (Clichy-sous-Bois, Les Lilas, Villeneuve Saint-Georges, Saint-tienne, Romans sur Isère...).

Gaëlle Rougier, est élue à la jeunesse et à la formation de Rennes Métropole.

En raison d'un mouvement de grève certains contributeurs, ont été remplacés et/ou nous ont transmis des textes que vous retrouverez en annexes.

Présentations des expérimentations territoriales et mise en perspective avec la recherche-action JeTTT



Laurence Davoust-Lamour, docteure en Sociologie et membre du LABERS (Laboratoire d'études et de recherche en sociologie est une équipe d'accueil - EA 3149). Responsable du Réseau SOCIOSCOPE et évaluatrice de la recherche action Jeunes en TTTrans



Soaz Le Roux, coordinatrice jeunesse et référente du territoire de Morlaix Communauté



Matthieu Rault, chargé de mission Jeunes en TTTrans de Bretagne porte de Loire Communauté



Adélaïde Boërez, responsable de la mission jeunesse et référente du territoire de Lorient

Laurence Davoust-Lamour

Je ne prendrai pas longtemps la parole ici et je vais vous laisser la place très rapidement : juste un petit mot, pour proposer quelques axes de réflexion qui visent à tramer nos journées d'étude. Le premier point fait écho à ce qu'a dit Karinne Guilloux-Lafont en ouverture des journées. Je voulais vous faire part d'un questionnement sur le fait qu'on ait vu naître, cette année, un nombre époustouflant de temps forts ou de réflexions sur les lieux : les 1/3 lieux, les espaces, les espaces publics. J'ai le sentiment qu'en permanence, dans les journées d'étude, dans les colloques, les rencontres. Si l'on fait un peu le point sur le nombre de propositions qui ont été faites, on a assisté ces temps derniers à une démultiplication très forte de cette thématique des lieux. Quelle est la raison qui fait qu'à un moment, sur une période donnée, on trouve autant d'événements sur le même sujet ? Est-ce un effet de mode ?

Un effet « tarte à la crème » avec des termes ou des concepts qu'il faut absolument placer dans les projets pour qu'on soit ou financé ou accompagné ? Est-ce réellement quelque chose qui serait de l'ordre du besoin, d'un besoin nouveau auquel il faudrait apporter une réponse innovante ? Est-ce de la vitrine politique ou réellement de l'innovation sociale ? A qui profite le lieu en fait ? Je n'ai pas la réponse, mais je trouve que ça mérite d'être interrogé pendant les deux ou trois jours que nous passerons ensemble. Sans doute ce questionnement - ou sa récurrence sur l'année 2019 - doit-il interpeller ou faire sourire ceux qui, depuis très longtemps déjà, travaillent cette question, parce qu'ils ne sont pas tout neufs ces lieux alternatifs ! Et encore moins récents ces espaces jeunes dont les politiques ont beaucoup discuté la pertinence.

Les gens qui travaillent là-dessus depuis longtemps seraient bien mieux placés que moi pour répondre à la question de la résurgence du sujet, mais en tout cas, il me semble que nous avons ici un vrai enjeu : pouvoir se demander, en s'appuyant sur vos expériences diverses, si nous sommes dans quelque chose de nouveau et si cette réponse potentiellement nouvelle est pertinente ou non ? Si elle est opportuniste uniquement ou si elle répond à quelque chose de valide, de constaté ou de démontré ?

Un autre mot aussi pour vous dire ce qui va se jouer dans ce premier temps des rencontres : la question des lieux, des espaces ne peut sans doute pas être traitée théoriquement uniquement et le fait que JeTTT soit une démarche de recherche appliquée, c'est quelque chose qui importe pour notre équipe. Le fait qu'il s'agisse d'une recherche - action nous oblige à un ancrage de terrain fort. Et quand je dis « nous oblige », ce n'est ni subi, ni pénible, bien au contraire. Effectivement, nous sommes, l'équipe régionale mais aussi je crois les acteurs des territoires, les professionnels de terrain, plutôt satisfaits de cet ancrage-là, et cet ancrage de terrain, inhérent à la méthode, à la recherche-action, nous permet de regarder d'abord les pratiques pour finalement donner du sens ou pour aller interroger les valeurs. Nous défendons clairement les démarches qui vont dans ce sens-là : comment, en regardant ce qui se fait et en vivant des expériences collectives, en investissant collectivement des espaces, pouvons-nous ultérieurement prendre un peu de recul et essayer de voir quelle politique jeunesse est sous-tendue, quelle idéologie ? En d'autres termes, cette méthode appliquée vient interroger les façons de dire quelque chose de la conception des jeunes sur un territoire via les espaces. Cet ancrage de terrain demande à identifier, dans un premier temps, les histoires de chacun, les contextes, les réalités des lieux pour qu'on puisse

ensuite comprendre ce qui va s'y jouer ou s'y joue déjà actuellement.

Alors le premier temps que nous sommes en train de vivre ici, va permettre cette narration et ce sont les référents des territoires qui ont accepté de vous raconter leurs histoires. C'est important de préciser que si ces trois référents de territoires ont accepté de jouer le jeu de la narration, ils ne sont pas toujours porteurs de la dynamique de ces espaces, de ces lieux qu'ils vont vous raconter. En tous cas, leur présence ici ne veut certainement pas dire qu'ils se réservent l'exclusivité du portage de ces actions autour des lieux et ça aussi, ce portage, c'est quelque chose qu'on aura à discuter. Car on peut raconter l'histoire de la création d'un lieu, on peut raconter son portage politique, on peut raconter sa construction, mais ce qui se joue à l'intérieur et à l'extérieur de ce lieu, relève à n'en pas douter du portage, de la transformation des prises de décisions, sans doute aussi de la redéfinition des places et des rôles de chacun à l'intérieur même d'une politique publique de jeunesse à l'échelle d'un territoire ou plus largement à l'échelle des politiques publiques. Ces questions de portage réinterrogent également le schéma relationnel des élus, des institutionnels, des professionnels, des jeunes, des familles, des habitants, pour mettre en œuvre une politique locale, voire une dynamique territoriale. Bref, des questions que je pose ici, certes un peu en désordre, mais qui mériteront incontestablement d'être approfondies durant nos réflexions.

Soaz Le Roux, Matthieu Rault et Adélaïde Boërez, quelle est l'origine des projets expérimentés? Comment sont nées les idées ?

Soaz Le Roux

D'abord pour Morlaix Communauté, sans être engagé dans cette démarche de JeTTT, c'est probablement un lieu qui n'aurait pas vu le jour : trop compliqué à monter, difficile de convaincre. C'est sûr que nous, on n'aurait pas expérimenté de cette façon et de cette façon collective en tous cas. Donc ça part de deux choses, avant 2016 il y a eu une démarche d'éco parlement des jeunes qui a été portée par l'ULAMIR/CPIE, avec déjà cette notion de besoin de lieux pour les jeunes adultes qui reste alors une question un petit peu en l'air. Dans le cadre du diagnostic de JeTTT en 2016 et du recueil de la parole des jeunes, ce besoin de lieu revient, avec le constat qu'effectivement, il y a déjà pleins de lieux sur le territoire. Là, on se saisit, avec les professionnels engagés dans la démarche de JeTTT, de cette demande en cherchant un lieu, en le mettant à disposition et après « on voit ce qui se passe ». Donc la première démarche de chercher un lieu ça nous a pris un an et demi. On est partis en se disant que la collectivité pouvait être propriétaire et le mettre à disposition. Donc on a trouvé ce lieu, avec plutôt l'enthousiasme des élus pour aller expérimenter et là on se heurte à la législation, à la sécurité, aux risques de laisser un lieu comme ça avec des jeunes plutôt portés par les techniciens de la collectivité, malgré un enthousiasme des élus.

Deuxièmement on se dit, bon ça va pas marcher, alors on va chercher un lieu et là le RESAM (réseau d'échanges et de services aux associations du pays de Morlaix), un des porteur d'action dans le cadre de JeTTT sur Morlaix

Communauté, qui dit : « nous on prend le risque d'être le porteur administratif d'un lieu, on n'en trouve un et c'est parti ! » Collectivement, tous les porteurs d'action de JeTTT décident d'être en soutien au RESAM pour porter ce lieu et on trouve un ancien DOJO, sur Morlaix.

Matthieu Rault

Je vais donc vous parler de la Maison de services jeunesse, on espère qu'elle changera de nom ! Alors ce lieu, ce n'est pas directement JeTTT qui est à la création du lieu, c'était au départ une volonté des élus, il y avait un lieu, enfin il y a un lieu, bon je suis le seul qui parle d'un lieu qui n'existe pas, alors je ne sais pas si je dois dire un lieu ou un espace ? Donc il y avait un espace jeunes qui est aussi un CIJ et un espace multimédias. Cet espace est plutôt éloigné du centre de Bain de Bretagne et donc l'idée est d'avoir un lieu plus central, proche de là où sont les jeunes. JeTTT a permis d'essayer d'aller un peu plus loin, est ce que c'est possible ? Est-ce que s'est fermé ? Donc on a fait différentes rencontres qui ont permis en 2017, de définir le besoin d'espaces sociaux, socio-culturels, on parle d'un endroit à 30 kms d'ici plutôt péri urbain, rural où les lieux de croisements, les espaces politiques ne sont pas forcément très nombreux. Donc c'est ça que les acteurs associatifs revendiquaient, un espace où on puisse faire des réunions, ce n'était pas qu'un espace jeunes qui était demandé, l'idée c'était d'avoir un espace culturel. Donc ce besoin devait être mis en parallèle de la volonté de faire un espace jeunes. On avait quelques données à amener à la réflexion des élus communautaires, et on est passé par l'outil d'analyse à maîtrise d'ouvrage, sur l'analyse des besoins, ça a duré 3 ou 4 mois.

Adélaïde Boërez

Une des spécificités de notre lieu à Lorient, c'est qu'il est ancré dans un quartier et qu'il est pensé dans cette échelle. A l'origine de ce projet qui est né avant JeTTT et qui vient d'un constat des professionnels de la Maison pour Tous de Kervénanec (association qui porte cette action au sein de JeTTT), il y avait donc déjà toute une réflexion à l'œuvre sur la jeunesse. Le constat était qu'il existe une multitude de lieux à Lorient dédiés aux jeunes, les espaces jeunesse dans les centres sociaux, le BIJ, la Mission Locale et plein d'autres. Mais ces jeunes ne peuvent pas se rencontrer, donc différents professionnels se sont réunis et ont imaginé un lieu où ces jeunes pourraient se croiser et également un lieu où les jeunes qui ne se retrouvent pas dans les autres lieux pourraient avoir envie de franchir la porte de ce nouveau lieu. Donc JeTTT a permis de réfléchir ce projet avec d'autres partenaires et acteurs de manière plus horizontale. En même temps, il y avait une volonté politique d'avoir un lieu ressources et intergénérationnel au sein du quartier. Le 1/3 lieu de Kervénanec est situé dans une galerie commerciale du quartier. Une autre idée importante est celle de penser autrement la gouvernance de ce lieu, c'est à dire qu'on pourrait retravailler les horaires d'accueil, le contenu de ce qu'on y faisait et évidemment associer les jeunes à la construction des modalités pour qu'ils soient force de propositions.

**A quoi le lieu ressemble ou ressemblera-t-il demain ?
Qu'est-ce qu'on y fait ou fera ?**

A Lorient, le 1/3 est un espace assez petit, 40m² au sein d'une galerie commerciale (voir photos) tout en transparence, on voit tout ce qui s'y passe de la galerie et de l'intérieur on voit toute la galerie. Ce qui est intéressant, c'est que cela attire la curiosité des gens qui passent dans la galerie. Depuis un an et demi maintenant, un comité d'usagers assez ouvert qui réunit le porteur de ce projet la MPT de Kervénanec, à la fois les salariés mais aussi les élus associatifs, les jeunes du quartier, venus d'ailleurs en nombre aujourd'hui et que vous retrouverez cet après-midi dans les ateliers, et également d'autres acteurs, comme la Ville, la Mission Locale, les commerçants de la galerie et d'autres associations. C'est au sein de ce comité que nous avons essayé de prendre des décisions tous ensemble à partir des souhaits des uns et des autres. Sachant qu'au sein de ce comité, il y a des adultes, des personnes plus ou moins âgées, des jeunes mineurs et majeurs, des groupes d'habitants : il y a vraiment différents publics qui circulent. Dans les projets que les jeunes ont mis en place cette année, il y a eu la création d'un studio son, qui a été porté par Enoa, ici présent, car il a fait le constat que dans son quartier on ne pouvait pas enregistrer de musique et comme il portait un projet musical, on a porté ce projet pour l'accompagner au mieux. Il y a eu aussi un chantier d'amélioration cet été, un chantier de peinture, ensuite il y a eu des actions par thématiques en fonction de ce que les jeunes ont proposé en lien avec le territoire et hors les murs. Il y a eu un travail de fait sur comment on se déplace dans le quartier et comment les jeunes viennent au 1/3 lieu et quelles sont les autres habitudes de fréquentation des autres lieux du quartier.



A Morlaix, le 2D était un ancien DOJO, dans un quartier près de la Manufacture de Morlaix. Ce quartier est en plein développement, parce que la Manu est en train de créer un pôle culturel avec le cinéma, l'association WART et l'Entresort, un espace des sciences et toute une réflexion dans ce quartier en plein développement. C'est un lieu de 300 m2 vides, c'est grand ! Comme on avançait au fur et à mesure et qu'au départ, les professionnels qui se sont saisis de tout ça. Il y avait aussi des problèmes de locaux pour certaines associations, (le RESAM avait besoin de bureaux, le PAEJ aussi), alors pourquoi pas séparer ce lieu en deux : d'un côté pour les structures jeunesse et de l'autre à disposition pour les jeunes. On a commencé l'aménagement qui a été coordonné par l'ULAMIR CPIE. Tout l'aménagement a été fait avec du réemploi et de la récup, ça c'est plutôt du côté professionnel. Côté espace jeunes adultes, ils s'organisent en ce moment, il y a différents chantiers, de cloisons mobiles par exemple, mais c'est le même principe de récup et de réemploi. C'est ce qui est assez chouette dans ce lieu, parce que cela s'est fait avec des chantiers école, des chantiers d'insertion de l'ULAMIR, de l'engagement professionnel et des chantiers participatifs avec le RESAM, le PAEJ et les petits débrouillards avec leurs 10 services civiques qui ont travaillé sur le numérique. Toute la mise en place informatique et numérique a également été mise en place avec l'association GOUPIL qui travaille sur le reconditionnement informatique, tout est en récup dans ce lieu, y compris les bureaux des professionnels et les aménagements des salles de réunions. Sur le fonctionnement, il y a aussi du troc, avec une association qui s'appelle le REPAIR qui a une habitude d'aménagement de lieux alternatifs et qui a animé l'aménagement de la partie jeunesse. Ils ont aussi un bureau côté pro et ils animent donc aussi la réflexion de ce côté-là.

Par ailleurs, il y a aussi des journées de formation entre les deux côtés pour travailler sur une gouvernance partagée. Tout est en train de se mettre en place. 1 an et demi pour trouver un local, depuis le début de l'année les travaux ont démarré, en mai les structures se sont installées, on est donc vraiment dans le démarrage de ce lieu. Des films ont été fait pour présenter le lieu et le chantier (voir liens vidéos). Toute la communication est réalisée par Claire-Hélène du RESAM avec la complicité de Victor et du REPAIR. Victor est un jeune adulte du territoire qui suit les actions JeTTT depuis le début. Et puis le lieu est aujourd'hui utilisé, il y a des permanences, des ateliers, les jeunes qui ont manifesté pour le climat sont venus pour faire des affiches, etc. Les jeunes de l'IUT aussi, et parallèlement à ce lieu fixe, on travaille aussi sur un lieu mobile pour aller vers les jeunes, pour lutter contre leur problème de mobilité pour venir dans ce lieu, pour ça on travaille avec le Point Information Jeunesse.

Liens des vidéos de présentation du 2D :

<https://www.facebook.com/2DMorlaix/videos/786612535071111/>

<https://www.facebook.com/2DMorlaix/videos/1592441777564315/>



A Bretagne porte de Loire Communauté, on n'en est pas là, mais c'est intéressant justement de comparer. Juste pour rappel, le projet n'était pas forcément associé à une consultation des acteurs. Donc l'enjeu a été de tout de même faire accepter une consultation et notamment auprès des jeunes.

Il y a eu différents temps de créés, à la fois des temps de réunion entre professionnels, nous étions accompagnés pour dire ce que nous pensions d'un futur lieu, il y a eu des temps dans l'espace public, des échanges, des interpellations, pour faire vivre le lieu avant qu'il arrive. Afin de laisser le temps aux personnes de se saisir de l'idée du projet pour venir le questionner. Et aussi il y a eu 5 ou 6 collectifs de jeunes qui ont été rencontrés, bien sûr ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des jeunes du territoire, ils sont déjà dans une dynamique d'action, l'idée était de savoir ce qu'ils en pensaient et quels étaient leurs besoins? En fait la particularité quand même, et c'est je pense une petite victoire c'est que toutes ces rencontres et ces négociations ont largement contribué à modifier le projet de départ et à faire accepter qu'il fallait des espaces en autonomie, sachant qu'il reste à définir ce que ça veut dire : est ce qu'on donne la clé du lieu à tout le monde, et tout le monde, la population s'organise ? ce sont des questions qu'on va aborder. Toujours est-il qu'à l'intérieur du lieu il est prévu des espaces d'autonomie, qu'on a appelé « atelier expérimental » ça veut dire toute une zone où on ne flèche pas trop les usages, avec plusieurs possibilités, ça pose des questions parce qu'entre prévoir un espace pour faire de la musique amplifiée et un espace pour faire de la danse, il y a différents aménagements à prévoir. C'est un peu ce qu'on veut imposer aux architectes.

Donc de cette phase là on est passé à la phase de choix des architectes, ils faut qu'ils soient en capacité de se dire, on crée un lieu avec des espaces prévus mais pas seulement, certains seront non fléchés et on devra essayer de faire participer les personnes notamment à l'architecture intérieure. Ce n'est pas simple pour les architectes de faire ça, mais c'était la commande.

Donc après cette première victoire d'avoir des espaces d'autonomie, une deuxième petite victoire a été de dire qu'il faut des espaces pour d'autres publics que les jeunes, parce que dans les rencontres qu'on a faites il s'est dit que c'était dommage de cloisonner, comment on peut faire pour ouvrir un peu à d'autres publics ? C'est à dire comment on fait pour travailler avec la petite enfance, sur des temps spécifiques, c'est encore en chantier et l'idée est d'ouvrir à un plus grand nombre pour en faire un lieu de vie. Aujourd'hui on en est à la phase où les architectes sont arrivés, ils ont rencontré les personnes en essayant de ne pas refaire le même travail que celui déjà fait pendant les 6 derniers mois, mais plutôt de faire reposer leurs plans sur les données et les usages que nous avons ciblé (voir plans). Pour vous donner une idée, on est sur un espace à 2 étages qui intègre un hall qui puisse être utilisé en autonomie, un Fab Lab, un atelier expérimental et aussi un espace convivial et au 2ème étage, des espaces collectifs pour les collectifs de jeunes et des espaces de travail pour les professionnels notamment de l'animation jeunesse, mais pas seulement, l'idée est de garder un lieu qui réponde aux premiers objectifs des élus.

On voit que dans ce projet il y a un certain nombre de limites, la première est de dire qu'il y a pleins de lieux dans le territoire. Il y a notamment des animateurs et animatrices

qui se réapproprient de lieux, soit des espaces jeunes, une maison squattée par un collectif de jeunes qui développe des pratiques artistiques, il y a des salles de sports utilisées par des jeunes migrants accompagnés par des assos, il y a des cafés associatifs et nous on a créé un lieu neuf. Alors ok il sera là, maintenant la question est comment il peut être une ressource pour ces lieux déjà existants et comment tous ces lieux deviennent une sorte de système ? Et comment cela leur permet de se développer ? En parallèle on ne s'est pas juste focalisé sur ce lieu-là, on accompagne aussi la possibilité d'ouvrir d'autres lieux dans le territoire intercommunal qui nous intéresse, parce que les gens habitent d'abord un village et pas l'intercommunalité. Donc ça c'est la question qu'on va se poser dans l'atelier, « comment faire pour que cela ne centralise pas tout ? ».

La deuxième question qu'on se pose concerne les pratiques des professionnels, ça fait 3 ans qu'on les encourage à sortir des lieux et là on recrée un lieu. Ce qu'on se dit c'est que ce lieu, comme les autres sera là, il faudra qu'on réfléchisse à comment on ira à la rencontre des jeunes dans les espaces sociaux qu'ils occupent ? D'aller au lycée, de vivre avec eux au quotidien et de pas s'enfermer dans des espaces.

La troisième chose concerne la participation des jeunes au projet, pour l'instant on ne peut pas parler d'une participation pleine et entière, cependant il y a un travail réalisé en parallèle que des collectifs de jeunes est de plus en plus de pouvoir, s'organisent dans le territoire, développent des idées et des actions, qu'ils pensent à ce lieu-là, et quand ce lieu va commencer sa réflexion sur son organisation on fait le pari que notre accompagnement va faciliter ça. Quels sont encore les espaces possibles de liberté, de décision qu'on peut encore laisser aux jeunes ?

On n'a pas envie de dire aux jeunes « venez, vous pourrez tout faire » alors que ce n'est pas vrai. On veut bien regarder ce qui est possible pour les laisser faire.

Mon quatrième point, c'est plus sur l'architecture intérieure, car grâce à JeTTT on a vu qu'il y avait des choses dans le territoire, une ressourcerie, des artisans, il y a la possibilité de se saisir de l'architecture intérieure, mais comment on fait accepter ça aux élus, aux architectes pour laisser des espaces de liberté ? C'est pourquoi on est retourné voir les lycées pour prévoir des chantiers écoles, bénévoles pendant le chantier, comment on lui donnera une vie avec les personnes. Pour ce qui est du territoire, comment JeTTT vient interroger le projet et la possibilité laissé aux personnes d'y participer.



Quelles sont les difficultés rencontrées, les points de vigilance relevés ?

Soaz Le Roux

Il s'agit pour nous de mettre ces lieux là au travail et en réflexion avec vous de partager des questionnements ou des points de vigilance. Par exemple sur le lieu de Morlaix, la crainte des élus politiques ou associatifs qui disent « oui mais enfin il faut quand même un professionnel avec les jeunes ». Mais ce sont des adultes, des majeurs on peut leur faire confiance, on peut travailler là-dessus, c'est un point de vigilance à avoir. La question de la complémentarité entre les différents espaces, structures déjà existants se pose. On est sur un territoire où il y a beaucoup de lieux culturels, d'associations...à Morlaix Communauté, il y a 1 600 associations, des centres sociaux, MJC et autres, alors comment on travaille la complémentarité ? Pourquoi un autre lieu ? Ne faudrait-il pas changer les modes de fonctionnement des lieux existants ? Pourquoi les jeunes réclament un autre lieu ? Sur un lieu comme ça, comment ne pas retomber dans les mêmes travers ? Très vite on peut reposer les mêmes règles, comment rester un lieu tremplin et comme disait Michel de l'ULAMIR dans la vidéo « comment faire en sorte que les groupes de jeunes se succèdent et inventent et réinventent le lieu au fur et à mesure ? » Se pose aussi la question de la viabilité d'un lieu comme ça, que ce soit au niveau administratif ou financier, porté par une association qui gère ce lieu, qui est obligée de travailler sur des réponses à des appels à projet. Ça prend beaucoup de temps, ne faudrait-il pas inscrire des espaces dans les politiques jeunesse qui soient récupérés par les différentes collectivités et mis à disposition de différents groupes de jeunes adultes pour créer ce qu'ils souhaitent, pour s'engager ?

Voilà ce sont des questions que l'on se pose. Ce lieu est un lieu central basé à Morlaix, la ville centre. Mais on est sur un territoire rural, avec des problèmes de mobilité, donc les jeunes qui vivent sur les autres communes ne viennent pas forcément dans ce lieu. C'est pourquoi on travaille aussi, avec le PIJ de la MJC de Morlaix, sur un lieu mobile qui irait un petit peu partout « hors les murs » et vers les jeunes là où ils vivent. Comment rendre visible, communiquer sans dénaturer ce projet ? Sachant qu'aujourd'hui la communication n'est faite que par les jeunes, avec le soutien de Claire-Hélène du RESAM, mais c'est quand même eux qui travaillent sur la communication.

Donc la question que l'on va aborder cet après-midi dans l'atelier, c'est celle de la mixité dans ce lieu, parce qu'il n'y a pas très longtemps on a entendu des jeunes adultes dire « le 2D ce n'est pas pour nous ». Et là, on s'est demandé ce que nous étions en train de reproduire, quid de la mixité dans tous les lieux ou espaces qui peuvent exister ? Est-ce une utopie ?

Adélaïde Boërez

A Lorient aussi on a commencé à nommer des points de vigilance, des freins, des choses qu'on aimerait voir fonctionner autrement, notamment l'idée même d'un 1/3 lieu et d'un lieu partagé, on a constaté que cela n'allait pas de soi. L'espace qui est au sein de la galerie est partagé avec plusieurs personnes dont des jeunes, des adultes, des associations, des commerçants et des élus. Quand on réunit tous ce monde pour prendre des décisions ensemble, ce n'est pas simple. Il y a aussi une question de vitesse de décision et d'avancée des projets qui se joue, c'est-à-dire, entre le moment où un des jeunes propose une idée et le moment où on la réalise, il y a toute une série de validations politiques ou avec les autres groupes qui prennent du temps et parfois voilà

ça peut-être un peu décourageant ou long pour les jeunes dans l'avancée de nos actions. Il y a aussi la question de la gouvernance qui se pose, attention de ne pas retomber dans des rapports de domination entre des professionnels expérimentés ou des adultes plus âgés et des jeunes qui n'ont pas forcément encore pleine confiance en eux. Il y a des groupes d'habitants qui circulent dans ce lieu et qui y ont déjà des habitudes de pratiques, d'ateliers, qui ont l'habitude de faire entre eux. Là, attention, on est maintenant plusieurs dans ce lieu et il faut bien qu'on se consulte tous.

Ce lieu nous pose aussi la question de sa dimension, on n'est pas sur du 300 m², il n'empêche qu'on y vit des choses mais parfois on se laisse à rêver d'un lieu plus grand où différent. On est aussi contraint par les horaires de la galerie commerciale, elle ferme à 19h30 tous les soirs, donc très concrètement le 1/3 lieu doit aussi fermer à 19h30 tous les soirs. Donc évidemment ça pose des problèmes pour l'organisation d'évènements en soirée. Pour l'instant, on n'a pas encore de solution mais on y travaille. Ce pose également la question des postures des animateurs jeunesse, c'est un des points de l'atelier de cet après-midi : comment est-ce que ça transforme un professionnel qui animait un espace jeunesse au sein d'un centre social et là qui se retrouve soudainement à être dans un 1/3 lieu où il y a des jeunes, des moins jeunes, plusieurs personnes qui circulent ? qu'est-ce que ça change ? quelles sont les différences de posture ? faut-il que cela change des choses ? faut-il qu'il y ait un référent ? comment ? Ce sont des questions au travail.

Enfin, on essaye de faire attention de garder un lien avec le territoire. Par exemple, la création du studio son cet été c'était pour amener une nouvelle ressource, une nouvelle richesse au sein du quartier. Mais il est très important de faire systématiquement le

lien avec, par exemple, la scène de musique actuelle qui existe à Lorient et qui a aussi des studios et qui fait des concerts. On essaye donc tous ensemble d'être vigilants à ce que ce lieu soit aussi un trampoline qui renvoie vers les ressources du territoire et qu'on ne soit pas auto centré. Donc, on a proposé à une partie des jeunes qui a travaillé sur ce studio son de venir à la salle de musique et on essaye d'être en étoile. C'est cette fameuse question de la complémentarité des lieux aussi qui se pose même au sein de la galerie, avec le bar qui s'y trouve et avec qui le collectif travaille beaucoup. Quand on a commencé à évoquer la piste de faire des apéros, un espace café, et que juste en face à 5 minutes il y a un bar qui est ouvert toute la journée, cela pose la question du respect des entreprises, des commerçants et des associations déjà en place. Un dernier point de vigilance sur le fait que l'on souhaite que cela soit très impactant, et le constat aujourd'hui c'est que cela repose beaucoup sur des personnes qui portent ce projet et pas toujours comme on voudrait par des structures. Donc attention parce que si toutes ces personnes qui portent cette dynamique ne sont plus là qu'est que deviendra ce lieu et cette dynamique ? on n'a pas la réponse, mais on espère qu'elle sera positive quand cela arrivera. Dans l'atelier cet après-midi, on voudrait réfléchir avec vous à cette question des postures professionnelles et à ce que ces 1/3 lieu amènent et transforment, au lien avec le territoire et les allers/retours et évidemment la question de la place des jeunes. Les jeunes ont fait tout un travail avec une compagnie de théâtre qui s'appelle « Le grand appétit » sur leur place au sein de ce 1/3 lieu, du quartier, de la ville de Lorient, de leurs pratiques quotidiennes. Est-ce que cela les a impactés ? comment ? comment ça transforme peut-être leur vie ?

Mise en perspective des actions des territoires avec les objectifs de la recherche-action JeTTT

Laurence Davoust-Lamour

J'ai en charge de mettre en perspective les histoires que vous venez de raconter, les contextes dans lesquels vous avez travaillé les questions relatives aux lieux, et la démarche plus globale de JeTTT, notamment au travers du travail que je mène en termes d'évaluation chemin faisant. Et finalement, après vous avoir écoutés, je ne vais pas avoir grand-chose à rajouter parce que j'ai le sentiment que sur la dernière partie de vos propos, on retrouve déjà tous les questionnements qui permettent cette mise en perspective et je crois que le lien est facile à faire avec les axes qui ont déjà été traités dans cette recherche : l'innovation, le déclencheur qui permet d'agir, le parcours...

Je vais néanmoins dire deux ou trois choses sur les liens avec cette démarche plus globale et tenter de poser un certain nombre d'hypothèses sur ce qui permet ou non de faire perdurer ces lieux puis de leur donner du sens, et d'identifier ce qui pourra se jouer dans ces espaces, tels que vous les avez décrits. Et tout ça, dans la perspective de se demander en quoi les lieux sont potentiellement des espaces d'émancipation et de transformation sociale, ce qui laisse augurer d'un vaste programme pour le reste des présentes journées.

La première chose qui fait ici écho à l'ensemble de la démarche JeTTT, c'est la diversité, la pluralité des espaces que vous décrivez et on ne peut que s'interroger, à mon avis, sur des espaces si différents tant dans leurs conceptions que dans leurs modalités de construction, quand ces espaces

s'inscrivent, pourtant, dans des convictions et des conceptions de politiques jeunesse communes. Cette précision est importante parce que le premier point qui fait référence à l'évaluation de JeTTT, c'est de ne jamais oublier de repositionner les lieux et les espaces comme étant des outils et non des finalités et ce point fait à nouveau écho à ce que je disais tout à l'heure sur la pluralité des temps forts autour des lieux. Si l'on considère que le lieu, le bâti ou l'espace investi devient une vitrine politique ou la finalité d'une politique jeunesse, je crois que l'on fait une erreur fondamentale. Il y a plein d'éléments qui l'attestent : le propos de Michel Clech dans le petit film sur le 2D évoque la nécessité, l'obligation pourrait-on dire, qu'un projet en chasse un autre et que cet espace - ici le 2D mais il pourrait s'agir d'un autre - soit en perpétuel mouvement. Le lieu ne peut être figé et pour cette raison, il est avant tout un outil utilisable à diverses fins. Ce qui en atteste également, c'est le lien avec notre thématique de l'an passé. Je crois qu'on peut se rappeler, finalement, qu'il y a innovation sociale, là où la façon d'agir est différente et pas forcément là où l'outil est différent. Tel que vous parlez des espaces, on voit bien que vous êtes dans quelque chose qui n'est pas innovant en soi : ce n'est pas le bâti qui est innovant. Le lieu comme outil donc, représente, selon moi, un élément de réflexion fondateur. C'est assez facile à dire, à poser comme tel, mais ce n'est pas facile à argumenter sur le terrain, notamment auprès d'institutions ou de politiques, financeurs de ces espaces-là. Nous avons fait le choix dans l'évaluation, cette année, de tenter d'identifier - je n'ai pas envie de dire « mesurer » -, les valeurs ajoutées des expérimentations permises par JeTTT dans les 3 territoires.

Je suis curieuse de ce que ce regard évaluatif va produire, va dire en termes de développement économique, de ces espaces investis par des jeunes... Il importe que l'on puisse regarder ces lieux de façon diversifiée : quid des jeunes qui créent l'espace à partir de récupération, de matériaux éco-responsables... Et d'un espace qui sort de terre, certes dans un endroit stratégique, pensé collectivement, mais qui est confié à des architectes, des spécialistes et donc qui est neuf en termes de bâti... Je trouve que cela mérite réflexion. Les deux démarches produisent-elles des outils de nature similaire, ou non ?

Le deuxième point que je souhaitais aborder parce qu'il est réellement connexe avec l'évaluation de JeTTT, au-delà de cette question des lieux, c'est tout ce que vous avez dit sur la mixité : on n'arrête pas de parler de mixité, de croisement, de différenciation, de richesse de ces croisements... Les lieux, tels que vous les décrivez, autant dans leur idée initiale que dans leur fonctionnement, sont manifestement des espaces de croisements. Je reste très interrogative - je n'ai en tout cas aucune certitude - sur le fait que l'outil puisse d'emblée générer de la mixité genrée, sociale, culturelle, économique, etc. Je pense qu'on ne peut pas imaginer une politique jeunesse qui s'appuierait sur des outils de ce type là si l'on n'a pas pensé aussi, en parallèle voire au préalable, les conditions de la mixité sociale. Les jeunes qu'on a interrogés en 2018/2019 étaient très interrogatifs eux-mêmes sur l'intérêt de la mixité, quelle qu'elle soit déclinée. L'intérêt de la mixité, parce que c'est un enjeu complexe, que cela ne se décrète pas, parce que les uns et les autres ont, dans les projets éducatifs, pédagogiques, sociaux, une certaine injonction - presque systématique et depuis plusieurs décennies - à cette mixité-là, alors même que dans les

espaces professionnels, on a parfois du mal à la trouver. L'intérêt de la mixité donc, ne peut pas être posé comme une évidence. Comment, dans un espace donné qui devrait rester un outil, peut-on créer les conditions de cette mixité qui plus est quand - c'est Soaz Le Roux qui le dit - « on a des jeunes sur le territoire qui disent que le 2D ce n'est pas pour eux » ? Qu'est-ce que ce positionnement de certains jeunes vient dire ? On touche là peut-être les fondamentaux d'une politique jeunesse en redéfinition, ou peut-être d'une politique tout court. Comment reconstruit-on, sur un territoire, les conditions d'une démocratie locale réelle ? Comment redonne-t-on envie de vivre ensemble... à la place d'une injonction à le faire ?

La troisième question, mais là non plus je n'ai pas de réponse, c'est une question qui anime très fortement JeTTT et cela cible l'une des missions de stage actuelle : c'est la question de la participation des jeunes. Vous êtes une illustration vivante des places différenciées que l'on peut attribuer à des jeunes, places différentes qui viennent dire des reconnaissances différentes sans doute aussi, qui viennent dire des rôles sociaux différents. On passe très vite dans vos propos de « on a informé, on a consulté, on a associé les jeunes à la décision... », mais on ne sait pas toujours bien où chacun se situe, et c'est sans doute très compliqué d'avoir une réponse unique et simple - voire simpliste - à cette question de la participation, tant les uns et les autres sont susceptibles de dire que c'est difficile de participer partout et en tous lieux et avec tout le monde. Je pense que cela nous oblige à nous interroger sur la pertinence de faire participer tout le monde partout. Hervé Quentel, sur le territoire de Lorient, évoque ces questions en prévenant des risques d'un système de « fusion / confusion ».

Comment faire en sorte que finalement les rôles, les places soient respectées, reconnues, tout en étant en capacité de donner la parole aux uns et aux autres là où ils ont envie de la prendre, de permettre la participation là où les gens font le choix d'être acteurs, et sans que cela ne devienne une injonction ?

Un autre point, qu'il me semble important de discuter pendant nos journées d'étude, c'est celui qui concerne le portage politique, car cela vient évidemment croiser aussi l'évaluation de JeTTT. Il ne s'agit pas ici de dire que les politiques soient absents, puisqu'ils étaient aussi à l'initiative de la validation de l'entrée de leur territoire dans la démarche JeTTT. Mais aujourd'hui, pour admettre d'aller finalement vers la mise en œuvre d'un lieu, d'un espace, un peu différent de celui qui potentiellement existait avant, il faut aussi admettre politiquement de donner un feu vert à des collectifs, des associations, des jeunes, des professionnels... sans savoir complètement ce qu'il va advenir de l'appropriation de cet espace-là. Ce n'est pas facile, ce n'est pas coutumier, et, c'est peut-être encore moins facile dans une période comme celle que nous connaissons aujourd'hui, avec des enjeux électoraux très proches. Comment peut-on imaginer qu'une politique jeunesse ne soit pas totalement fléchée ou pré-formatée, qu'elle devienne un espace de liberté et pourquoi pas parfois un espace d'utopie aussi, mais en tout cas un espace dans lequel il va être possible de co-construire les projets, avec les jeunes à qui cette politique est dédiée ? Comment des professionnels peuvent-ils accompagner ces démarches de co-construction, alors même que les besoins évoluent excessivement vite tant du point de vue des jeunes que du point de vue plus global de la société ?

J'ai encore deux points sur lesquels je voudrais vous proposer de réfléchir pendant ces journées d'étude.

Le premier vient questionner la démarche globale de Jeunes en TTTrans, et vous l'avez évoqué à deux reprises : c'est la question de l'existant. L'année dernière, nous nous étions questionnés sur l'innovation. Est-ce qu'innover, c'était faire table rase du passé ou non ? Et là vous questionnez un élément semblable : est-ce que construire ou imaginer d'autres espaces, d'autres lieux avec des finalités autres, ce serait se défaire de ce qui existait avant ? Est-ce qu'il s'agirait alors de faire le constat de l'échec des espaces jeunes traditionnels ? En d'autres termes, doit-on se départir de l'existant pour expérimenter ? Je pense que nous avons besoin de nous demander pourquoi les espaces, tels qu'ils ont été pensés depuis une trentaine d'années, ont conduit à un échec - le terme n'engage que moi - en termes de mixité, de capacité à se construire et à acquérir du pouvoir d'agir notamment. Pourquoi, parfois, ces espaces jeunes ont finalement conduit à des lieux de reproductions sociales telles que vous venez d'en parler en disant « est-ce qu'on n'est pas en train de reproduire dans ces mêmes lieux, des choses plus enfermantes ? » En tout cas, en termes de point de vigilance, si l'on essaye d'inventer toujours quelque chose de neuf ou de différent en n'ayant pas la vigilance de comprendre pourquoi l'expérience précédente n'a pas fonctionné, on prend le risque d'être dans un cercle lui-même enfermant. Cette interrogation en pose une autre : nous sommes en train de discuter de la création d'un lieu, alors même qu'en parallèle, est portée une politique « d'aller-vers », d'aller prioritairement sur l'espace public... Je crois que les jeunes eux-mêmes sont plus à même de discuter cette opposition ou cette fausse opposition : ils sont très

demandeurs de ces lieux finalement, et ils sont très demandeurs aussi de ces allers retours entre le dehors et le dedans. Parce que le lieu est un espace de construction et que l'espace public est un espace d'émancipation, les deux dimensions sont sans doute ici à prendre en compte.

La dernière chose que j'avais envie de vous dire, c'est que ces échanges sur les lieux et les espaces investis par les jeunes ou proposés en leur direction, interrogent largement les questions de formation des professionnels. Lorsqu'on participe à la création d'un lieu de ce type - c'est très visible dans les témoignages des trois territoires -, on imagine bien qu'accompagner les dynamiques internes à des espaces de ce type-là n'a pas grand-chose à voir avec des compétences d'animation, telles qu'elles ont pu être décrites auparavant dans des référentiels de métiers, de formation, de diplôme... Accompagner des dynamiques dans ces espaces différents, quelles qu'en soient les déclinaisons locales, nécessite, me semble-t-il, de s'interroger en premier lieu sur son rapport à l'autre... et ce, pour chacun des acteurs en présence. Qu'est-ce qu'on attend de l'autre ? Est-ce qu'on projette quelque chose pour lui ou est-ce qu'on va lui être utile à autre chose ? Est-on en capacité, les uns et les autres, de laisser l'autre, quels que soient son âge, sa compétence, son parcours... verbaliser ce qu'il a envie de faire dans cet espace ? Ce qu'il a envie de faire de sa vie, de sa projection de vie ? Je pense que, collectivement et quel que soit son point de départ ou sa formation initiale, lorsqu'on est professionnel de la jeunesse, au sens large du terme, et lorsqu'on est élu en charge de des questions de jeunesse, la mise en dynamique des lieux oblige à requestionner les compétences qu'il est nécessaire de développer pour accompagner des gens.

Cette question est d'autant plus essentielle qu'il s'agit ici d'accompagner des jeunes, avec la spécificité d'une population en cours de construction identitaire et ce n'est pas rien : c'est compliqué de se construire, la période est propice à de nombreuses fragilités... et cette complexité oblige chacun d'entre nous à se questionner sur les dimensions humaines des accompagnements mis en œuvre... L'accompagnement, dans les cadres auxquels nous allons nous intéresser ici, ne relève pas de technicité professionnelle, mais bien de relation humaine...



Présentations et restitutions des ateliers

« Espaces de pouvoirs »

Le nouvel espace pour les jeunes de Bretagne porte de Loire Communauté : un projet en construction.

Cet atelier interactif a permis de faire un point d'avancement du projet et d'interroger la place des jeunes dans la gouvernance du lieu, les usages et les aménagements et le lien avec le territoire.

Animateur : Matthieu Rault chargé de mission jeunesse BpLC

Intervenant.e.s : Lydia Busignies (Service Information Jeunesse BpLC), Pascale Jardin, Camille Texier, David Augéard et Joackim Gandubert (Léo Lagrange Ouest BpLC), Anais Manceau et Yann Gripay (jeunes bénévoles du : Projet, Initiative et Facilitation, PIF, <https://www.facebook.com/lecollectifPIF/?>)

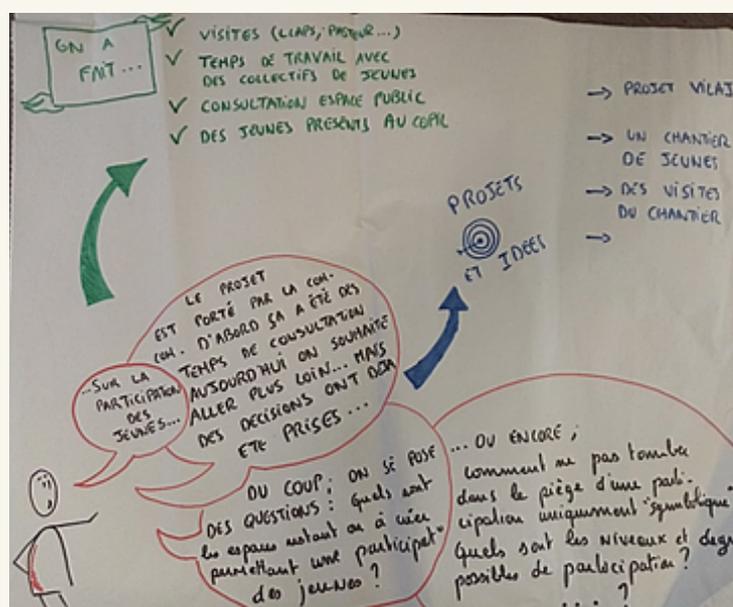
L'animation a été construite afin de faciliter le dialogue mais aussi l'élaboration de conseils individuels et collectifs pour développer le projet d'équipement. L'idée est de s'en servir lors des prochains temps collectifs du projet et notamment l'écriture du projet d'équipement.

Les ateliers ont permis aux intervenants de présenter le projet et de questionner les différentes étapes. Il a aussi permis à des jeunes du territoire de s'exprimer sur leur projet et de rencontrer différents acteurs. Les conseils émis par les participants nous permettront d'aller plus loin, de creuser, de réfléchir...

Atelier 1 : La participation des publics

Le projet d'équipement est porté par la communauté de communes. La participation des jeunes s'est d'abord traduite par des temps de consultation. Aujourd'hui nous souhaitons aller plus loin. Néanmoins des décisions ont déjà été prises...

Comment ne pas tomber dans le piège d'une participation uniquement "symbolique" ? Quels sont les espaces restants ou à créer permettant une participation des jeunes ? Quelles sont les niveaux et degrés possibles de participation ?



Atelier 1 : La participation des publics

Retours des participants

« Le PIF c'est un collectif de jeunes faisant parti de divers projets culturels sur le territoire de la Communauté de Communes Bretagne porte de Loire. Il est né avec l'intention de se réunir et d'échanger sur nos différentes pratiques culturelles que cela soit en tant que créateurs d'évènements, en tant qu'artistes ou bien simplement en tant que jeunes engagés dans des initiatives culturelles.

Actuellement, de nombreuses actions portées par des jeunes émergent dans nos communes et nous pensons fermement qu'en mettant en lien toutes ces initiatives et en construisant des démarches communes, nous pourrions avancer plus facilement dans nos projets et ainsi avoir plus de pouvoir dans les propositions locales. Ainsi, nous mettons en place, depuis plusieurs mois un projet soutenu par BpLC et la recherche - action Jeunes en TTTrans, mettant en avant l'initiative des jeunes et leurs activités culturelles. Nous avons la volonté de construire un groupe de jeunes afin de créer un événement le 17 Octobre 2020 à Kampus 137. Le tout sera accompagné d'un parcours de création, de cohésion et de formation à partir du mois d'Août.

L'objectif de ce projet est de créer une nouvelle dynamique, de proposer à des jeunes de s'initier à des métiers du spectacle et de l'événementiel, et tout simplement leur permettre de créer un événement qui leur ressemble. »

Leur initiative est fortement liée à la dynamique de création d'un nouvel équipement jeunesse dans le territoire. Ils souhaitent construire un réseau de jeunes en capacité de participer pleinement à la gestion de ce dernier.

Les conseils/pistes d'amélioration/idées pour aller plus loin

- Rencontre avec des projets extérieurs
- Accompagner la création de Junior Association
- Création d'un réseau
- Interroger les membres des mairies
- Porter le message par les jeunes
- Le fEs
- Mobiliser les réseaux sociaux
- S'appuyer sur des professionnels du territoire
- Faire participer les jeunes à des projets existants
- Aller voir des jeunes en Bac Pro
- Imaginer des temps forts dans les centres commerciaux
- Comment permettre l'idée de projet ?
- Aller voir la Mission locale
- Investir les lieux de vies
- Travailler avec le 4 bis
- Colère collective : but commun.
- Proposer des activités dans le lycée
- Permettre aux jeunes de s'appropriier les lieux
- Soirée d'initiative. Présentation du projet + vote
- Idée de mouvement (ex la caravane) pour aller voir les jeunes
- Utiliser Twitter
- Créer une vidéo de communication
- Aller voir les jeunes hors les murs
- Proposer des pots conviviaux
- Aller dans les bars pour se rencontrer
- Associer des jeunes au festival du Schmoul
- Participer au Forum des associations.
- Mobiliser la CAF (formation subvention)
- Délégué, SIJ, Foyer, ...

LA PLACE DES JEUNES

UN PROJET, UNE
ENVIE
C'EST POSSIBLE



PROJET VILAJ

D'ABORD UN FESTIVAL

PUIS UN ENDROIT OÙ L'ON
PEUT TOUJOURS ENTREPRENDRE

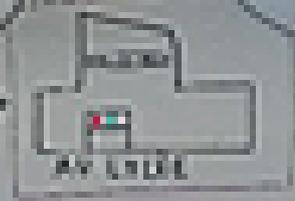


LES GRÉFFER
À DES PROJETS
EXISTANTS?

COMMENT

ALLER LES RECHERCHER

METTRE À DISPOSITION
CE DONT ILS ONT BESOIN



MAIS AUSSI



R
*

Atelier 2: Architecture

Aujourd'hui nous sommes à l'étape d'APD (Avant-projet définitif). Des plans, issus des différents temps de rencontres et de réflexions ont été réalisés par les architectes. Un des enjeux importants était de prévoir des espaces appropriables, dont les usages n'étaient pas strictement fléchés. Nous souhaitons ainsi permettre une appropriation collective du lieu. Néanmoins, les négociations entre différents acteurs ont imposé la création d'espaces dont les usages semblent déjà définis. Quelles sont encore les possibilités d'appropriation ? Comment permettre aux futurs usagers de se saisir de l'aménagement intérieur ?

Les conseils/pistes d'amélioration/idées pour aller plus loin

- Intervention de Lycée professionnels et/ou CFA
- Faire un diagnostic jeunesse
- Enlever les couleurs du plan et redéfinir avec les jeunes les espaces
- Artisans : création avec des jeunes
- Organiser des rencontres architecte / jeunes
- Impliquer dès maintenant les bénévoles dans le comité de pilotage

Atelier 3: Liens à la dynamique des lieux dans le territoire

Une dynamique liée à l'occupation et l'appropriation de lieux est en cours dans le territoire. Des jeunes sont concernés dans différentes communes. Pour beaucoup ils sont accompagnés par l'équipe d'animation. Nous ne souhaitons pas que le projet de structure jeunesse empêche cette dynamique.

Comment prendre en compte, dans le cadre du projet, ces différentes dynamiques ? Comment éviter le piège d'une structure centrale qui empêcherait l'émergence de projets locaux liés à l'appropriation des espaces par les jeunes ?

Les conseils/pistes d'amélioration/idées pour aller plus loin

- En faire un Espace de concertation
- En faire un lieu de valorisation, d'échanges de pratiques
- Espace utilisé par les collèves et lycées en temps de classe
- Organiser des forums / rencontres / animateur au cœur du réseau
- Quel accès pour les autres partenaires (Mission locale, CDAS) ?
- Convaincre les élus que quand le lieu existera, il ne sera pas opérationnel.
- Maintenir un lien avec l'extérieur
- Veiller à la transparence de ce nouveau lieu
- Mobiliser les jeunes en affichant la volonté de développement durable
- Animation de l'appropriation par les pairs (les 20/30 ans vont voir les plus jeunes)
- Ouvrir le lieu à des horaires larges
- Associer la Maison des lycéens et les collégiens délégués
- Déconstruction des représentations des espaces jeunes, du SIJ...

Atelier 4: Les pratiques professionnelles

Depuis l'arrivée de Jeunes en TTTrans dans le territoire, les pratiques professionnelles ont été questionnées, transformées...Par exemple l'équipe d'animation jeunesse intervient de plus en plus dans l'espace public. Les espaces jeunes sont utilisés comme des outils au service des projets de jeunes. Pour autant, la création de la structure présente le risque d'un retour en arrière. Les animateurs.trices auront leur bureau au sein de la structure. D'autres bureaux seront mis à disposition de professionnels.

Malgré cela, comment garder cette dynamique d'intervention dans l'espace public ? Comment permettre une appropriation collective du lieux (des jeunes et des professionnels) ? Quelles places des professionnel.le.s dans le nouveau lieu ?

Les conseils/pistes d'amélioration/idées pour aller plus loin

- Fonctionnement du lieu: concertation avec des jeunes via les réseaux sociaux
- Création d'un groupe professionnels / jeunes
- Facebook live pour ceux qui sont loin
- Apprendre à connaître les publics en continuant la déambulation (tisser le lien)
- Prise en compte des besoins individuels des jeunes
- Réfléchir à des espaces de non mixité pour trouver des temps qui réunissent
- Le lieu ne doit pas devenir un lieu administratif pour les pros
- Problème de mobilité sur le territoire ? Un lieu central pour les centraux ?
- Travail inter-service pour la mobilité
- Olympiade de mobilité pour inciter les gens à bouger



Présentations et restitutions des ateliers

« Espaces de pouvoirs »

L'espace libre le 2d à Morlaix : un laboratoire d'expérimentation, entre appropriation et peur d'y entrer : la mixité des lieux en débat

Le 2d espace libre est pensé par les professionnels, puis les jeunes qui l'investissent actuellement, comme un lieu ouvert, accessible à tous, sans restriction, avec ou sans projets. Chacun doit pouvoir y trouver sa place, car chacun est questionné et l'on parle d'auto-gestion, de décisions prises collectivement et démocratiquement. Pourtant, nous entendons certains jeunes dirent "le 2d, ce n'est pas pour nous !". Mince, que reproduit-on ?

Atelier animé par : Mathieu Cirou, Nolwenn Le Baher, Thomas Jean Marie, Thomas Rouxel, Marion Quéguiner, Marine Tréguer, Cindy Thépaut, Cynthia Daman.



Pour me sentir à l'aise dans un lieu, il me faut...

L'engagement :

- Investir, s'y investir, du temps
- Ne pas être obligé d'avoir des responsabilités

L'accès :

- Les clefs, au sens propre comme signe de l'accessibilité, comme au sens figuré pour le symbole, mais aussi pour contribuer au pouvoir d'agir
- Un accès libre, avoir la clé
- Un accès à des jeux, consoles, WiFi, des ordinateurs de l'ouverture des possibles
- La gratuité
- Des horaires larges

La Gouvernance :

- Expérimenter la gouvernance (cadre, règles) : construire des repères (horaires)

- Pas de hiérarchie, équilibre des pouvoirs

Le cadre / les valeurs :

- Un cadre sympa et chaleureux, selon ses repères
- Une cuisine, des échanges conviviaux
- Du confort, de la convivialité, accueil, être accompagné par un pair
- De la confiance
- Être reconnu en tant que personne, se sentir soi-même, acceptation des différences : "venez comme vous êtes"
- Favoriser l'interconnaissance des occupants
- Des intérêts pour des activités, le lieu, des valeurs et idées communes

- Donner la possibilité à ceux qui arrivent de s'exprimer de changer les choses
- Un espace où on peut vivre ensemble, avoir une bonne connaissance des règles communes du cadre, être avec des personnes qui me ressemblent, s'identifier
- La libre expression
- Une écoute des attentes
- La régulation des usages

Les liens :

- Communiquer via des Tchats
- De la visibilité : enseigner, infos, connaissance du lieu, savoir ce qui s'y passe, rendez-vous réguliers
- Savoir ce qui s'y passe avant d'y aller, attention aux fausses attentes
- Le bouche à oreilles, des invitations
- Être mis en lien avec d'autres jeunes, être accueilli par des personnes bienveillantes

Le commun :

- Le collectif, sentiment d'appartenance, le transversal
- Une envie d'y être, de vivre le territoire, le connaître, implication, interaction entre vie personnelle et collective
- Une présence, connaissance des professionnels et de leurs métiers
- Un sentiment d'appartenance (ou pas) à un espace, appropriations des espaces, de l'espace public
- Des activités qui attirent différents publics
- Un lieu où il y a déjà des propositions d'actions collectives, des temps de cohésion, de valorisation des savoir-faire
- Il n'y a pas les mêmes attentes pour tous les 18/30 ans, quid des mineurs ?

Quelles sont les conditions nécessaires pour cohabiter et faire ensemble dans un même lieu, lorsque les personnes appartiennent à des catégories socio-professionnelles, à des cultures, à des nationalités, à des tranches d'âges différentes ?

- Mixité=recherche de richesse, pouvoir collectif, destruction des préjugés
- Veille permanente, soutien aux initiatives
- Discrimination positive
- "Partage de communs informels", appropriation du lieu, échanges entre pairs
- Attention à l'injonction à vivre ensemble, ne pas forcer sinon mise en danger
- Question du non-recours, besoin d'accompagnement
- Système des droits et des devoirs
- Définir des valeurs communes, par exemple avec l'écriture d'une charte, volonté des jeunes d'avoir un cadre
- Reconnaissance par les pairs, avoir un statut
- Notion d'accueil, aller à la rencontre, liens entre les jeunes, professionnels comme facilitateurs, mettre en place des passerelles, travailler en réseaux, être à l'écoute
- Faire vivre l'esprit du lieu à l'extérieur
- S'appuyer sur les jeunes (entre pairs)
- Utiliser les dispositifs
- Attention à prendre en compte le territoire et les différents jeunes
- Quid du non-recours
- Mettre en place des ateliers d'échanges sur les questions de la mixité et de la différence
- Attention à la richesse de la différence
- Se former à un accueil multiple
- Mettre en place des outils pour lutter contre la barrière de la langue et favoriser l'accès à l'information

Présentations et restitutions des ateliers

« Espaces de pouvoirs »

"Le Tiers-Lieu du quartier de Kervéanec à Lorient

Cet atelier interactif sera l'occasion de faire un point de situation sur les avancées de ce projet, les transformations constatées sur le cadre et le positionnement des professionnels et sur la place des jeunes au sein de ce lieu. La question se pose désormais sur l'impact de ces transformations à l'échelle de la structure, du quartier, du milieu de vie des jeunes...

- Pratiques et postures professionnelles
- Construction du lieu : leviers, freins,
- Liens au territoire

Atelier animé entre autres par : Seyni Niang, Balbine Bourmazel, Ismail Serres.

Restitution des échanges avec le public

L'animateur jeunesse actuel de la MPT (Gorgui) a lui-même un lien ancré au territoire : ancien jeune du quartier -> devenu référent du créneau de foot -> ce qui l'a amené à passer son BAFA -> devenu animateur jeunesse et référent de l'Espace jeunes -> désormais mobilisé sur l'accompagnement de la mise en place du lieu

Plusieurs freins / axes de travail à creuser ressortent concernant le Tiers Lieu de Kervéanec :

- La mise en place n'avance pas assez vite selon les jeunes et l'animateur : différentes temporalités et vitesses de développement à articuler.
- Mot « Tiers-Lieu » qui ne parle pas aux jeunes et qui induit en erreur sur le projet -> boîte à idées pour un nouveau nom en cours
- L'identité en cours de construction, pas encore aboutie. A creuser d'avantage afin que ce ne soit pas l'Espace jeunes bis.
- Question permanente pour l'animateur jeunesse de ce à quoi sert un Tiers Lieu par rapport à l'espace jeunesse ?
- Le tiers lieu est aujourd'hui fortement marqué par l'installation du studio son.

Quelle place et valorisation pour différents projets phares qui coexisteraient ?

- Nécessité parfois de faire de la pédagogie auprès des adultes suite à des décisions prises en comité d'usagers: il arrive que certains adultes tentent de négocier en direct avec les professionnels suite à une décision prise collectivement qui ne leur convient pas -> Pas gênant car à la MPT, les secteurs ont été décloisonnés depuis quelques années déjà.

Définition d'un Tiers Lieu plus largement : pas de définition préexistante.

- A quels critères, images cela renvoie ?
- Vers une définition locale d'un Tiers Lieu chemin faisant
- A Kervéanec, l'identité / la définition du Tiers Lieu est marquée par : La mixité : brassage d'âge, croisement des jeunes, des adultes, des plus anciens. La présence des jeunesses plurielles (contrairement à l'espace jeunes où l'on retrouve une moins grande hétérogénéité de la jeunesse) : étudiants du quartier, jeunes du quartier qui ne fréquentent pas la MPT, jeunes de la MPT, jeunes de la Mission Locale...

L'usage partagé de ce lieu : par différents jeunes, groupes d'adultes, groupes mixtes ou associations

- L'appropriation très forte par les jeunes

- La gouvernance : le projet est porté par un collectif, qui ne doit pas être étiqueté MPT (contrairement à l'espace jeunes qui fait partie intégrante de la MPT, avec un règlement qui en découle etc.) - La manière dont sont prises les décisions

Les questions posées :

- En quoi consiste ce lieu ?
- Pourquoi le nom Tiers Lieu ?
- Quelle différence entre Tiers Lieu et Espace Jeunesse ?
- Pourquoi venir au Tiers Lieu plutôt qu'à l'Espace Jeunesse ?
- Quelles sont les espaces d'interaction et d'interconnaissance entre les personnes au-delà du comité d'usagers pendant les chantiers et les ateliers thématiques?
- Un projet qui se construit au sein de la galerie commerciale autour de la découverte des métiers des commerçants
- Quelle meilleure valorisation de la plus-value que ce projet a apporté au quartier ?
- Quelle posture professionnelle de l'équipe ? Faut-il un référent du lieu ou alors plutôt instaurer un roulement entre différents partenaires pour l'accueil de ce lieu ? Quelle place pour l'animation ?
- Quelle communication au sein du quartier pour insister sur l'idée d'un Tiers Lieu ouvert à tous et pour créer une plus grande mixité / rencontre des habitants et associations ?
- Comment laisser davantage de place aux autres membres du comité d'usagers sans lien avec la MPT ?
- Comment faire une expérimentation avec élargissement des horaires ? travailler avec le propriétaire des lieux afin de dépasser le cadre horaire imposée par la galerie.

Les échanges ont permis d'expliquer qu'il y a des projets qui commencent à naître, ou qui se vivent au Tiers Lieu. C'est un espace où plusieurs personnes d'âges différents, et de différentes cultures peuvent se rencontrer et partager leurs savoirs.

Les diverses implications de chacun et les ressentis sur l'Espace Jeunesses, le Tiers Lieu, et le quartier ont été partagés. Ce qu'est le Tiers Lieu, et les projets qui peuvent être mis en place ont été évoqués.

Différents échanges sur la gestion du Tiers Lieu, les enjeux politiques, écologiques ont prolongé les questionnements.



La conférence gesticulée

La ville est à qui ? Elle est à nous !

Un voyage à vélo à la découverte de ceux qui font la ville : les promoteurs ? les élus ? les habitants ?

Après un tour de France à vélo Frantz et Mathieu nous racontent ce qu'ils ont découvert. Ces deux urbanistes en quête de sens voient nos villes petites comme grandes subir les mêmes logiques, les mêmes transformations et finir par se ressembler. Pourtant, durant leur voyage, ils ont rencontré des dizaines d'initiatives d'habitants qui transforment concrètement leur quotidien.

Une conférence gesticulée, qu'est-ce que c'est ?

La conférence gesticulée est une prise de parole publique sous la forme d'un spectacle politique militant. Construite par une personne ou un groupe à partir de leurs expériences, c'est un acte d'éducation populaire fondé sur l'envie de partager ce qu'on a compris, tel qu'on l'a compris, là où on l'a compris. En ajoutant sa conférence à celles qui existent, chacun participe à l'élaboration d'un rapport de forces anticapitaliste et invite ceux qui la reçoivent à se poser la question de leur propre place dans ce système. Acte subversif, la conférence gesticulée transgresse la légitimité (toujours contestée) à parler en public.

Elle dévoile, dénonce, questionne et analyse les mécanismes d'une domination dans un domaine donné, souvent professionnel. Forme scénique d'expression directe, elle ne nécessite aucune compétence théâtrale

<https://www.urbanews.fr/2016/03/23/50646-espaces-possibles-decouverte-dun-urbanisme-autogere-en-france-et-en-belgique/>



Quels espaces pour quelles relations ? Entre autonomie et appropriation collective.

Les territoires et les lieux, les tensions et les relations, habiter un espace, investir un lieu, l'ancrage et la mobilité.

Discutante



Céline Martin, ingénieure d'études, département SHS de l'EHESP, Rennes, Coordinatrice du projet européen Partibridges (Partenariat stratégique de l'enseignement supérieur)

Intervenant.e.s



Eleonora Banovich, géographe, animatrice et formatrice en éducation populaire à La Trame, Coopérative Oxalis.



Olivier Desmesure, conseiller technique pédagogique supérieur, chargé des politiques publiques de jeunesse au sein d'une direction interministérielle basée en Dordogne. Docteur en psychopathologie et psychanalyse (Université de Paris VII).



Clément Marinos, maître de conférences chercheur au Laboratoire d'Economie et de Gestion de l'Ouest (LEGO) de l'Université Bretagne Sud et membre du GIS M@rsouin.

Céline Martin

Les éléments de définition (voir en ressources) transmis par Guy Di Méo (géographe, professeur Émérite à l'Université Bordeaux - Montaigne, spécialisé en géographie sociale), sur les lieux pour situer le propos, et ensuite Eleonora Banovich nous parlera des espaces et de l'appropriation.

"Les lieux sont tout d'abord une entité géographique, donc avec des tailles et des échelles différentes et dotées d'un sens social. C'est le nœud de l'existence individuelle et de la vie sociale. Il tend à abolir la distance spatiale et à réduire les distances sociales, il installe la coprésence d'êtres et de choses. Il est donc doué d'une capacité de maintenir ensemble des êtres hétérogènes en cohabitation.

C'est une contraction de l'espace géographique promouvant un système de proximité. Le lieu s'est aussi doté d'une fonction, c'est potentiellement un espace de transformations, sa fonction unique ou dominante lui confère de strictes limites au point que sa réalité surgit de sa clôture. C'est un lieu de co-construction d'un espace, d'un individu et d'un groupe ou se joue des pratiques, des arts de faire et des systèmes de représentation différents. C'est aussi un espace d'interactions doté d'une matérialité (aspect sensoriel des choses), mais c'est aussi un lieu riche de valeurs (c'est l'aspect immatériel de choses), les symboles, les emblèmes tout ce qui est de l'ordre de l'univers des signes, ce qui inclut des effets de mémoire individuelle, sociale et collective pouvant éventuellement donner lieu à une patrimonialisation.

C'est aussi un espace social borné qui combine 4 instances, que l'on va interroger dans le cadre de cette discussion.

Il y a l'instance géographique, économique, politique et idéologique. L'instance géographique, c'est un espace à aménager, à s'approprier. C'est le creuset de l'action publique et privée et potentiellement de la production des communs, dont on n'a pas mal parlé pendant la conférence gesticulée d'hier ainsi que dans les ateliers. L'instance économique qui est parfois complexe, autour de la gestion du bien commun. L'instance politique, qui nous intéresse particulièrement, renvoie à un espace d'utopie et de formation citoyenne où la démocratie participative peut advenir et potentiellement interroge les espaces de gouvernance partagée. Et où l'on doit faire aussi avec des zones de tensions et de conflits potentiels. Enfin l'instance idéologique, c'est la valorisation de la cohésion, de la cohérence sociale des rapports intergénérationnels, c'est le postulat autour des lieux du caractère émancipatoire et démocratique de ces lieux et de la participation, c'est une croyance aux vertus de la convivialité sociale. Pour finir, le lieu c'est aussi la notion d'ouverture et de fermeture, il y a un processus de double intégration, dans le territoire et dans le réseau. Comment ce lieu communique avec un réseau proche et il y a donc des notions et des échelles de mobilité différentes, au sein des réseaux et au niveau d'un territoire.

Citation du texte de Guy Di Méo transmis pour ces journées d'études, voir dans ressources.

Eleonora Banovich

Dans la grille de lecture que je voudrais proposer, le « faire commun » dans les lieux est tout sauf évident et c'est un processus relationnel et de construction du collectif très exigeant. Comme la question de la participation, du collectif, etc.

Ce sont des processus qui demandent beaucoup de temps et d'énergie et aussi un niveau d'exigence interne élevé, un vrai pouvoir qui est laissé et disponible pour les acteurs qui s'en emparent, chose qui est loin d'être la réalité dans beaucoup de situations dans lesquelles on invoque la participation ou le collectif ou l'émancipation. Pour expliquer cela je vais faire un parallèle entre le processus d'appropriation de l'espace et le processus de construction du collectif, parce qu'il me semble qu'à pleins d'endroits il y a des correspondances et le « faire territoire » c'est-à-dire s'approprier un espace, ressemble aussi au « faire collectif », donc les tensions et les enjeux qui se retrouvent dans le « faire commun » sont cristallisés et apparaissent de manière plus évidente quand on a un lieu partagé et dans lequel on essaye de faire commun. Donc pour commencer, je vais nommer rapidement les différentes dimensions de l'appropriation de l'espace. Comment on s'approprie l'espace ? Dans l'appropriation de l'espace, on regarde d'abord la question de la propriété juridique, alors que selon plusieurs études, l'appropriation dépasse largement la question de la propriété et en même temps on ne peut pas non plus oublier la réelle propriété juridique d'un espace, parce qu'un territoire qui est soit un espace public, privé ou en copropriété donne des contraintes de pratique d'usage. En même temps, l'appropriation dépasse ces contraintes à pleins de moments, mais elle doit s'y confronter, la propriété juridique ne suffit vraiment pas pour parler de l'appropriation de l'espace et en même temps il ne faut pas l'oublier. Une autre manière de s'approprier l'espace c'est le pratiquer, c'est ce qu'on appelle l'appropriation matérielle qui passe par l'action dans l'espace. Cette action peut être individuelle ou collective. Quand on parle d'appropriation collective,

concrète, c'est parce qu'il y a un acteur collectif qui a avant négocié, réfléchi sur ce qu'il a envie de faire dans cet espace-là. Même quand on a une action collective organisée, chacun va faire un petit bout de cette action, mais on peut parler d'action collective quand il y a une suffisante mise en commun de l'intention qui précède cette action. Donc dans l'appropriation matérielle, il y a certaines modalités qui mettent en visibilité certains des enjeux de la question de l'appropriation. Par exemple, on peut s'approprier matériellement un espace pour en faire un usage exclusif, avec une clôture pour signifier que la pratique de cet espace m'est réservé à moi et à d'autres personnes de ma communauté, c'est un usage exclusif qui exclut d'autres personnes. Un autre enjeu de l'appropriation de l'espace matériellement, c'est l'usage autonome, quand j'agis dans un espace et que je choisis de me fier aux contraintes que je veux me mettre, en dépassant les contraintes imposées, je revendique une certaine autonomie dans l'utilisation de l'espace. Par un acte, une pratique que je suis en train de poser, c'est mon autonomie vis-à-vis des règles qui régissent cet espace-là qui s'exprime. Dernière modalité de l'appropriation matérielle, c'est le contrôle de l'espace, il vient quant à lui de l'extérieur, c'est-à-dire que la différence entre le contrôle de l'espace et l'usage exclusif c'est que pour le contrôle de l'espace ce sont des dispositifs matériels ou humains qui sont mis en place par un acteur qui lui ne pratique pas l'espace ou pas forcément, c'est « juste » une manière de montrer son pouvoir sur l'espace, sans forcément passer par une pratique qui va l'amener à se frotter avec le reste des acteurs qui l'utilisent.

Ensuite on a une autre manière de s'approprier l'espace, et qui résonne avec la « dimension idéologique » de l'appropriation de Guy Di Méo. C'est l'appropriation idéelle, on s'approprie

un espace parce qu'on a des représentations sur cet espace, on a des imaginaires, des projections. Ce sentiment qui peut devenir un sentiment d'appartenance, peut être individuel ou collectif, encore une fois la question va être est - ce que l'on va se sentir chez soi ou chez nous ? Est-ce que c'est un espace collectif dans lequel je rentre ? Comment on s'approprie de manière idéelle un espace ? Eh bien, par exemple, par l'apprentissage de cet espace, on va développer une intériorisation cognitive de cet espace. La première fois que j'arrive dans un espace, je ne sais pas où sont les choses, je ne sais pas m'y mouvoir et au fur et à mesure qu'il devient familier, je vais apprendre comment l'utiliser, comment il fonctionne et comment il est construit. Ensuite on a l'attachement affectif, au fur et à mesure que j'ai des expériences, des souvenirs dans cet espace, eh bien, je vais me l'approprier. Ensuite, il y a une dimension symbolique, identitaire, je vais m'approprier cet espace en fonction de comment je m'identifie avec cet espace. Est-ce que symboliquement il va représenter une partie de mon identité ? Par exemple si on pense aux quartiers ouvriers et à la gentrification de ceux-ci, c'est bien parce qu'ils ont une dimension identitaire et symbolique dans la société que des personnes veulent prendre une partie de cette identité pour eux, s'y installent et en transforment ainsi l'identité.

Donc, l'appropriation de l'espace vous l'aurez compris c'est plutôt un processus, qui ne se fait pas du jour au lendemain, c'est le passage d'un espace objectif et neutre à un espace vécu et qui va devenir familier, traversé par des histoires et qui peut aussi devenir support de relations. Un géographe italien qui s'appelle TURCO, a travaillé sur la colonisation des pays du sud, sur les différentes phases de cette territorialisation pour modéliser la manière de s'approprier l'espace.

Comment on s'approprié un espace ? De quoi a-t-on besoin pour le faire ? Pour lui il y a 3 phases, la dénomination, le moment où je donne le nom à un lieu, je l'identifie, je sais où il se trouve. Ensuite il y a une phase de réification, je vais poser des objets, construire des signes, des traces de mon passage, de ma présence. Mais je ne peux pas me l'approprier tant que je ne l'ai pas structuré, et la structuration c'est la 3ème phase, c'est organiser le territoire, l'espace en fonction de mon projet, de comment j'ai envie de m'en servir. Comment je mets en lien les différents éléments que j'ai posé ? Si on prend l'exemple de l'aménagement dans une maison, on arrive, on sait où elle est, on vérifie l'adresse, ensuite on pose les meubles et quand on y habite, on déplace des choses parce qu'à l'usage ce n'est pas pratique et on commence à l'utiliser, à structurer l'espace.

Maintenant que l'on a ces bases, je vais faire un parallèle avec la question de comment un collectif se construit, parce que cette question de l'appropriation est intimement liée à celle de faire commun et du processus social du faire commun et donc c'est une mise en espace des tensions et des enjeux qui sous-tendent le « faire commun ». Donc tout d'abord, quand on parle d'appropriation, on a dans ce terme d'un côté des questions de domination, je m'approprié quelque chose, je m'accapare, je l'enlève à quelqu'un, c'est une preuve de pouvoir sur les autres. De l'autre côté, on peut aussi évoquer la question de l'émancipation, parce que je m'approprié un espace, je le rends propre à mon usage, individuel ou collectif, et je peux m'y appuyer pour avoir plus de pouvoir, pour réussir à mettre en place des actions qui vont répondre à mes besoins. Deuxième élément qui m'a invité à faire ce rapprochement c'est que dans l'appropriation du territoire, on parle de la transformation d'un espace en

territoire et on parle de la territorialité, RAFFESTIN et LEVY parlent de la territorialité animale, de comment les animaux dessinent leur territoire d'action et de vie, mais en fait cette territorialité n'est pas tellement un rapport au territoire. C'est plutôt un rapport à autrui, à un autre acteur. Le territoire dans ce cas-là devient médiateur de cette relation, c'est-à-dire que ce qui se joue dans l'appropriation d'un espace, c'est en réalité la relation à autrui. Donc, si le territoire est médiateur, on peut voir dans le processus d'appropriation des éléments qui vont nous raconter la construction de la relation entre différents acteurs. Là aussi, par rapport aux propos de DI MEO, sur le comment « faire territoire », il rapproche les acteurs qui sont à l'intérieur du territoire et éloigne ceux qui sont au-delà de la frontière. On crée des proximités et des distances. Si on regarde tous les éléments qui constituent l'appropriation du territoire, on peut les retrouver dans « comment on fait territoire commun ? » et « comment on crée un collectif ? ». On prend par exemple la propriété juridique, comme on l'a vu elle met des contraintes à l'œuvre, mais ne raconte pas le processus. Si on prend les statuts des associations, des collectifs ou des groupes, ou les lois qui régissent le « vivre en société », ce sont des éléments qui ne décrivent pas la réalité du vivre ensemble, les statuts ne sont pas forcement fidèles aux relations qui se passent entre les personnes et en même temps, ils ont une influence sur ce qu'on peut faire ou ne pas faire. Il y a aussi ce rapport entre la réalité juridique du « faire collectif » et puis la réalité sociale du « faire collectif ». Ensuite, si on regarde la question de l'appropriation matérielle, pour s'approprié un espace il faut agir, et bien pour « faire collectif » il faut agir aussi, il faut avoir des expériences communes et ce sont ces expériences communes qui vont

construire le « nous » et le sentiment du « nous ». On va retrouver les mêmes tensions de l'appropriation dans le fait de « l'agir ensemble ». Dans « l'agir ensemble » on a des questions liées à la reconnaissance de chacun, de sa place, de ses compétences, et cela pourrait être apparenté à l'idée d'un usage exclusif, c'est-à-dire : comment chacun arrive au sein du collectif à se découper son propre espace et à poser son unicité ? La question de l'autonomie, de l'usage autonome, fait écho à la tension permanente entre l'individuel et le collectif : jusqu'où je peux être dans les normes du groupe mais avoir des espaces de liberté ? Et en même temps le contrôle de l'espace existe aussi parce que les groupes fonctionnent selon des règles qui peuvent être explicites et implicites. Il y a bien des normes collectives qui se mettent en place et qui contrôlent l'espace social qui se fait quand on « fait collectif ». Aussi du côté des représentations, le fait de « faire collectif » est une représentation, le développement du sentiment d'appartenance au groupe, le sentiment du « nous » est fondamental dans la construction du collectif et cela passe par l'attachement affectif, la construction identitaire et effectivement les travaux sur la psychologie de groupe parlent bien cette question de : vers quel genre de groupe j'ai envie d'aller ? Les groupes de référence, la conformité, etc. Donc il y a bien une dimension identitaire des groupes dans lesquels je choisis de m'investir. Dernière chose, pour qu'il y ait un sentiment du « nous », pour que je puisse sentir une appartenance pour un groupe, il faut que je puisse au fur et à mesure apprendre comment ce groupe fonctionne, apprendre les normes, les codes de conduite, comment socialement on se comporte dans ce groupe-là.

Cette tentative de faire un parallèle entre ces deux choses vise à donner de l'importance aux relations et aux

questions de relations identitaires et d'actions collectives quand on parle de lieux. Parce que quand on parle des lieux, le plus souvent on se limite à penser à la co-présence ou à la gestion de l'espace, avant qu'il y ait des relations. Pour que l'espace soit support d'un « faire commun », ce qui ne va pas de soi, au contraire. J'ai fait une étude il y a quelques années, qui comparait les locaux collectifs résidentiels en bas des tours à Rennes, où il y a pas mal d'acteurs, collectifs qui se côtoient, mais dont la gestion est à la Ville et les habitats partagés qui au contraire sont dans une forme d'auto-gestion des espaces communs. Mon travail était sur l'analyse du processus relationnel de mise en commun de l'espace, qui est un processus exigeant, surtout humain et relationnel. On peut le comprendre si on fait la différence entre co-présence et cohabitation, on est dans une situation de co-présence par exemple dans les espaces à usage public, où on est face à une indifférence partagée, dans les halls d'immeuble. Mais la seule chose qu'on partage c'est l'adhésion à un code, à des normes de comportement, à part ça, on ne partage pas grand-chose avec les autres. Alors que dans la cohabitation, c'est LAZZAROTTI qui n'a pas mal travaillé là-dessus, les acteurs ont une place active dans la construction du territoire, cela veut dire que la cohabitation fonctionne selon des principes de solidarité d'un côté et de concurrence de l'autre. Forcément, si on est en cohabitation avec quelqu'un, on va devoir se rencontrer, se confronter, être en conflit, coproduire et négocier la possibilité d'être dans un même espace et souvent pour éviter les conflits, parce que les espaces sont sources de conflits, (mais c'est surtout le « faire commun » qui est source de conflit), on a tendance à enlever le pouvoir de ces espaces, à enlever le pouvoir à ces acteurs en disant : ne vous inquiétez pas, on va bien gérer, il

Il y aura une personne pour nettoyer entre les passages de tel collectif et tel collectif, il y a les horaires, vous vous inscrivez. En fait on enlève la gestion de l'espace et le pouvoir aux acteurs parce qu'on veut éviter la cohabitation. Mais s'il n'y a pas de cohabitation, il y aura une coprésence, peut être civile, peut être très utile mais en évitant le conflit on perd aussi une chance d'avoir un espace d'émancipation et d'avoir une réelle création d'action collective. Ensuite, on peut ne pas être dans cette envie là et proposer des espaces partagés qui ne se veulent que des espaces partagés, mais il ne faut pas espérer que la proximité spatiale ou le fait de se côtoyer suffise pour créer de l'émancipation ou du collectif.

Pouvez-vous nous donner tous les 3 votre approche, votre regard sur la notion de 1/3 lieux ?

Clément Marinos

En introduction, sur les 1/3 lieux, ce qu'il faut dire c'est que ce ne sont pas forcément des lieux physiques, je fais référence aux travaux d'Antoine BURRET, qui lui parle de « configuration sociale » avec ou sans lieu. On peut aussi parler de 1/3 lieux virtuels qui sont déconnectés d'un territoire ou d'un lieu physique. En tout état de cause, on peut parler de lieux ou d'espaces hybrides. Si on revient aux origines du mot « 1/3 lieux », il se définit par la négative, ni la maison, ni le lieu de travail, donc un entre deux, une hybridation, un lieu frontière. Le contexte, c'est la ville américaine des années 80, avec une ville qui s'étale, des banlieues résidentielles. OLDENBURG compare les situations américaines et européennes et constate qu'en Europe, on a la chance d'avoir des lieux qui ne sont ni la maison, ni le travail, où on peut échanger, socialiser. Il parle des bibliothèques, des cafés...

A la fin des années 80, le mouvement des 1/3 lieux se manifeste par l'émergence de lieux comme les espaces de coworking - même s'il on peut discuter sur le fait que ces espaces sont des 1/3 lieux- les fablabs, les hacklabs, les livinglabs. Et puis il s'en crée d'autres, presque chaque jour on a des nouvelles appellations de 1/3 lieux qui naissent, et d'ailleurs dans le document de Jeunes en TTTrans sur les tiers espaces il y a une cartographie des différents 1/3 lieux (voir en annexes). Je pense qu'il faut retenir 3 mots clés pour cette notion de 1/3 lieux : la notion de communauté, d'ouverture, et puis la notion de projet. C'est-à-dire des dynamiques collectives et peut être des objectifs communs. Je pense que parmi ces 3 point, c'est la communauté qui est au centre du jeu, l'élément le plus important, même si elle revêt un caractère multidimensionnel. Elle est très variée : on parle de communauté de pratique, épistémologique, d'intérêts. Si on poursuit cette réflexion, la communauté peut changer de forme, c'est-à-dire partir d'une communauté d'intérêt et dériver progressivement vers une autre forme. Tant mieux, c'est ce qui rend l'objet un peu difficile à comprendre mais c'est aussi ce qui fait son intérêt. Il y a des lieux basés sur des interactions sociales, parfois sur des collaborations, le partage, la mutualisation de ressources et puis dans certains cas sur des idées nouvelles, des innovations qui sont loin d'être systématiques. Après, la notion de 1/3 lieux, le nom, le label, a été approprié par beaucoup d'acteurs : du petit café du village auquel vient se joindre un espace collaboratif de travail, à l'autre bout de la chaîne les méga structures, des multinationales comme « we work » qui aussi s'approprient cette notion de 1/3 lieux. Et puis il y a des cas intermédiaires, comme « les grands voisins » à Paris, des lieux temporaires,

on parle aussi de 1/3 lieux nomades. On a ici en Bretagne une péniche, on a aussi des bus, des formes très variées. Pour terminer sur ce paysage, pour ce qui est des espaces collaboratifs de travail, dont un certain nombre se déterminent comme étant des 1/3 lieux, on en compte environ 15 000 dans le monde. La mission « coworking » pilotée par le Ministère de la cohésion des territoires en aurait recensé 1800 ; ils en ont oublié.

Alors pourquoi un tel développement ? Quand je dis 15000, il y a encore 20 ans, peu d'entre eux se réclamaient de tout ça. Alors, si on veut parler des causes concrètes, elles sont variées : une hausse de la part du travail géo-indépendant, avec des travailleurs qui peuvent se localiser pour travailler là où ils le souhaitent, ce qui implique un niveau de solitude au quotidien qui fait que pour y échapper on cherche à rejoindre, une communauté ou au moins un espace. On nous dit que cela représentera 1 milliard de personnes qui seraient concernées par ce mode de travail dans les années 2030. Un autre fait, c'est que l'entrepreneur dans l'imaginaire de certains a remplacé le « trader », celui qui réussit. Il faut préciser que cet entrepreneuriat peut être subit pour se substituer à une période de chômage. L'accessibilité numérique permet à beaucoup de territoires d'accueillir ce type d'infrastructures sociales, ce qui n'était pas le cas il y a 10 ou 20 ans. Le développement du télétravail lié à la géo indépendance de certains emplois, ainsi qu'un changement managérial, avec le développement d'un management par objectifs (on lâche du lest au salarié, on lui laisse la possibilité de s'installer où il le souhaite) génèrent aussi l'adhésion à certains espaces ce coworking. Et puis, pour ces solos travailleurs, il y a le besoin plus général de réinventer de nouvelles sociabilités.

On n'appartient plus à un collectif entreprise, mais ce n'est pas pour autant qu'on se détache de toutes formes de collectif et donc on en cherche de nouveaux.

Olivier Desmesure

Par rapport à l'objectif que vous êtes en train de mettre en place avec les jeunes et votre questionnement, je pense qu'il manque surtout des lieux de transition et de transmission dans les territoires. Ce que nous avons constaté dans nos recherches, c'est qu'il y a une nécessité de réhabiliter les pratiques sociales des jeunes dans les territoires ruraux au-delà des catégories théoriques. C'est le prisme que nous avons pris avec Mélanie GAMBINO, qui est chercheuse en géographie sociale. On est parti également d'une recherche - action, ce qui fait écho avec ce que j'ai entendu hier sur l'importance du décalage entre la théorie et la pratique. On vit dans un monde qui est fait de catégories et de stéréotypes qui nous empêchent de penser et d'agir. On est parti d'une recherche - action dans les territoires ruraux qui s'appelait « Terre de jeunes » en 2005 coordonnée par la Mission Locale du Haut Périgord. L'idée était d'associer des jeunes sur ce qu'ils pensaient de leurs vécus des territoires ruraux, de donner de l'importance du vécu, à la subjectivité dans les territoires. On a donné la possibilité à des jeunes de raconter leur expérience en leur donnant des moyens vidéos pour inventer des films, des courts métrages. On a travaillé avec des associations d'éducation populaire qui sont intervenues sur de l'éducation à l'image pour les former, leur donner les moyens de s'exprimer dans l'espace public territorial. Il y a également eu un travail de fait pour éviter de ne parler qu'à des jeunes captifs, et pour prendre en compte « les jeunesses ».

Nous avons travaillé sur un repérage collectif de jeunes tant à travers des jeunes suivis par la mission locale du Haut Périgord locale, le Centre social, une Amicale laïque, un club de sport. Il s'agissait d'associer une diversité de jeunes. Ensuite les jeunes ont pris cette initiative très au sérieux, mais l'appropriation n'est pas naturelle, elle n'est pas du tout spontanée et il y a tout un travail d'animation à réaliser dans les territoires, parce que les jeunes sont en demande d'interlocuteurs. En leur donnant ce pouvoir d'agir, les jeunes se sont accaparés les choses, ils ont joué le jeu et ont passé beaucoup de temps à travailler sur les vidéos. Ensuite, dans un deuxième temps, l'idée a été de déterminer ce qu'on allait faire des 6 vidéos/courts métrages (on a encore les traces de ces vidéos, cette expérimentation date de 2006 et un blog avait été mis en place mais il n'est plus en fonction aujourd'hui. En revanche, comme j'ai pu le proposer à certains de vos participants ou des chercheurs, je peux envoyer un DVD qui comprend l'ensemble des productions conçues et réalisées par les jeunes ainsi qu'un débat instructif post diffusion dans un cinéma public (voir contact en ressources) Enfin, il existe dans les archives libres (HAL) un article (voir en ressources) et qui fait une synthèse de cette expérimentation initiée, à la base, par la Mission Locale du Haut Périgord et le laboratoire des dynamiques rurales (Mélanie GAMBINO) La décision a été de les diffuser dans les espaces publics (les cinémas, centres culturels...). Ce qui est intéressant ici, c'est qu'on parle des espaces comme des lieux de tensions et de délibération. Je ne vous cache pas que cela a été très difficile, parce que les jeunes ont pris l'initiative en main et comme le dit le psychanalyste ASSOUN, ça a « encombré le social ». En fait ce qui a fait problème surtout c'est leur lecture du territoire qui est édifiante. On a un petit village rural qui

s'appelle Thiviers, et il y a une pancarte à l'entrée qui indique « Pour vos beaux jours », ce n'est pas tellement « sexy » et objectivement ça fait rire un peu. En tout cas, les jeunes ont dialogué avec ça et ils ont dit « Thiviers est mort ». Je ne vous cache pas la tête des élus quand ils ont vu cette vidéo. J'ai participé à 4 restitutions publiques et systématiquement, pendant 15-20 min après les diffusions, les élus prenaient la parole pour dire « mais qu'est-ce que vous avez fait ? Vous vous prenez pour la Star académie, ce n'est pas sérieux, vous qui êtes en Mission locale, est-ce que vous avez trouvé un emploi ? ». La tension était telle que les coordinateurs du projet ont dû intervenir à plusieurs reprises pour rappeler que l'objectif de « Terres de Jeunes » ce n'était pas de trouver un emploi mais de donner un éclaircissement sur les représentations qu'ont les jeunes au sujet de leur expérience de la ruralité. Ensuite, après ce ¼ d'heure tendu, la population, les habitants, des militants associatifs ont repris la main sur le débat et ils ont pris position par rapport aux jeunes en disant : « pour une fois qu'on donne la parole aux jeunes, vous êtes en train de les casser ». Pour répondre à cela les élus se sont justifiés en revendiquant la création de lieux de type accueil jeunes mais qui ont été détériorés. Je crois qu'il est important de dire, comme cela a été rappelé hier soir du reste, que ces lieux destinés aux jeunes ne sont pas pensés comme des lieux de transition et de transmission, dans lesquels il y a des échanges de biens immatériels mais davantage comme un bien matériel et visible dans l'espace public local. On a donc posé la question aux élus : « vous avez pensé ces lieux-là, mais ce sont des lieux physiques, avez-vous pensé à l'aménagement éducatif de votre territoire ? ».

Les élus étaient ennuyés face à cette question-là, il faut savoir qu'un bâtiment c'est vraiment visible, alors que ce que font les jeunes c'est invisible. On les voit très peu dans les territoires. C'est donc à partir de cette recherche-action dont on peut trouver des traces, des productions vidéos, des articles que nous avons souhaité amorcer dans la durée ce travail collectif et pluridisciplinaire autour des pratiques sociales des jeunes avec la géographe Mélanie GAMBINO. Dans l'un de nos articles nous avons vu la complémentarité de nos approches lorsque la géographe parle des représentations des jeunes et que la psychopathologie met davantage en avant l'importance de l'affect dans leur rapport au territoire. Cette recherche-action a été aussi le moyen de vérifier toute l'importance du chercheur lorsqu'il s'implique durablement dans des projets collectifs et interdisciplinaires. Cela a été dit aussi hier pendant la conférence gesticulée avec les jeunes, il faut qu'à un moment donné, les experts redescendent dans les territoires, sortent de leur « cité savante ». Trop souvent, les chercheurs viennent, interviennent et pensent que leur éclairage se suffira à lui-même mais c'est aussi une façon de se dessaisir d'un territoire, de ces acteurs et d'un projet collectif à long terme. Ce qui me semble important, c'est le suivi dans la durée comme vous essayez de le faire ici entre les acteurs, les jeunes et l'EHESP. Tout cela pose bien évidemment la question de l'articulation entre la sphère du chercheur est celle des acteurs qui ne s'organise pas spontanément mais qui se prépare en amont. Nous pouvons ainsi travailler avec Mélanie GAMBINO depuis plusieurs années en Dordogne et elle ne vient pas uniquement pour faire ses recherches. Cela nous a permis de l'associer à de nouveaux projets comme l'opération « Construire avec les jeunes de Dordogne » pilotée

par les centres sociaux, de pouvoir préparer une intervention associée avec Bertrand COLY, du Conseil Economique Social et Environnemental, qui a co écrit un rapport sur « La place des jeunes dans les territoires ruraux » (2017). Leurs échanges avec les jeunes et les acteurs et leurs préconisations nous ont permis de nous rapprocher avec le Lot, l'Ariège, pour travailler dans la durée et de façon collective et pluridisciplinaire. C'est à mon avis nécessaire aujourd'hui d'inscrire un projet à la fois avec des chercheurs et des jeunes et dans la durée. Mettre les jeunes en situation de transition grâce à une expérience de groupe c'est important mais la transmission se fait aussi par le biais des échanges directs avec les jeunes sur ce qui se passe dans et autour du groupe ou par exemple dans les rapports avec la presse locale. On a vu par exemple que les journalistes quand ils restituent ce qu'il se passe avec les jeunes, ils captent très peu de choses au sujet des véritables enjeux et ils ont un peu tendance à reproduire ce que les élus ont à dire. Ce qui est intéressant là, c'est de travailler avec les jeunes sur les raisons qu'ont les journalistes à se comporter comme cela. Ce qu'on a observé par rapport aux pratiques sociales des jeunes ruraux, c'est qu'en étant des observateurs méticuleux de ces territoires, les jeunes on l'a vu, utilisent les recoins comme les abris bus, les bars, et là la géographie amène pas mal de choses sur les « modes d'habiter » de ces jeunes. Pour ma part, j'ai travaillé sur une « géographie pulsionnelle », ça hérisse un peu le poil des géographes parce que c'est peu conventionnel et on se heurte un peu avec ça, mais c'est important de créer des concepts car ils sont révélateurs de certaines pratiques sociales. Qu'est-ce que ça veut dire la « géographie pulsionnelle » ? Il y a des jeunes, que j'ai pu suivre, qui mettent en place des initiatives très

sophistiquées, très rationnelles, par exemple : un festival jeune public, un projet de coopération internationale, des skate-border qui sillonnent les routes, dans le cadre d'associations régies par la loi 1901 qui encadrent l'engagement des jeunes dans la durée. On a des associations dans notre département qui ont 15/20 ans d'existence et qui ont été créées par des jeunes : d'où provient cette énergie ? Derrière tout ce qui est sophistiqué et rationnel, il y a un sous-bassement qui est souvent pulsionnel et qui fait que ces jeunes-là se mettent en transition, en difficulté, dans ce qui ressemble à une forme de dépressivité. Nous ne voyons pas ce soubassement mais j'ai montré dans mes travaux que lorsqu'il est accompagné, il devient un atout pour un accès à la connaissance qui n'a strictement rien à voir avec ce que l'on voit habituellement. D'une manière générale, on veut protéger ces jeunes, mais j'observe dans mes travaux que la dépression n'est pas que pathologique et ce n'est pas parce qu'on a une « mobilité errante » que c'est grave ! Les jeunes avec lesquels j'ai travaillé durant plusieurs années sont allés loin dans leur recherche personnelle et intime, parce qu'ils se sont confrontés bien souvent à une partie, de leurs conflits intra psychiques. Et ce n'est pas grave, c'est une recherche d'espace de déviance, je ne fais que reprendre les termes d'un article de 2011, de Joël ZAFFRAN professeur de sociologie, qui dit qu'en France nous manquons « d'espaces de déviance » : il n'a pas voulu dire qu'il fallait tout casser, ce n'est pas ça. Il a voulu dire qu'il fallait prendre en compte que les jeunes veulent aller assez loin dans ce pouvoir d'expérimentation. Voilà pourquoi j'ai dit en tout début de séance pourquoi il nous manque ces espaces de transition. Dernière chose, le lieu peut être la relation que vous avez avec un jeune ou des jeunes de collectifs, c'est ce que j'appelle la transmission. On loupe

des rendez-vous importants sur notre capacité à être un lieu dans notre relation, de ce qu'on est capable d'appréhender auprès d'un jeune, de ne pas le perdre en se réfugiant derrière les critères technocratiques de l'accompagnement ? Si on est sérieux sur ce qui se joue dans l'instant présent entre vous et les jeunes et bien on n'est pas qu'un simple distributeur d'informations. Je dis ça parce qu'on est dans un haut lieu de l'information jeunesse ici à Rennes, et ce sont des choses que l'on travaille aujourd'hui avec vos collègues du réseau IJ de la Dordogne, qui a eu tendance à distribuer des plaquettes. Tout le travail repose sur : où se trouve implicitement la demande du jeune et avant même de vouloir à tout prix l'accompagner, se poser la question concrète de notre rencontre avec lui !

Est-ce que vous avez des exemples d'inclusion des jeunes dans l'accompagnement éducatif ?

Oui on a un projet du FEJ sur la mise en place d'une « Web TV » en territoire rural, à Mareuil. Il faut savoir que notre département est l'un des plus vieillissant de France, où il y a une forme de gérontocratie qui s'installe. La transmission pour le coup devient difficile. Donc oui c'est possible, les jeunes sont dans le comité de pilotage, ils sont associés avant, pendant et après et surtout ils ont toute liberté sur la forme de la Web TV. Ce qui est intéressant, c'est que quand on les met dans un vrai comité de pilotage avec le Sous-préfet, les acteurs associatifs et institutionnels, ils sont là au même titre que leurs enseignants ou leur principaux de collèges autour de la table, et les principaux disent : « ah et bien je ne savais pas qu'il était comme ça mon jeune ! » Ils voient les jeunes autrement que par le prisme scolaire. Le décalage est édifiant entre la représentation que les profs ont de leurs élèves au sein du collège et ce

que les jeunes sont capables de faire quand ils sortent du collège, c'est toute la question aussi là de la continuité éducative !

Céline Martin

Est-ce que ces lieux-là ne dérangent-ils pas plus que d'autres ? J'ai eu l'occasion de voir à Bologne un lieu autogéré, où les jeunes et les moins jeunes s'approprièrent les questions sociales et répondaient à des besoins sociaux, avec une part d'inclusion très forte, une participation évidemment hyper importante et pour autant malgré toute cette dynamique citoyenne, les relations avec la municipalité étaient tendues. Aujourd'hui, ce lieu est fermé, c'est une guerre un peu perpétuelle entre des collectifs, des communautés qui s'emparent de questions politiques. J'en profite pour dire que quand on dit que "les jeunes ne s'occupent pas de politique" au sens de l'action citoyenne et collective, il est important de faire évoluer nos regards et d'être attentif à toutes les formes d'expression notamment les moins institutionnalisées.

Eleonora, est-ce que les lieux peuvent donner du poids à la communauté qui l'investit ?

Eleonora Banovich

Ce qu'Olivier disait sur le manque d'espaces de « déviance » en France est assez vrai, à mon avis. Je trouve qu'au regard de la définition des 1/3 lieux de tout à l'heure, je n'arrive pas à leur donner une réalité. Il me semble que ces 1/3 lieux sont peut-être aujourd'hui sur le devant de la scène, mais ils existent depuis longtemps. Quand on parle de communauté, d'ouverture et de projet, il me semble que le centre social autogéré italien est une communauté, en tout cas une communauté de personnes qui sont

positionnées. Le second terme c'est « l'ouverture », mais parle-t-on de l'ouverture du lieu ou du groupe ? car pour moi, dans une communauté l'ouverture ne peut pas être là tout le temps. On ne peut pas intégrer à chaque fois des nouvelles personnes, parce que si on fait « commun », il faut définir des positionnements, des règles, des objectifs, un projet. Si on a des exigences importantes vis-à-vis du commun, il faudrait qu'à chaque nouvelle personne qui entre tout soit remis en cause. Si on souhaite que chacun soit partie prenante du projet commun, ce travail est nécessaire. Mais le fait d'être un collectif qui porte quelque chose ne veut pas dire que le lieu qu'on va proposer ne soit pas un lieu ouvert d'échanges, de confrontations, de cohabitations avec d'autres. Dans ces lieux, il y a clairement un collectif identifié qui gère mais ce n'est pas pour autant que dans ces espaces il ne se passe pas d'autres choses : il y a plein de liens avec d'autres collectifs, d'autres réalités. Pour moi cette manière de nommer les 1/3 lieux aujourd'hui est une manière de reprendre les espaces de déviance et de les ramener dans le droit chemin et cela malgré les nombreux autres lieux (squat, café associatifs et autres) qui ne sont pas recensés. Pour moi, les espaces de coworking, ne sont pas des espaces qui permettent le commun, ce sont des espaces de relations sociales, de civilité, de coprésence. Et s'il y a un pouvoir ascendant, il n'y aura peut-être pas d'appel à projets national qui financera.

Est ce que l'on pourrait aborder la relation avec les collectivités territoriales, qui peuvent être aussi en soutien. J'ai vu des exemples dans des petites communes, grâce à un certain courage politique, qu'on pouvait réconcilier les politiques et les citoyens autour de ces questions de lieu. Qu'est ce qui pourrait rendre les choses plus flexibles ?

Clément Marinos

Les relations entre les animateurs de ces lieux et les institutions, à l'échelle locale on parle des élus locaux principalement et des agents territoriaux, et bien d'après ce qu'on a pu voir, elles ne sont pas simples. On pourrait le résumer en « je t'aime moi non plus » : j'ai besoin de toi, on a besoin l'un de l'autre, mais c'est quand même compliqué de se parler. On a un gros travail d'acculturation à opérer, ça peut passer par des chemins tortueux parfois. On peut prendre l'exemple d'un fablab d'une petite ville du sud de la Bretagne qui galérait à convaincre les élus de mettre la main au portefeuille pour aider à monter le fablab. Ils ont dû faire appel à un autre élu d'une ville un peu plus grande qui est venu parler avec son homologue. A force, il a réussi à le convaincre que cela pouvait apporter quelque chose pour le territoire et que c'était important de soutenir ce type d'initiative, mais ça a pris 2 ans. Je vous passe le cas où les porteurs de projets ont l'impression de faire l'aumône et se retrouvent avec le dernier local disponible, le moins bien situé et donc forcément, ça rend les choses compliquées. Et puis acculturation parce qu'il y a encore beaucoup de territoires où les élus ne savent pas ce que c'est : « on a déjà une pépinière ». Mais non, ce n'est pas forcément la même chose, même un espace de coworking ce n'est pas une pépinière.

Les gens n'y vont pas pour les mêmes raisons, n'y restent pas le même temps, ce n'est pas le même public. Donc tout un changement de culture à opérer et je pense que c'est plus vrai dans les territoires périphériques où il n'y a pas de « marché » pour ce type d'espace. A Rennes, vous ouvrez votre espace, vous faites un peu de publicité et les gens viennent et sont même prêts à payer. On est dans d'autres dynamiques dans les territoires ruraux, où la communauté est plus au centre du jeu. Des gens se fédèrent et à un moment donné, vient le besoin de s'ancrer, d'adhérer au territoire et pour ça le lieu « matériel » arrive comme réponse (voir chapitre dans mon ouvrage, réf en ressources).

Olivier Desmesure

J'ai parlé de décloisonnement des politiques publiques et ça c'est vraiment un travail important, à l'intérieur de l'État, parce que « les jeunes » sont vus à la fois sous le prisme de la santé avec l'Agence Régionale de Santé, de l'éducation avec l'Éducation nationale, du sport avec Jeunesse et sport, mais ça ne fait pas forcément avancer les choses. Ce que je mets en place à mon niveau, c'est de favoriser des liaisons, des passerelles dans les différents services de l'État. Mais c'est une grande difficulté parce qu'il faut que les Préfets travaillent différemment, et ils n'y sont pas formés, tout comme les élus du reste. Sur ces questions des politiques publiques et bien oui, aujourd'hui la jeunesse est une politique publique, au même titre que le transport, l'agriculture...C'est une évidence qu'il faut faire admettre. Ce que je constate aussi dans les petits territoires, c'est qu'il y a des élus qui viennent nous rencontrer parce qu'ils veulent se saisir du Service civique par exemple et qu'ils ne se reconnaissent pas dans les grandes métropoles. Notre

travail est de les inciter à prendre contact avec les services jeunesse. Ça pose aussi la question de la posture professionnelle, car dans les territoires, il manque parfois un niveau d'ingénierie territoriale sur les questions de l'au-delà du face à face pédagogique.

Clément Marinos

Le rôle des pouvoirs publics est complexe, parce qu'on a des « objets » souples qui ont vocation à s'adapter en fonction des appétences des membres de la communauté et des valeurs changeantes et en face on a des interlocuteurs qui ont besoin d'un cadre en échange des moyens financiers ou matériels. Comment on fait pour que cela « match » ? Ce n'est pas simple parce que, si l'on rentre dans les mécaniques, la structure de la collectivité locale, chaque élu local est légitime à intervenir vis-à-vis de ces 1/3 lieux : on disait politique de jeunesse, de mobilité, d'environnement, de développement économique... On pourrait tous les citer et trouver une bonne raison pour que l'élu local s'approprie l'action publique.

Et ça c'est pour l'échelle locale, mais en fonction des différentes strates c'est la même chose. Que ce soit la Commune, l'Établissement Public de Coopération Intercommunale, le Département, la Région et maintenant depuis 1 an ou 2 l'État, chacun veut intervenir sur ces objets-là. Si vous vous mettez à la place d'un porteur de projet ou d'un animateur de 1/3 lieu et qu'il ne connaît pas l'organisation des collectivités, il ne s'en sort pas. Peut-on y faire quelque chose ? A mon avis il faut innover en matière de politique publique et rebattre les cartes pour changer d'angle dans l'action publique.



Conférence Dialoguée 2

Quels espaces pour quelles relations ? Entre autonomie et appropriation collective.

Les institutions, la gouvernance, les politiques publiques, les lieux assignés, les espaces publics, les usages illégaux, l'accessibilité, l'appropriation

Discutante



Valérie Hamdi, ingénieure d'études, département SHS de l'EHESP, Rennes, Coordinatrice de la recherche-action JeTTT

Intervenant.e.s



Thomas Aguilera, maître de conférences en science politique à Sciences Po Rennes - ARENES, Directeur du master Gouverner les mutations territoriales



Anne Milvoy, écologue urbaniste, chargée de l'urbanisme favorable à la santé à l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR)



Cédric Besnard, directeur service Scolaire-Enfance-Jeunesse-Sport Ville d'Acigné (35)



Gaëlle Rougier, élue à la jeunesse et à la formation de Rennes Métropole

Valérie Hamdi

Jean-Claude RICHEZ qui devait animer cette conférence dialoguée, nous a communiqué un petit texte (voir dans ressources) car pour lui, il semble important de revendiquer la place d'un lieu spécifique pour les jeunes « un lieu à eux et pour eux » qui soit légitime dans l'espace public de façon singulière, comme un lieu de débat pour la pratique démocratique. Ces espaces publics comme des lieux de circulation pour les habitants, rues, places, jardins, qu'il s'agisse d'espace ou d'espaces favorisant la rencontre. Ensuite, il donne une définition du lieu pour les jeunes, comme étant un espace d'expérimentation, de socialisation, permettant de se dégager de l'univers familial.

Un espace intermédiaire entre le dedans et le dehors se confrontant avec l'espace public afin de permettre la construction de soi. L'espace public peut alors devenir un lieu d'expression pour une jeunesse qui cherche à prendre la parole pour revendiquer ou laisser une trace, comme l'expliquent Marthe CHATILLON et Zélia DARNEAU de l'École du design Nantes Atlantique dans leur publication « Jeunesse et espace public » (16 mai 2017/ Demain la ville). Jean-Claude RICHEZ rappelle également que l'espace public a vocation à être destiné à toutes les populations, car il représente pour les sociétés urbaines, particulièrement, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont l'usage de tous. Il est le champ de la liberté, au-delà de celles de circuler, de

manifester, de s'exprimer et de commercer. Ce statut ouvert et anonyme réglementé par l'État, c'est du domaine régalién. Ce champ de liberté est défini constitutionnellement et restreint par les corps des lois et règlements pratiques et forme le théâtre de la confrontation au pouvoir, le théâtre des conflits politiques et sociaux, comme les settings, les occupations de ronds-points, les fêtes collectives qui ont l'objectif de s'approprier l'espace public d'une ville ou d'une zone. Jean-Claude RICHEZ parle ensuite du caractère conflictuel intrinsèque à ces espaces par la mise en place d'un processus dans lequel des individus font usage de leurs raisons pour s'approprier la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transformer en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'Etat., comme l'établit Jürgen HABERMAS dans son ouvrage classique "L'espace public" (1962). Cependant pour les jeunes, leur accès et usage y est le plus souvent limité et restreint, jugé comme étant illégitime. La jeunesse est cantonnée aux espaces sous haute surveillance de l'école, des équipements sportifs ou de certains équipements comme les espaces jeunes aux statuts incertains. Pour terminer, il faut préciser que pour les jeunes, il est important qu'il y ait dans une ville des lieux dédiés, comme les cafés qui feraient face aux boutiques de restauration rapide, de larges espaces commerciaux qui fonctionnent comme des non-lieux et qui sont des espaces de rencontre, des interstices où les jeunes ne se rencontrent pas par hasard. Ils n'y vont pas uniquement pour consommer mais aussi pour se rencontrer. Il fait référence également à des lieux comme les jardins, les squares, des espaces ouverts qui sont réappropriés par ces jeunes. La responsabilité de la puissance publique pour Jean-Claude RICHEZ se trouve dans la qualification de cet espace, dans son développement qui devrait être pour lui « youth friendly ».

Ces lieux jeunes doivent se situer entre l'école, l'université, le travail, la galère, la famille, où ils peuvent être entre eux, pour eux, par eux ; où ils peuvent développer leurs propres expériences. Enfin, il parle du rôle du « tiers éducateur » entre famille et école, dans l'espace de l'éducation populaire, qui accompagne la construction des jeunes comme sujet autonome et acteur social. Jean-Claude RICHEZ nous invite à réfléchir à partir de cette question : **que font les jeunes de cette question des lieux dans la ville et que fait l'institution dans ces lieux ou non lieux ?**

Gaëlle Rougier

Sur les lieux dans la ville, effectivement on pense souvent les lieux autour d'un espace assigné. C'est vrai qu'on travaille sur la Métropole et c'est 43 communes avec des réalités assez disparates entre la ville de Rennes et les autres communes. Mais globalement, il y a cette idée que l'espace jeunes est indispensable à l'animation d'une politique jeunesse, et même dans certaines communes on pense que ça en est l'alpha et l'oméga. On sait qu'il faut l'animer, mais effectivement un lieu c'est visible, ça laisse une trace, il y a un enjeu pour les élus et notamment pour les élus jeunesse à avoir de la visibilité, à rendre leur politique visible. On sait que les jeunes sont rarement une priorité politique dans les villes. Il y a donc un enjeu de pouvoir entre élus mais cela peut aussi partir de bonnes intentions. Il y a des réalités différentes, parfois ce sont des lieux à usage mixte, ou dédié, avec une animation disparate, des horaires d'ouvertures différents, le soir, le week-end... Dans la Métropole, il y a un questionnement autour de ces espaces jeunes. Faut-il un espace jeunes dans la commune ? A quoi il sert ? Quand il y en a un, comment on l'anime, comment on le construit ? Est-ce qu'il faut co-construire avec les jeunes ?

Quelle liberté et autonomie on leur laisse ? C'est vrai que les élus projettent beaucoup de choses sur ces espaces. Souvent on part avec un projet et des objectifs politiques, comme par exemple celui de faire venir les filles, ou qu'il soit intergénérationnel, ou réussir à faire venir les jeunes les plus fragiles ou les plus éloignés des institutions. Il y a beaucoup d'attentes de la part des élus mais aussi des professionnels, il y a beaucoup d'investissement donc aussi beaucoup de frustration parce qu'il ne suffit pas d'avoir un lieu pour que l'appropriation se fasse par les jeunes. Il y a aussi la notion de communauté, qui ici ne semble pas faire débat, mais politiquement cette notion en France est très problématique, ce n'est pas comme au Québec, où l'on parle de santé communautaire. Ici, cette notion ne fait pas consensus, et pour certaines encore moins que d'autres. Les communautés de jeunes sont entre deux : des jeunes qui se rassemblent à l'abri bus, qui sont hors de l'espace jeunes, qui ne se l'approprient pas mais qui se retrouvent le soir sur le toit de l'école, tout de suite c'est problématique. Globalement, l'espace public leur est interdit de fait, par la régulation sociale et l'urbanisme n'anticipe pas spécialement ces questions-là. Autrefois, les jeunes et les enfants jouaient dans la rue, ce n'était pas un problème. Aujourd'hui, par la densification urbaine et la présence des voitures, c'est impossible. C'est aussi le contrôle social qui rend la chose impossible, qu'ils soient juste posés ou revendiquant. Dans les communes rurales c'est un peu différent, c'est plus paternaliste. Il y a une volonté de protéger les jeunes : il y a un problème avec la prise de risques. En tant que Maire, sa responsabilité juridique est engagée dans plein de domaines, on protège les jeunes mais on se protège aussi, on a du mal à trouver des espaces de liberté. En ville, cette

question se pose aussi, mais la densité urbaine fait qu'on a du mal à trouver des espaces pour les jeunes, il y a beaucoup de demandes associatives, mais il a très très peu de lieux à dédier aux jeunes. On réfléchit donc à la mutualisation des espaces, au partage, avec des lieux hybrides, mouvants, 1/3 lieux ou pas. Comment on innove pour trouver des espaces physiques ponctuels ou en dehors de lieux attitrés ou sur l'espace public ? En ville, la gestion de l'espace public est questionnée par la politique de la ville. Je suis assez critique vis-à-vis des jeunes, car cette politique a été là pendant des années pour réguler la présence des jeunes et exercer une forme de contrôle social. Quand il y avait des pratiques urbaines, avec un détournement du mobilier urbain, qui était une forme de refus d'un modèle social, politique, la politique de la ville était là pour réguler cette présence. Parce que des jeunes oisifs étaient perçus comme dangereux; je caricature un peu, mais pas tant que ça. Donc voilà, pour moi la question des lieux, des non-lieux et de l'espace public, c'est aussi la question des espaces dédiés, dispersés dans la ville. Je voyais les mots écrits hier: « garantir le droit à la ville, pour tout le monde et notamment aux jeunes, à tous les interstices de la ville ».

Thomas Aguilera

Merci pour l'invitation, je suis enseignant-chercheur en science politique et en sociologie urbaine et j'ai travaillé sur les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles comme vous le rappeliez. Je n'ai pas travaillé spécifiquement sur les tiers lieux en tant qu'objet de recherche propre mais plutôt sur les liens entre action publique et mouvements sociaux. Je ne suis pas non plus spécialiste des jeunes à proprement parler, donc j'ai été invité certainement pour ce regard un peu décalé.

Aujourd'hui, je travaille sur la régulation des plateformes de meublés touristiques...alors est-ce que ce sont des tiers lieux ? J'ai bien entendu ce qui s'est dit ce matin et je suis en phase avec ces propos, je ne vais pas revenir sur ces éléments, mais rapidement sur la question de ces espaces et de ces lieux, avant de les mettre en lien avec les politiques publiques. Je retiens qu'il y a une grande diversité d'espaces, de pratiques et de publics concernés, parce que l'on pourrait mettre derrière ce terme de 1/3 lieux. On peut nommer ainsi des espaces qui se revendiquent comme tels, comme des 1/3 lieux. On peut aussi nommer ainsi des espaces que des acteurs politiques vont catégoriser comme étant des 1/3 lieux. On peut aussi nommer des pratiques, les hackerspaces, les fablabs, les livinglabs...des espaces de co-working, des cafés et j'ai été intéressé aussi par les histoires de la communauté en ligne. Mais globalement, je suis un peu sceptique face, à la fois, par l'inflation conceptuelle - parce qu'à force de créer des concepts on ne dit plus grand-chose- et en même temps je suis sceptique face à la notion de « concepts fourre-tout » dans lequel on met des pratiques qui n'ont plus grand-chose à voir. Mais cela permet aussi de produire du débat. Pour faire le lien avec les politiques publiques, c'est intéressant de voir comment la propriété du terme et des pratiques des 1/3 lieux provoquent des affrontements. Dans les squats, par exemple, sur la question de l'hybridation des communs il y a un affrontement : que sont les « communs » ? Les militants disent : « pourquoi les acteurs publics revendiquent de faire des communs alors que nous on en faisait avant ? ». Ce que l'on retrouve aussi derrière l'idée de tiers lieux c'est la question de l'hybridation : ni domicile ni travail, ni public ni privé. Avec cette histoire de la propriété des lieux, et des espaces qui

sont ouverts et fermés, on peut avoir des espaces publics du domaine privé, ce qui pose des enjeux en termes de régulation et de contrôle à l'entrée ou des pratiques réglementées. Ni fermés ni ouverts mais en même temps, ouverts sur le papier mais fermés dans la pratique : on se posait la question ce matin « ah c'est bizarre on ouvre des espaces d'autonomie pour les jeunes mais ils ne viennent pas ». Il y a également les questions de mobilité et de temporalité, qui sont aussi en rapport avec des politiques publiques et avec le fait qu'on parle beaucoup de 1/3 lieux aujourd'hui. Cet « effet de mode » qui fait qu'on parle beaucoup de ces espaces-là est aussi lié au fait qu'il y a beaucoup d'espaces vacants dans nos villes. Ce sont des formes d'occupations temporaires quelles qu'elles soient, qu'elles viennent d'en haut ou d'en bas, parce qu'il y a beaucoup de foncier de libre et en même temps plus d'argent pour faire des politiques publiques. On retrouve une idée générale du type : « nous pouvons faire pareil, voire mieux que des politiques publiques mais sans argent ». C'est intéressant aussi pour les acteurs publics en temps de crise. Ce n'est donc pas anodin si depuis les années 2010 on parle beaucoup de ces espaces-là. C'est aussi parce qu'il y a une demande d'autonomie très forte de la part des citoyens. On peut renvoyer aux travaux de Flavie FERCHAUX, qui est géographe-urbaniste et qui a travaillé ici sur les fablabs et les hackerspaces et aussi les travaux du sociologue Michel LALLEMENT. Il y a la dimension urbaine sur la question des lieux ouverts et le fait de combler des vides urbains. La question productive aussi : dans tous ces espaces on retrouve une activité assez « primaire » de fabrication, de « faire », de mettre en avant des « savoirs faire », de bricolage. Il y a aussi l'idée de prototype et d'essai-erreur, d'apprentissage et d'expérimentation, et de dynamique ascendante ou

d'innovation par le bas, avec cette possibilité de flexibiliser les pratiques « non expertes ». Ensuite, il y a une dimension qu'on pourrait appeler organisationnelle mais on pourrait l'appeler aussi politique, autour de la question de l'autonomie et du travail autonome. Derrière cette idée, se loge toute la question du « do-it-yourself » qui est apparue aux États-Unis depuis de nombreuses années et qui est réappropriée ici de manière plus ou moins pertinente : l'idée c'est de plus ou moins reprendre possession de son corps, de son temps et de son travail. Le travail n'est pas salarié mais relève plutôt d'une « activité » comme le dirait Jérémy RIFKIN. C'est la valorisation d'autres formes d'activités, pas seulement salariées et hors d'une relation marchande, qui prévaut. Il y a aussi une dimension technique que l'on retrouve un peu partout, et pas seulement dans les hackerspace ou les fablab qui en sont les archétypes : il y a des imprimantes 3D, des fils qui pendent, des robots, des ateliers, des coupes laser... Il y a donc cette dimension technique qui est parfois visible, mais de façon plus ou moins explicite, en lien avec ces activités du « faire » l'accès aux nouvelles technologies avec l'idée de rompre avec la fracture numérique et technologique, une forme de démocratisation des technologies. Pour la dimension économique, on retrouve cette idée du « on peut faire mieux par le collectif, même sans argent ». Pour la dimension sociale, là il y a aussi débat, sur la possibilité de mélanger les publics, un public hétérogène. Mais, dans les faits, s'il y a une multiplication de ces espaces, c'est parce qu'il y a des spécialisations de ces espaces en termes d'activité mais aussi en termes de publics. Donc non, il n'y a pas tellement de mélanges : on peut le déplorer, mais on peut aussi essayer de comprendre pourquoi. Gaëlle vous parlez de « communauté »,

oui on retrouve ça, et donc la question de la mixité n'est pas évidente. Sur ces espaces, il y a des milliers de pages de sciences sociales sur cette question des 1/3 lieux, mais beaucoup d'auteurs ont essayé de retracer la généalogie de cette notion. Les plus sceptiques d'entre nous pourraient dire que c'est une forme de réappropriation du système capitaliste de la demande d'autonomie et donc à mettre en lien avec des modèles qui favorisent la flexibilité, la responsabilité individuelle, le fait de gérer son temps, l'auto-entreprenariat bien entendu. Des incitations à des formes d'autonomie, une rupture avec le monde du salariat, donc une forme de flexibilité que certains ont appelé « la nouvelle forme de capitalisme » (BOLTANSKI et CHIAPPELLO) dans les années 2000. Dans cette perspective, on dirait que ces espaces sont le produit de ce nouveau capitalisme et qui en fait laisse de l'autonomie pour responsabiliser les individus. D'autres diront que c'est une réappropriation des pratiques qui existaient auparavant. Ce matin Eleonora parlait de la question des centres sociaux autogérés, donc effectivement des squats et des centres sociaux occupés. Il y en a partout dans le monde et depuis des dizaines d'années. Les pratiques sur lesquelles tout le monde s'émerveille aujourd'hui existent depuis les années 60 dans ces espaces politiques. L'Italie est un exemple, mais il y en a aussi en Espagne ou en France.

Donc la question de l'autonomie est développée dans ces espaces, comme celle des communs, les « communs » était développée depuis bien longtemps dans ces espaces-là. D'où la critique radicale aujourd'hui faite aux autorités politiques qui s'en emparent de façon maladroite. Et puis aussi la question de l'autogestion: l'organisation horizontale existe depuis bien longtemps en termes

d'organisation politique en assemblée générale, dont on parle beaucoup et de programmation culturelle et de flexibilité. Depuis les années 60, ces ateliers de vélo par exemple sont des outils de la valorisation du « faire » que l'on retrouve partout. Ces espaces cherchent à empêcher la division sociale du travail : tout le monde fait un peu tout avec l'idée d'éviter la constitution de hiérarchies et de spécialisation fonctionnelle des individus, avec une critique radicale et politisée des modes de spécialisation. Idem pour la notion de commun qui est présente depuis bien longtemps. En tout cas quand on cherche à définir ces espaces, c'est difficile. On peut les baliser en regardant des expériences, des exemples, des influences, des histoires. Mon regard est plutôt de regarder les politiques publiques pour voir comment elles s'en saisissent, pour comprendre la diffusion de ces pratiques. Parce que ce n'est pas uniquement les politiques publiques qui ont un rôle structurant dans nos sociétés. Derrière ce côté hybride, il y a une force et une faiblesse, la transversalité peut rendre ces pratiques vulnérables.

Anne Milvoy, pouvez-vous nous parler du travail que vous avez fait avec des citoyens, des habitants pour préparer la construction de ces lieux dans nos villes?

Anne Milvoy

Je suis écologue urbaniste, pas spécialement focalisée sur la jeunesse de prime abord, mais j'ai travaillé dans les années 90 sur le développement durable dans l'aménagement. Cette approche nous a fait toucher du doigt l'approche systémique et la co-élaboration ; ce qui nous a amené à développer des méthodes de travail avec des collectivités qui n'étaient pas très ouvertes au départ. Dans les collectivités, il y a un Maire, un adjoint

à l'urbanisme, à la jeunesse...et chacun travaille en tuyau et pour avoir une approche « développement durable », il fallait mettre tout le monde ensemble, en même temps pour que chacun tricote les uns avec les autres, pour que la ville puisse être une émanation de tous les besoins répertoriés initialement. Ça a été une première approche développée dans les années 2000 et qui a perduré sous d'autres formes. Les formes se sont amplifiées au fur et à mesure ; l'approche concernant non seulement le conseil municipal mais aussi les techniciens en charge des différents champs, jeunesse, eau, environnement, paysage, forme urbaine, social...et petit à petit, on a aussi amené les acteurs du territoire et donc la population et les usagers. La démarche s'est affinée sur les approches des espaces de ressourcement : c'était une commande qui m'avait été faite de rechercher les zones calmes. C'est une démarche qui découle de la directive « bruit ». Dans cette loi, on doit définir le plan de prévention au bruit et des zones calmes. J'ai fait une action-recherche à laquelle j'ai associé Philippe VOLOZINE de Rennes 2 pour essayer d'avoir une définition assez objective. Cela nous a amenés à définir de nombreux critères, notamment celui d'animation, de nature et de présence humaine. C'était un début pour définir les indicateurs de qualité urbaine et ensuite on a évolué sur les espaces de ressourcement. Donc, Rennes métropole a acté le fait que chaque personne devrait pouvoir, quotidiennement se ressourcer sur l'espace public. C'est un vaste chantier que nous avons abordé en co-élaboration et qui nous a fait évoluer sur l'urbanisme favorable à la santé et qui a amené encore davantage à s'occuper de la jeunesse. Parce qu'on voit que la jeunesse a déserté l'espace public : comment faire en sorte que les jeunes se ressourcent ? Comment faire en sorte de les détourner de l'addictologie aux écrans ? Comment

faire en sorte qu'ils ne deviennent pas obèses ? Comment faire en sorte qu'ils sortent de leur solitude, car elle tue à tous les âges ? C'est cette réflexion-là qui nous a amené à mieux décrypter et réfléchir à ce que pouvaient être des aménagements publics qui conviennent au ressourcement de chacun. J'ai établi des clés pour déterminer les espaces de ressourcement, il y a une multitude d'éléments nécessaire à cette conception : comme les éléments fondamentaux (l'eau, l'air, la terre, le feu) de manière symbolique ou présente, la végétation est importante, les marqueurs d'histoire ou patrimoniaux, les temporalités, les complémentarités dans la ville, les situations stratégiques, l'accessibilité, la lisibilité, le confort, les ambiances et l'environnement au sens général. Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est quels sont les usages actuels et futurs et quels sont les publics, les genres, parce qu'on a remarqué qu'après l'âge de 12 ans, les petites filles disparaissent de l'espace public. 80% des aménagements sportifs sur une collectivité profitent aux garçons et aux hommes. Il y a beaucoup de questions à se poser à ce sujet-là. Donc on a mis en place une méthodologie qui part sur la définition des besoins, de l'existant, puis une remontée de ces besoins. Pour cette remontée des besoins, on a essayé d'attirer les jeunes dans nos ateliers, d'aller sur le terrain à l'endroit où doivent avoir lieu les aménagements ou dans des structures telles que celles qui permettent aux jeunes de s'assembler, pour essayer de définir avec eux leurs usages et leurs besoins. Quand on n'arrive pas à trouver des jeunes sur place, on essaye de trouver une « représentation » de la jeunesse, comme une représentation de tous les publics qui sont associés à cette conception de l'espace. Donc on prend des biais, on s'appuie sur des associations locales, les MJC, la Police municipale peut être aussi intéressante à plusieurs égards.

On fait en sorte que les adultes présents se mettent dans la peau de leurs ados aussi, qu'ils ne parlent pas qu'en leur nom. A partir de là, on établit la carte des manques et des freins, ensuite on fait une approche systémique en reprenant tous ces éléments pour voir les inter relations qui existent et on essaye de se projeter. On essaye aussi de projeter les gens dans le temps, un espace ne se conçoit pas à un instant T, il se conçoit pour évoluer dans le temps, donc on projette l'assemblée à 20 ans : il n'y aura peut-être plus de voitures parce que l'essence sera trop chère, l'État la société aura changé ? Vous aurez quel âge ? Et comment se vivra se lieu ? Ensuite seulement, on va sur des propositions concrètes qui pourraient se voir aménagées par la suite. Alors soit on reste à ce stade-là, soit on essaye de constituer sur le terrain une image de ce que pourrait se profiler l'aménagement futur. Par exemple, au square de Nimègue, au Blosne à Rennes, des tables de pique-nique avaient été demandées. Elles ont été installées et une mini piste de skate a été ébauchée pour essayer de voir si cela ne dérangeait pas les riverains à ce stade-là. Comment faire en sorte que les tables de pique-nique soient dans un cocon pour retrouver un peu le recoin nécessaire et l'intimité ? Pour ne pas être aux yeux de tous ? Cela fait partie des objectifs assignés à ces lieux-là.

Cédric Besnard, sur la question des espaces dédiés aux jeunes, il y a une étude qui a été menée à Rennes métropole ?

Cédric Besnard

Bonjour à tous, je suis directeur d'un service enfance/jeunesse sur la commune d'Acigné, on est à 15 kms de Rennes, il y a 6500 habitants dont 1000 jeunes entre 10 et 20 ans. Je travaille là-bas depuis 25 ans, j'ai donc vu évoluer les pratiques des jeunes et

également l'évolution de la politique jeunesse et quand je suis arrivé c'était un espace jeunes. Un espace jeunes avec 1 animateur ou 2 : on mène des activités, on va au Karting ou à la piscine. Aujourd'hui, on s'interroge au niveau local, parce qu'on a travaillé depuis 25 ans. A un moment donné la question était de faire venir les filles, ensuite on a beaucoup travaillé sur les pré-ados (10/13 ans) qui n'étaient absolument pas dans les structures. Historiquement, il y a 25 ans, j'avais des jeunes qui étaient à mobylette, ils n'avaient pas de téléphone portable et ils avaient la clope à la bouche. Aujourd'hui, les jeunes ils arrivent à trottinette et ils ont un téléphone portable. Il y a donc des pratiques qui ont changé au niveau de la jeunesse et forcément on s'interroge sur nos modes d'intervention. On a toujours le local, l'espace jeunes. En 2003, on en a créé un deuxième spécifiquement pour les 10/13 ans, mais depuis quelques années, on a une chute de la fréquentation des 14/17 ans dans le lieu « espace jeunes 14/17 » : on ne les voit plus. On s'interroge sur où ils sont et qu'est-ce qu'ils font ? Alors évidemment la jeunesse n'est plus la même qu'il y a 25 ans, ils ont les réseaux sociaux. De plus, on est à 25 min en bus de Rennes, ville centre, très attractive, avec beaucoup de choses à faire. Ce qui fait qu'on a engagé une démarche au niveau local avec la collaboration de la mission jeunesse de Rennes métropole qui travaillait aussi sur ce sujet des « espaces jeunes » et la logique des politiques jeunesse centrées sur ces espaces. On a questionné l'ensemble des communes de Rennes métropole et jusqu'en Charente maritime. On est accompagné par Christophe MOREAU, qui est sociologue dans un cabinet qui s'appelle JEUDEV, pour connaître un petit peu les pratiques aujourd'hui des secteurs jeunesse sur ces 14/17 ou 15/20 ans. Vous me rejoindrez sur le fait que la politique jeunesse ne se

résume pas à un espace jeunes mais ça reste encore la porte d'entrée de celles-ci, ou en tout cas, un lieu d'identification important pour les élus, mais qui questionne les pratiques des professionnels. C'est un peu le cercle vicieux, parce que moins de fréquentations, et bien on ferme le samedi après-midi, on ferme le vendredi soir, donc moins de présence des animateurs, donc moins de monde dans le local. Après avoir questionné une soixantaine de structures, le constat est criant : il y a des structures jeunesse qui ont fermé et on travaille beaucoup plus sur les pré-ados, voire sur « la passerelle », les CM1/CM2 qui vont rentrer au collège. Donc, on a glissé au niveau des tranches d'âges et personnellement je ne sais plus faire avec les ados et les jeunes adultes. Donc avant de dire : il faut un 1/3 lieu, un fablab, on repasse par une phase, avec beaucoup d'humilité, d'aller questionner les jeunes. Mais pour les questionner faut les trouver et actuellement on ne les trouve pas. On a donc fait appel à une stagiaire de l'EHESP de Rennes, en Master Politique Jeunesse qui travaille sur un diagnostic des politiques locales, pour compléter le travail fait à l'échelle de Rennes métropole. On questionne également les modes d'intervention, si tant est qu'il y en a, parce qu'aujourd'hui les jeunes n'ont peut-être pas besoin de nous où peut être sous d'autres formes. On parle d'aller hors les murs, des lieux hors les murs. Après, c'est une posture qui nécessite des compétences pour les animateurs, cela ne s'invente pas. Il n'y a pas vraiment de formation professionnelle qui diligente ces compétences-là. On parle aussi d'autonomie au niveau des jeunes, alors comme vous le disiez, on peut proposer un local en autonomie, s'ils n'y viennent pas, que fait-on ? On est sur cette phase avec beaucoup de modestie pour retrouver leurs besoins. J'ai croisé quelques jeunes la semaine dernière qui me disaient : « mais nous,

on ne veut pas un local, on n'en a pas besoin, le mercredi on a sport, le samedi on a match, on est entre copains, on fait autre chose, on va à Rennes. Par contre le weekend on « s'emmerde », il n'y a pas d'animation le soir, pas de concert, on aimerait bien que les salles de sports soient ouvertes le soir pour se retrouver. Sur l'espace public, il manque un city stade, un terrain multi sports, le skate parc est pourri... » Voilà la parole des jeunes récente de la semaine dernière. Donc c'est intéressant de retourner au cœur de leurs préoccupations, pour savoir comment ils fonctionnent aujourd'hui, parce que cela a changé. Cependant, ils ne désertent pas l'espace public, ils y sont sur des temps où nous n'y sommes pas. Donc on ne les voit pas le weekend comme on ne travaille plus le samedi après-midi, qu'on ne travaille pas le samedi soir ni le dimanche. On est sur ces questionnements d'une politique jeunesse plus globale au niveau local, en s'inspirant des pratiques innovantes et il y en a. Les résultats de l'étude sur les 14/17 ans montrent que les communes qui laissent un peu plus de place aux jeunes, notamment dans l'expression, dans le « aller-vers l'émancipation » ça fonctionne mieux. Il y a des dispositifs qui marchent très bien comme « argent de poche ». Les jeunes se montent aussi en coopérative pour organiser des projets sur un certain laps de temps. Donc, je ne sais pas vers où nous irons : est-ce qu'on maintiendra le lieu d'accueil tel qu'il existe aujourd'hui ? Je pense que non, il faut qu'on expérimente autre chose, parce que la jeunesse bouge constamment. On peut expérimenter une action et 6 mois après cela ne marchera pas, parce qu'il y a des publics, des jeunes et que tous n'ont pas les mêmes demandes ni les mêmes besoins. J'ai donc plutôt des questionnements aujourd'hui. Mais ce travail est passionnant, parce qu'ensuite avec la Mission jeunesse on va aller visiter des

équipements et structures, avec quels publics ils travaillent ? La question des espaces publics et de leurs aménagements est aussi une question importante pour la vie de la cité et celle des jeunes.

Au regard des adaptations nécessaires, en termes de formations des 1/3 accompagnateurs et d'organisation de ces lieux à réinventer, le rôle des pouvoirs publics semble essentiel, Gaëlle ROUGIER, quelle est la position de Rennes métropole ?

Gaëlle Rougier

Rennes métropole n'est pas la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, on ne forme pas comme on peut l'entendre de façon classique. En revanche, je vais vous expliquer un peu comment fonctionne la « plateforme jeunesse ». En début de mandat, on a fait le tour des 43 communes pour faire un diagnostic et pour voir quels étaient les besoins des élus et des techniciens. Il y avait un groupe de travail d'élus qui existait déjà où ils abordaient des thématiques partagées et avaient des échanges de bonnes pratiques. Alors tout d'abord, les techniciens n'y assistaient pas ce n'était pas très efficace. En même temps, on avait l'envie de travailler en direct avec les structures et les animateurs. Donc on a créé un espace, une plateforme ressources jeunesse, qui au départ a été pensé comme une boîte à outils pour les acteurs jeunesse du territoire. D'emblée on a écarté les jeunes, ce n'est pas un outil d'empowerment des jeunes. C'est plutôt un espace d'échange, d'autoformation, d'information, d'expérimentation pour le élus, les techniciens et les professionnels. Cette plateforme a pris plusieurs formats, comme « les petits déjeuners d'outillage » qui sont animés par la métropole, mais les associations peuvent s'en saisir pour former à une

problématique particulière. Ensuite il y a les émissions de radio en partenariat avec C-Lab, des séminaires, des visites de terrain. Quand il y a une thématique qui émerge, on s'en saisit. Comme on est dans l'idée de croiser les connaissances académiques et d'expertise de terrain, on est en partenariat avec l'EHESP, pour aller vers de la recherche-action et de faire émerger du « faire ensemble ». Nous aussi on cherche notre 1/3 lieu pour expérimenter des choses et le maître mot est vraiment expérimenter, mettre en commun et ne pas avoir peur de prendre des risques de manière cadrée. Ensuite, il y a aussi des formations, avec Liberté couleurs, Elektronik...ce sont des autoformations qui s'appuient sur des associations ressources. Ce sont les échanges de bonnes pratiques qui font de l'émulation collective. C'est une des réponses que l'on co-construit dans le territoire pour améliorer les politiques jeunesse. Ensuite, dans l'étude de JEUDEV, on voit bien que c'est assez homogène, il y a des choses qu'on fait bien et quand on est mauvais ou bon on l'est collectivement. Il y a une vraie culture familialiste, un peu paternaliste et donc on n'a aucun lieu autogéré dans la métropole. Il y a eu une petite expérimentation à Pont Péan. A Rennes, ça commence à émerger, en fait il y a l'avant et l'après Pasteur. L'Hôtel à projets Pasteur a marqué une rupture dans les pratiques et dans l'approche que l'on pouvait avoir dans la gestion des lieux et des espaces. Il y a plus de choses qui ont émergé de Pasteur en 2, 3 ans qu'en de très longues années de politique jeunesse. C'est donc comment on favorise l'émergence de ces espaces hybrides ? Et je pense que la question est : comment on imbrique ces différents espaces ? Par exemple, comment avec les campus universitaires posés dans la ville, on met en place de l'interpénétration avec le quartier ? Comment on fait du lien ? Comment la fabrique de la ville, la

culture fait irruption à la Fac ? Je ne dis pas qu'il faut aller sur le modèle de la "Fac Hip Hop" de Paris 8, mais par exemple comment on crée ces imbrications-là ? Il y a aussi à Maurepas des espaces qui sont expérimentés, comme l'espace du Clair détour. On parle beaucoup des Grands Voisins à Paris, mais ce sont aussi les lieux qui sont des espaces d'engagement pour les jeunes, des engagements qui font sens pour eux, autour de la question des migrants par exemple. Il se passe beaucoup de choses avec les associations, même si ce ne sont pas des associations exclusivement de jeunes. Beaucoup étaient présents, comme au squat de la Poterie par exemple. Autour de ces questions des espaces, se créent à la fois un ancrage physique mais se sont surtout des espaces de travail, de mise en commun et de politique. Tout à l'heure, on a évoqué aussi la question de l'habitat participatif, pour l'instant les jeunes en sont exclus, car il faut être propriétaire, c'est d'autant plus vrai à Rennes que le locatif social est interdit aux projets d'habitats participatifs. Ce n'est pas le cas partout, par exemple Daniel CUEFF qui interviendra tout à l'heure, accepte le locatif social dans les projets d'habitat participatif. Donc pour les étudiants c'est les Cité U, pour les jeunes c'est le logement précaire, mais pas l'habitat participatif. Donc c'est aussi comment on réinterroge nos politiques pour ouvrir des espaces pour les jeunes ? On est très mauvais aussi avec les espaces numériques et comment on fait le lien avec les espaces physiques ? Comment on hybride, on laisse de la liberté ? Comment on accepte une prise de risques ? Comment on accepte de financer des choses qui ne sont pas toujours cadrées, sans exigences de résultats, avec des critères exigeants ? Par exemple avec les chantiers, on laisse de plus en plus un financement libre, sans critères pour pouvoir voir ce qui émerge. Voilà c'est un peu là-

dessus que l'on peut aller, comment on anime le territoire ? Je suis élue, je ne suis pas sachant, je me sens plus comme une animatrice, après c'est comment on laisse dans le territoire des espaces de liberté ?

Cela fait bien la transition avec notre dernière question sur l'émancipation, comment est-ce que des lieux assignés ou non favorisent - ils ou non l'émancipation ?

Thomas Aguilera

Je voulais repartir de façon un peu provocatrice sur la définition initiale de ce qu'on a appelé 1/3 lieux, par OLDENBOURG en 1989 : il disait mélange d'usages au sein d'un même espace, volonté de produire du commun, provoquer la rencontre, créer du lien et mobilisation locale pour l'intérêt général. Cette définition est très belle, mais dans les faits cela ne marche pas de façon pure, ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas des bouts de projets, des initiatives qui peuvent fonctionner, qui produisent systématiquement des effets intéressants et dont les politiques publiques peuvent se saisir. Il me semble que les 1/3 lieux ne sont pas la panacée, en raison d'effets pervers. Ça n'a rien de nouveau en termes de transversalité de l'action publique, de façon générale les logiques sectorielles persistent, car c'est compliqué de faire dialoguer des personnes du social, de la jeunesse, de la culture, de l'urbanisme et de l'économie. Derrière il y a des gens avec des formations différentes, des représentations différentes qui défendent des organisations et des intérêts différents. Ça peut se faire, mais ça se fait plutôt sur l'intersectoriel où des logiques se rencontrent. Sur l'ouverture et la mixité d'espaces, là aussi, ce matin avec les propos de Guy DI MEO, sur l'idée que réduire la distance spatiale pouvait provoquer la rencontre et réduire la distance

sociale, pour les sociologues dans les années 70, la question était réglée. Il y a un article qui est paru sur la question des grands ensembles « réduction de la distance spatiale et augmentation de la distance sociale » sur le fait que de mettre des gens de milieux différents ensemble ne les amènent pas à se parler bien au contraire ça attise les tensions. Dernier point, sur l'intérêt général, il n'existe pas en soi, il y a des intérêts situés, des groupes, des organisations plus ou moins formelles qui défendent des intérêts, qui parfois se rencontrent mais parfois s'affrontent. Donc l'intérêt général en soi n'existe pas. Jean-Claude RICHEL citait HABERMAS, mais HABERMAS il parlait des cafés du 19ème siècle où les gens parlaient entre eux bien tranquillement...Donc du coup comment on fait pour que ça « match » vu ces difficultés. Alors pourquoi sur cette question du 1/3 lieu, toutes les villes en France s'en saisissent et font à peu près la même chose ? Plutôt que de parler de mode, on peut regarder de quelles manières les expériences et les innovations circulent ? On peut dire de façon cynique que les villes veulent attirer et qu'elles utilisent ces lieux là comme du marketing territorial. Et parce que les villes sont en compétition à l'échelle nationale pour attirer des capitaux, elles vont aussi externaliser des façons de communiquer avec des bureaux d'études ce qui standardise des façons de faire. C'est pareil pour le projet urbain, les gestes architecturaux...Ça n'est pas embêtant, c'est une manière d'expliquer les transferts de ce type. On peut aussi imaginer qu'en période de crise économique, les contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités font qu'elles vont de fait adopter des modes d'actions, des façons de mettre la ville en projet de la même manière vu que les contraintes sont similaires. Donc l'idée de s'orienter vers des projets, de valoriser les dynamiques ascendantes et les

initiatives venant parfois des mouvements sociaux, là aussi c'est lié aux conditions générales de ces villes qui sont obligées de faire avec les contraintes financières. Sur la genèse de ces projets, vous parliez de l'Hôtel Pasteur, j'ai beaucoup travaillé sur Paris : en fait on retrouve des traces depuis Paris qui se sont transférées dans d'autres villes. Fin des années 90, beaucoup de squat s'ouvrent à Paris, ce sont des collectifs d'artistes, qui occupent des lieux dans le centre-ville de Paris pour ouvrir des espaces alternatifs aux musées : musée hors les murs, faire la culture hors les murs, et en même temps mélanger des usages avec des sans-abris, des militants. Si dans d'autres villes françaises, il n'y a pas eu nécessairement institutionnalisation de ces mouvements, à Paris, à l'issue de l'expérience d'un squat qui est très connu qui s'appelle le « 59 rue de Rivoli », il y a eu des formes de négociations avec la Ville de Paris. Il s'est même institutionnalisé une forme de politique du squat, une politique culturelle du squat, avec progressivement des négociations d'occupation temporaires, précaires pour stabiliser des activités. D'un autre côté pour la Ville de Paris, ça a été le moyen de développer une politique culturelle alternative et en même temps de contrôler ce qui se passait dans ces squats artistiques et d'évincer d'autres types de squat plus militants, plus précaires et davantage politisés. Dans ces espaces-là, se sont institutionnalisées des façons de faire qui en retour ont affecté les politiques culturelles de la Ville de Paris qui a développé beaucoup de projets là-dessus. Je vous passe les détails, mais il y a plein de gens qui sont passés par le milieu des squats qui se retrouvent en responsabilité dans les politiques de jeunesse, culturelle ou sociale. En retour dans les années 2010, certains espaces durent, sont conventionnés, ouvrent d'autres lieux et puis vont

développer des pratiques. Comme le groupe « plateau urbain » qui va être mandaté par la Ville de Paris pour gérer temporairement des lieux vacants, sur lesquels on ne peut pas mettre un projet. Et puis, il y a des collectifs qui vont négocier des présences un peu plus durables, on parle beaucoup des « Grands voisins », et un autre acteur qui a joué un rôle dans cette façon d'occuper des espaces temporairement, c'est la SNCF qui a fait un appel à projet au niveau national pour occuper les « délaissés ferroviaires ». Cela contribue au boum de 2013, je vous renvoie à Flavie FERCHAUX, du terme 1/3 lieux. Ça ne veut pas dire que tout part de Paris, mais il y a des mimétismes qui se développent. On parlait de l'Hôtel Pasteur, il a une énorme visibilité à l'échelle de Rennes mais surtout à l'échelle Nationale car plein de gens sont venus le visiter, des services de municipalités de Paris et d'ailleurs, avec Sophie RICARD qui a contribué à la diffusion. A Rennes, il y a aussi l'Élabo, la Maison de la grève, la Poterie, les Veyettes, qui contribuent à produire ces pratiques et qui pour le coup ne rentrent pas nécessairement dans les politiques publiques et il y a une histoire des relations qui sont parfois interrompues et là aussi ce sont des lieux d'innovation. Sur la question de l'ouverture et de la fermeture, il n'est pas étonnant qu'il y ai des espaces qui soient dédiés à un mélange et à une autonomie mais qui en fait ne produisent pas les effets escomptés. C'est assez rare en politique publique d'ailleurs de produire les effets escomptés. Ça ne veut pas dire que cela ne produit pas d'effets, c'est pour cela que je dis que c'est structurant dans nos sociétés. Mais, puisqu'on parle beaucoup d'autonomie, si vous discutez avec des militants des espaces dont je viens de parler, ils disent qu'elle ne se donne pas l'autonomie, elle se prend, il y a un paradoxe à dire « on va ouvrir des lieux

pour laisser l'autonomie aux jeunes », l'autonomie elle se construit. En parallèle, c'est comme si ailleurs, vous n'aviez pas d'autonomie. C'est une critique qu'on peut retrouver dans les travaux sur la participation citoyenne, parce que dans ces sphères on s'étonne aussi qu'il y ait des inégalités de genre, de couleurs... Les gens disent : oui mais vous ne vous posez pas la question sur lesquelles on veut participer, faites-nous participer sur les questions de logement, pas sur les jardinières ou les chaises longues. C'est ça qu'on retrouve dans les enquêtes. C'est un peu la même chose ici, la volonté de donner l'autonomie, alors que l'autonomie en fait elle s'acquiert. En même temps, la difficulté pour les politiques publiques c'est qu'il y a des incompatibilités avec les règles de droit, et l'État de droits. Vous disiez : « rien n'est possible sans les politiques publiques », mais en fait, je pense que si : le rôle de l'action publique c'est de laisser des trous, des espaces dans lesquels une autonomie peut se prendre.

Là j'enlève ma casquette de sociologue quand je dis ça, parce que l'idée de laisser des marges de manœuvre et de conflits, c'est accepter la mixité des usages. Est-ce que c'est vraiment grave qu'il y ait des lieux qui se spécialisent ? Sans forcément de mixité, qu'il y ait des bouts de communauté qui développent leur truc dans leur coin ? Là, il y a des projets qui peuvent se développer de façon autonome. Il y a un point que je voudrais mettre dans la discussion : laisser de l'autonomie est-ce que c'est compatible avec les politiques publiques ? Il y a des options qui dans d'autres villes dans le monde se développent mais cela pose des questions sur la responsabilité des élus. Donc, ces histoires de conventions d'occupations précaires sur des espaces qui se sont développés de façon autonome c'est un enjeu, mais cela pose des questions de sécurité, de normes. Il y a des exemples comme dans les bidonvilles, où des architectes développent des normes plus souples, pour montrer que cela est possible.



Conférence Dialoguée 3

Quelles appropriations des lieux, pour quelle utilité sociale ?

L' « aller-vers », les hors lieux, les espaces communs, l'émancipation, l'accompagnement, les transformations sociales et les pratiques professionnelles

Discutant



Hugues Bazin, chercheur en sciences sociales, animateur du Laboratoire d'innovation sociale par la recherche- action (LISRA), chercheur associé à la MSH Paris Nord

Intervenant.e.s



Christine Balaï, Tiers Lieux Nomades, Paris, membre de LISRA



Céline Martin, ingénieure d'études, département SHS de l'EHESP, Rennes



Manon Fenard, coordinatrice du Laboratoire Artistique Populaire (Keur Eskemm), docteure en Sciences de l'Éducation "Médiation culturelle et inégalités sociales de réception des œuvres en contexte scolaire "



Daniel Cueff, fondateur des GPAS (Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale), a été maître de conférences associé à Rennes 1

Hugues Bazin

Je vais vous parler de recherche-action et en même temps des questions qu'on pose à travers la recherche-action par exemple : pourquoi la jeunesse est aussi importante ? Ce n'est pas parce que les gens sont jeunes, mais aussi parce qu'ils sont révélateurs de quelque chose. Comme on dit en sociologie, ils dévoilent quelque chose des rapports sociaux, des rapports de domination, des rapports au territoire, des rapports économiques, des rapports au travail tout simplement parce que, et c'est une qualité pour moi, ils ne sont pas « terminés ». C'est le propre de l'humain de n'être pas terminé, d'être toujours dans un processus, mais après on l'oublie

quand on devient adulte, on devient très sérieux et une fois qu'on est installé, c'est terminé. C'est un peu le paradoxe qu'on a vu ce matin, cette fonction de dévoilement, on n'a pas envie de la voir. Ce n'est pas par hasard qu'on s'est posé la question ce matin : mais où sont les jeunes ? Et quand on leur donne une place, on est assez dérangé, on dit « taisez-vous » ? C'est ce qu'on appelle en psychologie sociale, l'injonction paradoxale : participez, mais surtout ne prenez pas le pouvoir. C'est un peu le cas des jeunes, mais pas seulement, il y a aussi des catégories de population, je pense évidemment aux pauvres, ou aux gens déclassés, ceux qu'on retrouve aux ronds-points des gilets jaunes. Tous ces gens-là qui souvent occupent

l'espace public, on n'a qu'une envie, c'est les éjecter de l'espace public. Ils ont une fonction de dévoilement de ce qui ne marche pas, des questions de ce qui fait société aujourd'hui auxquelles on n'a pas envie forcément de répondre parce qu'il y a des enjeux de pouvoir, des enjeux économiques qui ont été un peu effleurés ce matin, je ne trouve pas assez. Car effectivement, derrière cette question des « tiers lieux », il y a aussi une forme paradoxale. Ça peut être symptomatique d'une nouvelle économie, celle de la « disruption » : en fait, la conversion d'un capitalisme industriel à un capitalisme cognitif, d'une forme d'exploitation à une autre forme d'exploitation beaucoup plus souple, beaucoup plus malléable, plus managériale, entrepreneuriale. Ce sont des injonctions auxquelles est soumise notamment l'éducation populaire. Tous ceux qui avaient une fonction d'émancipation dans les années d'après-guerre, sur un temps libéré du monde du travail se retrouvent aujourd'hui dans des injonctions de donner des indicateurs de lenteur, de productivité (un temps soumis à la logique économique). Derrière cette notion de tiers lieux, il y a aussi des nouvelles parts de marché : la marchandisation de champs qui jusque-là échappaient à la concurrence et la performance. C'est le cas du secteur associatif et plus généralement ce qu'on appelle le « tiers secteur » devenu aujourd'hui « économie sociale et solidaire ». Justement ce « tiers » a du mal à exister en pensée et en action entre économie privée et publique, organisation émergente et institution. Il est complètement compressé ce tiers espace de l'existence et de l'expérience. Or c'est là que majoritairement se retrouvent les jeunes dans un balancier entre situations subies (précarité) et choisies (mode de vie). Ce tiers renvoie alors à l'aménagement d'espace où on puisse penser et agir librement et autrement, développer une analyse critique, une

alternative. Hors, on nous dit depuis la fin des années 70 début 80 : « il n'y a pas d'alternative, le monde que vous vivez, c'est le seul possible » même si ça mène à la catastrophe d'un point de vue écologique. Même si on est dans l'évidence que ça ne marche pas, on ne peut pas penser l'alternative. Donc je pense que s'il y a une fonction cruciale à la fois, sociale, politique et économique du tiers, c'est de dire on crée l'espace qui permet de donner les conditions de penser et d'agir autrement. Cette fonction d'autonomisation est très compliquée parce que l'espace médiatique, symbolique, physique, est complètement saturé d'une certaine forme de pensée et de parole. Ainsi, lorsque nous évoquons la place des jeunes dans l'espace public, j'attirais l'attention sur les terminologies qu'on emploie quand on parle de territoire : « conquête » du territoire, « réappropriation » du territoire, « pacification » du territoire, « résidentialisation » du territoire. Il y a des mots qui paraissent très techniques, mais qui en fait sont des mots de contrôle et de rapport de domination, par rapport auxquels il est très difficile de développer une pensée alternative parce qu'on est face à des logiques sécuritaires économiques qui nous verrouillent la porte. Donc un des enjeux principaux si on veut que les jeunes retrouvent une place dans ces espaces-là, c'est effectivement créer des tiers espaces.

Quels seraient la nature, les critères de ces tiers espaces ?

Le tiers espace est ce qui permet un « aller-retour » qui est un peu à l'opposé d'un « aller-vers » : le problème ce n'est pas d'aller vers les jeunes ou que les jeunes aillent vers les lieux, mais plutôt d'aménager l'aller-retour entre différents espace-temps de l'expérience, entre des situations d'implication et de réflexion, entre moment d'action et de recherche. C'est une logique d'auto-formation

permanente. Si on regarde comment la vie humaine est faite, elle n'est jamais linéaire : la ligne droite n'existe qu'en mathématique. Elle est faite d'aller-retour : on fait une expérience, on en tire un savoir, on le réintroduit dans l'expérience, etc. On s'arrête de travailler, on fait une pause, on change de territoire, etc. Ce n'est que ça la vie. Hors l'espace où l'on puisse produire du savoir sur l'aller-retour, il n'existe quasiment pas : vous êtes soit acteurs, soit chercheurs. Soit vous dédiez votre vie à penser la réalité de l'autre, soit vous êtes acteurs et vous êtes uniquement un technicien appliquant des procédures, comme le travailleur social pour la relation d'aide, ou l'agent de développement sur pour le territoire, etc. Donc, il y a deux types de savoir, il y a un savoir scientifique qui produit une analyse de la réalité et un savoir technicien en général lié à un corps de métier qui est une ingénierie de projet. Les corps de métiers ont leur efficacité, mais on voit aussi la difficulté quand le métier se professionnalise, par exemple quand l'éducation populaire s'est professionnalisée, quand l'ingénierie de projet devient une réponse en soi alors qu'elle devrait être au service d'un processus de développement personnel et social. Et donc entre ce savoir technicien et ce savoir scientifique, il y aurait un autre savoir que j'appelle pragmatique et démocratique, celui de l'expérience et de sa délibération dans l'espace public. Ce savoir de tous les jours est celui qu'on expérimente en marchant dans la rue, en tâtonnant, en explorant le champ des possibles. Il se construit dans cet aller-retour qui peut être diachronique ou synchronique :

- Diachronique : aller-retour entre espaces séparés dans le temps de la vie comme les phases d'action (vie professionnelle) et de recherche (vie étudiante)
- Synchronique : dans un même espace-temps d'expérience : entre

dimension individuelle d'analyse et collective d'interaction, où à un moment donné on puisse, alors qu'on n'est dans aucune logique technique ou professionnelle, se donner cet espace-temps, ce « luxe » d'un travail réflexif sur sa pratique, sur ce qu'on fait.

Or, aménager les espace-temps de ces allers-retours est quasiment impossible. Vous êtes continuellement assignés à des positions et des postures sans pouvoir négocier ce tiers espace de la réflexivité. Sois-vous êtes dans une logique de recherche soit vous êtes dans une logique d'action, et pas de recherche-action. Agir pour agir ça ne fait pas avancer les choses. Il y a des gens qui font très bien leur travail pendant 50 ans, mais qui ne changent rien. De même, il y a des gens qui réfléchissent qui sont souvent très brillants mais qui ne produisent pas de changement social. L'intérêt c'est donc l'aller-retour entre recherche et action. Et s'il y a un moment propice à l'aller-retour, c'est justement la jeunesse. Mais il ne faut pas arrêter après, lorsqu'on est pris dans ses rôles sociaux, institutionnels. Le tiers espace ne doit pas être renvoyé, cantonné à une marge ou à une minorité, mais être proposé comme processus central de formation-action. Il peut aussi bien être négocié dans des lieux alternatifs qu'institutionnels. C'est notre démarche au laboratoire social, on travaille à la fois dans les ZAD, les squats, dans la rue, avec les récupérateurs vendeurs, les migrants et à la fois on travaille avec des municipalités, des missions gouvernementales et des institutions publiques comme le FONJEP ou l'INJEP, parce qu'on estime qu'il faut faire bouger les lignes partout.

Ce qui permet aussi d'introduire une autre notion, c'est celle de « centralité populaire », c'est-à-dire instaurer aux cœurs de la cité des espaces centraux comme l'ont été les bourses de travail, les maisons du peuple. On a de nouveau besoin de ces espaces

d'accueil inconditionnel d'une diversité pour qu'on puisse réfléchir sur ses conditions de travail et d'existence. C'est ce qu'a fait finalement le mouvement des gilets jaunes à travers les ronds-points, ou d'autres contre-espaces comme le mouvement des ZAD : retrouver l'entièreté de l'existence dans une configuration cohérente, gérer en commun les ressources vitales, permettre une pratique réflexive... Une nouvelle génération se forme à vitesse grand V en ouvrant des espaces réflexifs sur ses conditions de vie. On ne délègue plus aux autres de diriger sa vie, de dire comment on doit la vivre.

Donc il y a ce critère d'aller-retour, nous expérimentons tous des espaces intermédiaires de l'existence qui, bien que centraux dans nos vies, ne rentrent dans aucun CV, car échappant aux logiques techniciennes et professionnelles. Ces allers-retours de la réflexivité, ces tiers espaces et centralités populaires ne peuvent exister sans une tension entre l'autonomie où l'on crée ses propres normes et l'hétéronomie où l'on intègre les normes imposées de l'extérieure.

C'est l'enjeu entre l'instituant et l'institué. L'instituant crée ses propres processus autogérés. Par exemple, dans un squat, on crée les conditions collectives d'organisation de gestion de l'espace, on ne se laisse pas imposer ces normes de l'extérieur de l'habitat et de l'aménagement du territoire. Tout va être l'enjeu de la négociation entre ces espaces autonomes qui ne sont pas marginaux, mais centraux dans les espaces institués, c'est à dire l'émergence de l'espace du politique.

Autres conditions liées à l'autonomie : la possibilité de s'auto-missionner et de ne pas se laisser imposer l'injonction technicienne des appels à projets où la commande institutionnelle, répond avant tout au problème de l'institution. Par exemple, quand on développe des projets pour que les jeunes fréquentent des lieux,

c'est avant tout le problème des lieux, pas des jeunes. À quel moment les jeunes ont la possibilité de poser leurs propres problématiques ? Ce n'est pas forcément à eux de répondre au problème de l'institution. L'autonomie c'est donc créer les conditions de ce travail réflexif pour répondre à ses propres problèmes. Cet auto-missionnement a été l'acte fondateur de de notre laboratoire de recherche « LISRA ». On n'attend pas que telle situation fasse l'objet d'une commande institutionnelle, on décide qu'elle constitue en elle-même un laboratoire social et ainsi on légitime un espace qui n'est légitimé nulle part ailleurs. Par exemple quand on travaille avec les récupérateurs de rue, personne ne nous missionne pour ça. On veut les balayer ces gens-là de l'espace publique et donc de l'espace politique. Nous on dit : c'est une économie populaire infra capitaliste qui répond à des besoins sociaux et qui peut poser une alternative écologique. On valide ainsi un labo social.

On ne pourrait pas changer ces regards sans notre espace autonome, sans le laboratoire de recherche d'auto missionnement.

Ça permet aussi de sortir de l'injonction paradoxale de « participation ». A chaque fois, qu'on vous demande de participer faites le contraire ! Convoquer les gens qui vous demandent de participer ; convoquez-les sur votre proposition, dans votre espace. Si vous êtes dans la rue, convoquez-les dans la rue ; si vous êtes dans une expérimentation sociale, convoquez-les dans l'expérimentation que vous faites. N'allez pas participer aux dispositifs dont vous ne maîtrisez pas le sens et processus de production. Car votre démarche libre risque d'être soumise à une logique propriétaire qui capte l'intelligence sociale pour en faire une marchandise.

Une des conditions importantes aussi empruntées aux chercheurs du Sud, c'est le principe de croisement des

savoirs et de justice. Il ne peut pas y avoir de justice cognitive sans justice sociale. C'est-à-dire, on ne peut pas accéder au savoir si soi-même on est dans des conditions d'oppression et de domination.

Savoir et émancipation sont liés. Dans les luttes sociales du mouvement ouvrier au 19ème siècle à celui des gilets jaunes, nous voyons que les conditions de transformations sociales et de production de savoirs sont inséparables.

C'est aussi une manière de questionner l'injonction de l'« insertion » (socioprofessionnelle) faite aux jeunes, notamment ceux des zones rurales dépeuplées et des quartiers populaires relégués. Ils sont sommés d'entrer dans des dispositifs d'insertion ou un Service Nation Universel, comme si leurs conditions étaient réduites à cela. Ce n'est pas un problème l'insertion des jeunes, c'est l'insertion des espaces. C'est une question d'autonomisation des espaces où l'on se positionne autrement. Comment moi je peux construire quelque chose qui a du sens ? Par exemple, une économie du commun, du partage où mon travail prend une autre valeur. Cela ne peut se faire que si on travaille en même temps sur les conditions de justice sociale. Ce sont donc des conditions qu'on pourrait poser : quel espace on a envie de créer ensemble ? **Quelle est la place d'une recherche-action dans cet espace qui n'est pas simplement une production de savoir externe au processus, mais la manière dont le savoir transforme le processus ; le savoir qu'on tire de ces transformations pour poser des actes dans l'espace public, une parole publique?**

Christine Balaiï

Je vais parler d'une recherche-action menée en Seine-St-Denis avec Hugues Bazin et de mon itinérance en Bretagne à la rencontre des porteurs de projets de Tiers-Lieux « jeunes en TTTrans » à

Lorient, Morlaix et BpLC. La recherche-action en Seine-Saint-Denis : avec Hugues Bazin du LISRA et les résidents, nous avons organisé un atelier de recherche-action à l'Espace Imaginaire, un terrain en occupation temporaire géré par l'espace culturel Mains d'œuvres. Après une démarche participative,

l'Espace imaginaire a été conçu comme un espace partagé à la fois culturel, social, et environnemental etc, à travers différents projets : des résidences d'artistes, un kiosque solidaire, une cantine bio, une ruche, des découvertes pédagogiques...

Au moment de notre arrivée, l'espace commençait à être occupé par les résidents. Afin de permettre notre atelier de recherche-action, un acteur a installé une « bulle transparente » sur l'Espace Imaginaire qui a matérialisé les conditions d'une « agora » dans laquelle chacun a pu s'exprimer. Les résidents étaient présents, des habitants, des associations, des gens extérieurs, des architectes, des représentants de tiers-lieux ont participé également. Nous sommes partis d'une série de termes susceptibles de qualifier cet espace qui ont été classés ensuite en fonction de plusieurs problématiques. Est-ce que cet espace est un laboratoire social ? Quel est son rapport au territoire ? Quel est son rapport à l'économie ? Quelle est sa portée en termes d'émancipation et de transformation sociale ? Beaucoup de choses ont émergé à travers les discussions : des choses positives mais aussi des tensions ont pu être exprimées. Des SDF, membres du Kiosque solidaire et participant à la vie de l'espace, ont bouleversé beaucoup de données établies au départ. Ils passaient une bonne partie de leur temps à s'occuper du lieu, réaliser et construire les espaces communs, s'impliquer dans des projets, alors qu'ils étaient sans abri, bénévoles sans rémunération (l'association qui les gérait leur donnait seulement dix euros

par jour). Aussi ont-ils exprimé un problème de reconnaissance. Ils avaient envie de participer, d'aider la population, se sentaient légitimes et très motivés pour apporter un soutien à d'autres SDF et en même temps, ils avaient le sentiment de n'être pas reconnus voire « exploités ». La recherche-action leur a permis de prendre la parole, de revendiquer un certain nombre de choses et aussi de poser des suites pour l'action : Comment peut-on les accompagner à travers la mobilisation du réseau sur le territoire ? Comment peuvent-ils générer des revenus permettant ainsi l'émergence à partir de l'espace imaginaire d'une économie populaire ? Et comment les associer davantage à la gouvernance dans une démarche de recherche-action à long terme ? Cependant, nous nous sommes retrouvés confrontés à l'institution qui n'a pas donné suite à notre recherche-action et aux propositions qui ont émergé. Notre démarche a ainsi interrogé la façon dont une institution peut bloquer un processus en train de se faire ? Malgré cela, et même s'ils n'ont pas pu réaliser toutes les promesses exprimées dans les discussions, les SDF ont pris leur autonomie, ils ont créé leur propre association et ont cherché des « moyens du bord » pour subvenir à leurs propres besoins. Dans mon observation des tiers-lieux de la jeunesse en Bretagne, j'ai bien retrouvé la notion de Laboratoire social avec les notions de créativité, d'auto-construction, d'auto-organisation, d'espace de liberté sur tous les plans. J'ai trouvé très intéressante l'expérience de Morlaix où le tiers-lieu apparaît déjà dans l'agencement et la forme du lieu, par l'utilisation notamment de matériaux recyclés dans la construction de ce dernier. Le lieu a une identité forte, qui fait coexister un espace jeunes comme espace d'expérimentation à part entière, animé par les jeunes eux-mêmes qui s'auto-organisent

progressivement, et l'espace des professionnels. Ces derniers ont à la fois cette capacité d'animer des réseaux et de se remettre en question, de s'interroger, de dire : « on ne sait pas encore où ça va, on verra ». Le Tiers-lieu interpelle et fait bouger aussi les autres acteurs du territoire.

J'ai trouvé aussi intéressant le projet de Bain de Bretagne, où, dans un contexte institutionnel hyper contraint, qui a priori n'était pas favorable à une dynamique de 1/3 lieu, les référents sont arrivés, malgré tout, à libérer des marges de manœuvre et à s'appuyer sur elles pour redonner du pouvoir d'agir aux jeunes autour du projet d'espace jeunes. En faisant émerger des collectifs de jeunes, en associant les jeunes à la conception du lieu, en adoptant une démarche de développement local, ils sont repartis de zéro pour faire que ce lieu ait un sens pour les jeunes là où il n'en avait pas au départ. J'ai aussi été très impressionnée par l'Hôtel Pasteur à Rennes que j'ai visité également. L'Hôtel Pasteur a donné accès à ses locaux, sans condition, sur 3 mois à des particuliers, associations..., après un simple échange d'une 1/2 heure avec la responsable, pour faire les activités de leur choix. Seuls deux responsables gèrent le lieu avec la participation des résidents pour son bon fonctionnement. Et pendant 5 ans, il s'est passé des choses extraordinaires dans ce patrimoine ancien de la Ville. L'hôtel Pasteur a notamment accueilli les jeunes du LAP qui a été une véritable école de la vie et de l'autonomie pour ces jeunes.

Le projet de Tiers-Lieu des jeunes de la Maison Pour Tous de Lorient m'a particulièrement interpellée et je m'y attarderai davantage. J'ai tout d'abord trouvé super le centre social lui-même. J'ai eu l'occasion de fréquenter plusieurs centres sociaux gérés par les habitants, et là on a sans contexte un centre social basé sur les habitants avec une vraie logique d'éducation

populaire, très vivant, très bien inséré dans le quartier, hyper chaleureux pour les gens. Le centre social lui-même m'est apparu comme un tiers-lieu. J'ai été de prime abord un peu surprise par le tiers-lieu des jeunes, qui ne ressemble pas à un tiers-lieu par sa forme selon le schéma que je me faisais des Tiers-Lieux. Encore en constitution, le Tiers-lieu, a été mis en place par et avec les jeunes, de 11 à 16 ans, après une démarche de créativité avec une la troupe d'une compagnie de théâtre, et en lien avec les habitants du quartier. Situé au sein du centre commercial, il a permis de faire venir des jeunes qui ne fréquentaient pas le service jeunesse et d'associer des adultes qui voient ce qui se passe dans le lieu et y conduisent parfois des activités. Les jeunes y viennent aujourd'hui spontanément pour jouer aux jeux vidéo notamment ou attirés par le studio son qui a été mis en place par un de leurs aînés, mais beaucoup le voient encore souvent comme une extension du service jeunesse, sans saisir toujours la notion de tiers-lieu. Les responsables sont conscients de ces questions et s'interrogent sur la démarche participative qui est en train de se mettre en place : comment fait-on un 1/3 lieu ? Comment créer une dynamique intergénérationnelle ? Les jeunes impliqués dans la création du lieu dès son origine, sont extrêmement attachés et fiers de leur tiers-lieu. Mais comment associer davantage l'ensemble des jeunes, et notamment les plus jeunes, au fonctionnement du lieu ? Les référents sont dans une posture d'éducation populaire que j'ai trouvée exceptionnelle, l'accompagnement des jeunes par les animateurs et les référents du centre social est extraordinaire. S'agit-il cependant d'une démarche propre à un tiers-lieu ? Le tiers-lieu ressemble encore par son aspect à l'ancien centre d'information jeunesse, et personnellement j'ai regretté que l'approche environnementale

n'apparaisse pas dans le lieu ne serait-ce que par l'utilisation de matériaux recyclés. Il pourrait aussi être intéressant d'introduire auprès des jeunes des méthodes d'animation collaboratives, issues notamment du design ou du monde des alternatives, à l'exemple des outils ludiques utilisés dans les formations des délégués à Morlaix. Cela pose aussi la question de la redéfinition des postures et pratiques des professionnels ? Pour moi qui fais le tour des propositions alternatives sur le territoire national, je vois qu'elles émergent de partout autour de la transition écologique, environnementale, sociale, que cela oblige les acteurs à s'interroger sur le sens qu'ils donnent à leur action, et sur les outils qu'ils emploient. Il y a plein de choses qui auraient besoin d'être rendues visibles. Dans le quartier du centre social, j'ai retrouvé des dynamiques de quartiers populaires que j'avais vues ailleurs, mais cette dynamique-là liée à la transition environnementale apparaît encore peu présente. Comment intéresser les jeunes pour qu'ils puissent s'engager dans une dynamique plus forte qui les dépasse ; aujourd'hui on parle d'urgence environnementale, voire « d'effondrement », tout le monde est appelé à mettre la main à la pâte pour changer les choses, donc comment la jeunesse peut-elle s'en emparer ? Le directeur du Centre social aimerait bien faire de ce projet un laboratoire pour la ville. Comment un 1/3 lieu qui est dans un petit coin peut être porteur d'une dynamique qui va porter sur l'ensemble de la ville ? Comment peut-il devenir un premier laboratoire pour aller plus loin sur le territoire et sur l'ensemble de la ville en mêlant d'autres acteurs comme le Mouvement de l'Économie Sociale et Solidaire, par exemple, qui pourrait acculturer les jeunes. Les jeunes ont besoin d'apprendre. Même s'il est important de favoriser le pouvoir d'agir des jeunes, il

me semble important d'intégrer également une dynamique de transmission dans des domaines qu'ils ignorent, les adultes eux aussi ont un rôle. De même, les notions de collectif, de communauté, parties intégrantes de la dynamique de fonctionnement, mais aussi de rayonnement des tiers-lieux n'apparaissent pas encore clairement.

Hugues Bazin

Ça pose la question de la sortie de la logique d'expérimentation dans laquelle sont souvent enfermés les tiers lieux, comment on passe de l'expérimentation à la généralisation ? Et quel référentiel commun on trouve autour de ça ? Tu as parlé de transition, d'effondrement, de métamorphose, ce sont trois scénarios de développement territorial différents.

Ça ne veut pas dire qu'il y a un scénario meilleur que l'autre, mais cela veut dire qu'il faut partir de cette réalité pour créer un référentiel commun et ne pas s'enfermer dans un modèle, car sinon on finit par toujours citer les mêmes expériences dites « innovantes », sans rien faire bouger ensuite. **Donc, comment généraliser, sans en faire des modèles, mais des référentiels ? Le modèle appelant plutôt à une logique technicienne alors que le référentiel appelle plutôt à une logique créative des processus.**

Manon Fenard

Je peux faire le lien avec pas mal de choses à partir de l'expérience du Laboratoire Artistique Populaire (LAP). C'est une aventure artistique collective à destination de 25 jeunes adultes. C'est la 4ème édition, donc on peut parler de ce qui a pu fonctionner ou pas les années précédentes. Quand on dit « aventure collective », la dimension collective est vraiment très importante pour le LAP. Pendant 6 mois, les gens vont former un collectif de jeunes adultes aux profils sociaux et culturels très différents et c'est une

vraie aventure interculturelle car il y a de la rencontre entre ces jeunes qui partagent beaucoup de choses. Quand on dit « laboratoire », c'est dans l'idée de laisser la place à l'expérimentation, à l'espace de liberté, à la créativité et aussi ce sont les jeunes du LAP qui vont auto organiser, auto créer, avec beaucoup de partage de compétences. Il faut aussi que ce lieu existe pour que les choses émergent de ces groupes qui disent : il y a un avant et un après LAP. C'est très fort en termes d'expérience humaine, et par rapport à ce que vous disiez Hugues BAZIN, le LAP permet, dans la vie de ces jeunes, quelque chose au-delà de la réinsertion sociale. Cela permet de créer du commun, du partage, une expérience, des espaces de réflexivité en prenant des décisions collectives, en s'interrogeant sur la manière de prendre les décisions et sur comment on fait pour créer des nouvelles idées ? Cela a de la valeur en soi en termes de développement de compétences qui seront ensuite valorisées pour rechercher un emploi, mais ce n'est pas l'objectif premier. Pour beaucoup, c'est une pause, soit parce qu'ils sont au chômage, en réflexion au niveau de leurs études ou ils ont juste du temps parce qu'ils galèrent à trouver un emploi. Cet espace de temps vacant va être mis aux profits de ce projet et cela répond à une demande forte des jeunes investis dans le LAP. Ils sont vraiment en demande de vivre quelque chose de collectif, pour dépasser l'individualisme et la solitude des écrans. Le LAP a aussi comme particularité de se dérouler dans des lieux vacants comme l'Hôtel Pasteur, un ancien bar du centre-ville de Rennes et cela s'adressait à tous les jeunes de Rennes et de sa métropole. Mais cette année, on a migré vers le quartier de Maurepas pour s'ancrer dans un quartier avec ses partenaires et ses habitants. On a donc décidé d'ouvrir un LAP Maurepas qui vient de démarrer la semaine dernière. C'est vraiment un laboratoire, car on se

laisse la possibilité d'expérimenter cela. Il va y avoir des possibles qui vont se créer là dans le bas d'une tour et dans un des appartements qui doivent être réhabilités dans le cadre d'un projet d'urbanisme ANRU. La tour est quasiment vide, donc on nous laisse cet espace là pour que les jeunes créent comme ils le souhaitent. Ils seront accompagnés, mais leurs envies et souhaits feront émerger leur QG avec son identité propre, cela sera un lieu de rencontres, d'espaces informels ou chacun pourra participer.

Céline Martin

J'en profite pour faire le lien, on reviendra sur la pédagogie sociale ensuite, parce qu'on s'appuie sur le partenariat avec Keur Eskemm et le GPAS et des professionnels de jeunesse qui ont une posture réflexive, sans mettre le mot recherche-action dessus. On s'intéresse au passage de l'enfance à l'âge adulte, puisque le LAP se sont les 18/30 ans et le GPAS se sont les enfants jusqu'à 14 ans. On réinterroge l'usage des espaces publics dans un quartier en pleine rénovation, notamment les trajets pour l'école, avec des espaces qui leurs faisaient peur.

Notre projet s'inscrit aussi plus globalement dans le 30ème anniversaire de la convention des droits de l'enfant qui prévoit le droit de jouer, que nous avons requalifier comme le droit de vivre sa vie d'enfant. On part du principe de circuler dehors, car avec le GPAS il n'y a pas de local, en revisitant avec les enfants qui le souhaitent, l'histoire de leur quartier qu'ils se racontent. Le jeu étant une entrée possible, on est dans les 1ers questionnements d'usages et de représentations en dépassant la question des besoins qui sont bien souvent très implicites et donc par l'action et des techniques utilisées par le GPAS nous mobilisons des questions de recherche. L'idée est de se balader avec les gens en les incitant à décrire

leur environnement, les lieux qu'ils aiment, qu'ils laissent, qu'ils délaissent. Cela raconte une histoire qui nous permet de décrypter les blocages et les questionnements et éventuellement de potentiels besoins, mais je crois que d'aller directement aux besoins c'est compliqué pour tout le monde. Cette ingénierie de projet est très liée à la géographie sociale, on part des usages et des représentations. La production finale sera peut-être une œuvre d'art, mais on n'en sait rien, ce qui est très inconfortable. Il y a un double niveau, parce qu'on travaille à la fois avec les professionnels et les enfants. On n'est pas là non plus pour recréer ce qui existe déjà, on cherche plutôt des zones libres, des zones de l'imaginaire, c'est-à-dire sortir de la marelle ou du toboggan. Se rendre compte qu'une simple ligne tracée peut raconter une super histoire, et qu'effectivement les dealers d'à côté sont des méchants pirates, donc comment on fait lorsque les parents interdisent de passer par certains endroits, car les peurs se fabriquent et que les lieux qu'on qualifie « d'embrayeurs d'imaginaires » peuvent être bouchés ou fermés par un porche où il y a des dealers, parce que c'est trop prêt des enfants, de l'école : donc il va sans doute être fermé. Nous allons intégrer cette donnée dans nos réflexions. C'est juste le début de la démarche.

Je vais laisser la parole à Daniel CUEFF pour qu'il nous dise d'où cette approche de la pédagogie sociale est partie et comment cette pédagogie implique la notion de "hors-lieu".

Daniel Cueff

Nous étions à Brest, dans les quartiers populaires de la rive droite, quelques jeunes très peu nombreux qui se comptaient sur les doigts d'une main et qui avaient réussi difficilement à avoir le BAC. Pour tous nos copains et copines, ça n'allait pas à l'école et on trouvait cela injuste et terrifiant. On se

considérait même comme des anomalies. Certains d'entre nous, par hasard de la vie faisaient des études en sciences humaines, sociales, en animation à la suite de ce BAC. La première idée que nous avons, était basée sur un constat : « s'il y a échec de nos copains, c'est à cause de l'école qui broie les enfants et qui est un système de reproduction des inégalités ». Nous lisons avec bonheur Pierre BOURDIEU, qui affirmait que réussir ou pas à l'école, n'était pas une question de don, c'est une question d'appartenance sociale. De là où l'on part, on peut réussir ou pas, ou en tout cas réussir plus facilement ou pas.

Pour nous, c'était donc très simple : il fallait faire une pédagogie qui se différencie de celle de l'école, voire qui change l'école. Nous lisons dans le même temps Jean-Jacques ROUSSEAU: « l'enfant est naturellement bon c'est la société qui le corrompt ». Ça nous allait bien, parce qu'avant Rousseau, l'enfant était considéré comme mauvais, (il est né de la faute d'Adam et Eve) et pour l'éduquer il fallait le forcer, l'obliger : jamais un enfant ne pensera pas à travailler par lui-même si on ne le force pas à apprendre, il ne pense qu'à jouer ! La société en revanche est enseignée comme bonne, on apprend à l'enfant les valeurs de la monarchie puis celles de la République etc... Les 4, 5 copains et copines que nous étions au début mettaient alors en place des pédagogies non directives comme pour s'opposer aux méthodes directives de l'école d'alors. Ceux d'entre vous qui feront un peu de recherche dans les journaux d'il y a 35 ans trouveront des titres de Ouest France du style « Libres enfants de Larmor Baden ». Nous dirigeons donc des centres de vacances complètement « anar » : les enfants sortaient du centre comme ils voulaient, il n'y avait pas de groupes, pas d'équipes, pas de programmes et tout ça c'était un bordel joyeux et

anarchiste. On laissait faire le milieu naturel ! Mais, comme nous faisons nos études en sciences humaines et que nous avons des doutes un peu sur cette pédagogie, nous essayions de l'observer de l'intérieur. On s'apercevait que ces « libres enfants de Larmor Baden », reproduisaient des situations de difficultés dans lesquelles ils se trouvaient toute l'année dans leurs quartiers : bagarres, conflits, ... rapports garçons /filles tout à fait intolérables. Donc cet enfant « libéré » des règles n'était pas naturellement « bon ». Mais on continue ces pratiques pédagogiques car bordéliques et libertaires, elles nous apprenaient beaucoup de choses en termes d'organisation.

Un jour, on fait un nouveau centre de vacances du côté de Poullaouen, après avoir été virés de pleins d'endroits parce que plus personne ne voulait de nos équipes jugées avec raison comme libertaires. On s'installe dans ce centre une petite ferme, avec des animaux. C'était très bucolique, sauf que nous étions dans un milieu rural et l'on s'aperçoit que les enfants sont plus intéressés par la ferme d'à côté, la vraie vie de la ferme, bien plus que par la petite ferme pédagogique que nous étions en train d'installer. On se dit : il y a quelque chose à apprendre de cette situation. Nous avons, à l'époque la chance de rencontrer Bernard CHARLOT, qui nous dit : « la pédagogie non directive, comme la pédagogie directive que vous contestez sont toutes deux des pédagogies idéologiques ». Ça nous a fait un choc. Ce sont des pédagogies idéologiques parce qu'elles partent toutes les deux d'une image philosophique de l'enfant, « l'enfant bon ou l'enfant mauvais », alors que l'enfant est un être social, concret, pratique, vivant dans des conditions singulières qui fondent et forment ce qu'il est.

A partir de ce moment, nous changeons de cap : l'enfant est un être social,

construit par la société dans laquelle il est. Donc, si on veut que l'enfant grandisse dans cette société, il faut qu'il puisse apprendre ce qu'est cette société. Nous décidons de mettre en place une pédagogie sociale, c'est-à-dire une pédagogie dans laquelle l'enfant agit dans la société qui le construit en tant qu'être humain et futur adulte. La première décision prise en 1980, sur le quartier de Keragoyat à Brest, est de ne pas avoir de local où serait « fait de la pédagogie » mais de faire la pédagogie dans la vie ordinaire. Cela a été et est toujours une difficulté tout à fait considérable. Créer des centres de loisirs comme identité éducative sans locaux (c'est toujours le cas à Brest, à Rennes, à Varsovie) est bien légal mais rare. Et bien chaque année ou presque, la CAF demande la fiche technique des pompiers, et chaque année le centre de loisirs est refusé parce qu'il n'y a pas cette fiche. On doit réexpliquer qu'il n'y a pas de local puisque la pédagogie est hors les murs, dans la vie ordinaire.

Alors concrètement, comment se passe une pédagogie hors les murs? Dans une ville comme à la campagne, il se passe beaucoup de choses tous secteurs confondus (sportif, culturel, social ou économique...). Notre objectif est que les enfants fréquentent le plus possible tous ces espaces et en profitent. Par exemple à Rennes, les animateurs sont fadas de l'Opéra. Les enfants qui ne connaissent pas cet endroit, découvrent un monde étrange et étranger, avec des règles bizarres et ce ne sont pas du tout les mêmes règles qu'aux Transmusicales où les enfants vont aussi.

De fait, l'enfant s'aperçoit, (c'est notre objectif) que les règles sont relatives et dépendent des contextes qui les produisent. Et cela permet de montrer à l'enfant que les règles ne sont pas immuables, mais sont changeables. En ce sens, la pédagogie sociale est une pédagogie révolutionnaire parce qu'elle conduit les enfants à

comprendre, par l'expérience, que la règle n'est pas donnée mais acquise, que la règle est une invention humaine, qu'on peut en prendre possession ou essayer de la transformer. Créer un centre de loisirs sans locaux et sans horaires fixes (puisqu'ils sont déterminés par la vie sociale des enfants qui le fréquentent) n'est pas une chose simple.

Mais il existe une autre difficulté : comment échapper à la forme scolaire? Je vais prendre deux exemples :

- Si par malheur des pédagogues vont voir le directeur de l'Opéra de Rennes et disent « on voudrait bien venir visiter et être reçus », c'est épouvantable, parce que le directeur va probablement déléguer une personne qui va recevoir les enfants, les faire assoir et faire l'école au cœur même de l'Opéra.
- Quand vous allez visiter une ferme et que vous avez le malheur de prévenir l'agriculteur, immédiatement, il va se sentir obligé de faire assoir les enfants, de sortir une pancarte sur le circuit du lait et de l'expliquer aux enfants qui vont se faire « ch..r » royalement parce que c'est en fait l'école sans être l'école.

La forme scolaire imprègne notre société de façon dramatique. Donc, pour ce qui concerne la pédagogie sociale, quand les enfants vont à l'Opéra de Rennes, ils vont à la répétition, sans prévenir et jamais un enfant n'est chassé. Bien sûr, il ne faut pas venir à 40 ou à 10, mais à 2 ou 3, pour être discrets. Il faut que la situation prenne le dessus sur l'enfant et non que le groupe d'enfants prenne le dessus sur la situation parce qu'alors il faut faire silence, faire assoir...La pédagogie sociale hors les murs est plus facile quand on travaille auprès des enfants de la rue, parce qu'ils sont de notre côté, ils détestent l'institution. Ceci étant, Il n'est pas évident d'aller à l'Ambassade de France pour défendre le projet Européen du GPAS en disant

que notre objectif ne sera pas de faire retourner les enfants à l'école parce que sinon ils vont fuir. Nous informons vouloir travailler sur d'autres objectifs dans l'espace public pour tenter de rentrer en contact avec l'enfant puis de le sortir fréquemment de son milieu pour qu'il fasse des comparaisons.

Vous ne pouvez pas savoir l'effet que ça fait aux enfants d'aller dans un lieu qu'ils détestent.

Nous avons fait des petites études, et plus l'enfant a hâte de partir du lieu dans lequel il se trouve, plus il en garde mémoire parce que c'est quelque chose qui a heurté sa façon de faire et sa façon de voir. Son esprit critique est émoussé ! Je vais prendre un autre exemple pour illustrer la pédagogie sociale. Les pédagogues cherchent à repérer les centres d'intérêt des enfants.

Dans cet exemple des enfants disent être passionnés de cuisine. Avec les pédagogues, ils vont dans tous les restaurants possibles et imaginables de Rennes pour aller y faire la cuisine, dans les cuisines, avec les cuisiniers. Les enfants ont ainsi compris que quand on va au restaurant ouvrier un peu endimanché on se retrouve comme des « nouilles » habillés à contretemps. De même dans un restaurant très chic, ils ne se sont pas sentis du tout dans le coup de ce qu'il aurait fallu faire ! Donc les enfants voient que la règle varie d'un endroit à l'autre (les menus, les recettes, le service...). Les enfants réaliseront à l'issue de cette expérience un livre de recettes qui sera dédié par Paul BOCUSE. La pédagogie sociale est fondatrice d'une formation sociale de l'enfant.

L'un des projets magnifiques que je connais est celui du festival du Court métrage à Brest. Chaque année 3 ou 4 enfants ont une mission, une fonction à l'intérieur du festival, (c'est le seul festival au monde qui fait travailler les enfants gratuitement !) Les enfants ont une tâche, ils vont par exemple placer les spectateurs, accueillir les artistes,

passer le micro. Ils sont au cœur de l'action, d'une action concrète et positive, c'est à ce moment-là que leur formation sociale critique devient effective.

Hugues Bazin

Deux réactions par rapport aux dernières interventions, sur l'importance du droit à l'expérimentation dans toute sa dimension pas simplement de bricolage, mais en refusant de répondre aux normes, de dire : à quoi cela sert, en quoi vous êtes productifs ? Partir vraiment de l'espace et comprendre ce qui se passe dans le processus que l'on est en train de créer sans chercher à voir une utilité sociale : est-ce que vous créez du lien social ? Est-ce que vous insérez ? La question complémentaire à cela s'est, comment ce droit à l'expérimentation peut rentrer dans le droit commun ? Comment sortir des logiques techniciennes d'appel à projets ? La pédagogie sociale revient aussi à dire : comment partir du milieu, dans les deux sens du terme ? Ce qui est au centre, « un espace qui pousse du milieu », comme dirait DELEUZE et d'autre part **comment le milieu social est apprenant, comment ses conditions sociales, le territoire, les espaces publics sont réinvestis, ce « droit à la Ville » pour paraphraser LEFEVRE, d'occuper l'espace, le réinvestir? On peut recréer un nouvel écosystème, pour rejoindre la pédagogie sociale où sont inclus aussi bien les enfants que les parents. Il y a là un enjeu central.**

Manon Fenard

Avec la recherche-action et la pédagogie sociale, on met les enfants au cœur de la vie réelle, je trouve intéressant cette démarche d'aller questionner des enfants et des jeunes adultes sur leurs usages et non usages de l'espace public, est ce qu'ils arrivent

à cohabiter ? Je pense que dans la recherche-action, on va vraiment donner la parole aux enfants et aux personnes concernées : que faites-vous de cet espace-là ? Comment vous le vivez ? Quelles solutions on pourrait trouver ? Après, on y ajoute une patte artistique, parce que cela fait partie de nos outils, ça donne du pouvoir aux gens d'être intégrés dans une recherche, même s'ils n'en ont pas vraiment conscience.

Céline Martin

Ça fait partie de nos gros points de vigilance, pour reprendre des termes qu'on utilise en réunion de travail, de faire attention à ne pas instrumentaliser ou projeter nos propres désirs. Je voulais ajouter qu'on travaille aussi avec les familles qui ont un usage propre, avec la place de la peur, plus ou moins fondée, le problème est surtout de l'identifier et de travailler avec ça. Les pédagogues de rue vont aussi dans les familles, c'est un contact, accepté et assez ordinaire finalement, c'est du lien. Cela peut faire bouger la perception des parents qu'ils ont du quartier, sans prétendre qu'on va tout révolutionner et que leurs ressentis est injustifié, c'est plus complexe que cela bien sûr.

Hugues Bazin

L'idée est maintenant de dire comment on poursuit cet espace ? Avec quel outillage, qui ne soit pas forcément des recettes d'ailleurs, parce que je n'y crois pas aux recettes. Mais, comment vous avez envie de continuer un espace réflexif là où vous êtes et comment vous avez envie de le croiser, de produire, diffuser, valoriser ? Comment rendre visible, parce que la visibilité c'est un enjeu politique ? Et aussi comment valoriser et légitimer cette production de savoirs et comment les principaux acteurs, en l'occurrence les jeunes, peuvent participer à cette co-production de

savoirs qui est générée ici ? De quels outils, quelles armes, quelle nature d'espaces a-t-on besoin aujourd'hui pour poursuivre ce travail ? Si bien sûr vous en trouvez la nécessité, comment provoquer et accompagner la naissance d'espaces qu'on les appelle tiers espaces ou tiers lieux ? Avec quel support ? Il y a le médium de l'écriture, mais cela peut être aussi l'audiovisuel, la musique. L'important est de n'être pas que cantonné au spectacle, mais que l'expression d'une expérience collective soit aussi un lieu de production de savoirs, qu'il n'y ait pas d'un côté la partie réflexive et de l'autre la partie festive. Donc, quels sont les médiums qu'on peut s'approprier ?

On a parlé de vidéos et de films ce matin pour valoriser cette production de savoirs. L'écriture réflexive par exemple permet de lever les blocages liés à l'écriture contrainte par l'école ou le boulot, ou alors lorsqu'on a une vision de l'écriture comme littérature qui est une forme très normative. Alors que l'écriture est profondément libératrice et la connaissance un plaisir. Quand j'étais travailleur social, on animait une revue, « paroles et pratiques sociales » en disant : les travailleurs sociaux ne sont pas simplement des techniciens qui obéissent aux ordres, ils sont capables de réfléchir sur leur pratique et la meilleure façon de créer cet espace de liberté, c'est l'écriture. Donc cette revue a durée 18 ans et 59 numéros[1], nous donnions la parole aux acteurs qui devenaient chercheurs, ils développaient une réflexivité. Donc, pendant toutes les années 80-90, il y a eu un panorama de toutes les problématiques de la société qui ne sont d'ailleurs toujours pas résolues aujourd'hui parce qu'on n'a pas donné le pouvoir à cet espace-là. Dans les cahiers de l'action 51/52 de l'INJEP, il y a un numéro spécial sur l'écriture

[1] Revue Paroles Et Pratiques Sociales : <http://recherche-action.fr/revue-peps/>

réflexive avec une quinzaine d'expériences de tiers espaces d'exposées, où les personnes qui ont écrit n'ont pas l'habitude d'écrire de cette façon et grâce à l'écriture ils ont pu valoriser et diffuser la production de savoirs.

Pour conclure, je voulais parler du rapport au temps parce que les deux sont liés, pour créer du temps, il faut créer de l'espace et réciproquement et souvent ce temps long là on ne l'a pas. La logique de projet est très courte, la logique même de recherche et des politiques est assez courte, au pire c'est trois voire cinq ans. On parlait du développement humain non fini, c'est beaucoup plus long et dans les cahiers de l'INJEP, on a fait un premier numéro en 2006 et un second en 2018, donc vous voyez, il y a 12 ans qui les séparent. Ce sont à peu près les mêmes acteurs qui y ont écrit et c'est cela qui a structuré le réseau « recherche action ».

Donc, entre autres par l'écriture, « espace populaire de création culturelle :enjeux d'une recherche-action situationnelle » [3], on rejoint la pédagogie sociale et aussi l'ethnométhodologie, c'est-à-dire valider ses propres normes en situation. Ces espaces, c'est un travail à long terme. Il faut créer en même temps ces référentiels, s'adosser à des institutions, les bousculer. Georges PEREC disait « vivre c'est aller d'espaces en espaces en se cognant le moins possible », je dirais expérimenter c'est en se cognant presque le plus possible, parce qu'il faut se cogner contre ces formes-là pour créer l'espace, et on est la preuve que cela peut tenir dans le temps.



[3] Espaces populaires de création culturelle : enjeux d'une recherche- action situationnelle, Cahiers de l'action 2006 (No5) : <https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/09/ca5.pdf>

Les mots de la fin, regards croisés sur les journées Clôture des journées

animé par



Bérénice Huvet, étudiante en master 2, Intervention et Développement Social, Université Rennes 2, stagiaire pour JeTTT



Wilfried BEYEME
Master Économie Sociale et Solidaire, Université Rennes 2, stagiaire pour JeTTT



Margot Davoust, étudiante en master 2 Intervention et Développement Social, Université Rennes 2, stagiaire pour JeTTT

En tant que stagiaires au sein du projet « Jeunes en TTTrans », il nous appartenait d'abord d'observer le déroulement des ateliers et séminaires, puis de relever tous les points qui nous paraissaient pertinents à remonter, et enfin d'être en charge de l'animation du temps de clôture des journées d'études.

C'est donc par une observation plutôt passive que nous avons immergé l'ensemble des activités en même temps que les différents invités en commençant par l'organisation des ateliers dans la journée du Mercredi 11 décembre, suivi des conférences et séminaire du jeudi 12 décembre. Dans ce contexte, à partir de nos missions respectives de stages, et ayant comme support le programme et le contenu des journées d'études, il nous était possible de relever, sous l'angle que l'on choisissait, la raison de notre présence ici, ce qui nous interpellait dans ces journées, la résonance de ces dernières dans l'ensemble du projet. Ces papiers enrichis tout au long de cette manifestation nous a naturellement permis d'apporter un regard croisé dans une ambiance conviviale à la clôture des journées d'études. De ces notes, on pouvait

remarquer par exemple qu'au delà de tous ces croisements d'intérêts entre acteurs associatifs, institutions et jeunes, on observait tout de même une grosse volonté de tous exprimée par leur participation massive, mais aussi de témoigner que la question des jeunes interpelle tout le monde, il y a eu une bonne implication de par la qualité des interventions.

Par ailleurs, il nous semblait important d'inclure le public, c'est-à-dire les personnes ayant assisté aux conférences et/ou participé aux ateliers dispensés au cours de ces journées, en partant du postulat qu'elles auraient, elles aussi, des réflexions ou ressentis à partager sur ce qu'elles avaient vécues pendant ces journées d'études. Sans avoir le temps d'être dans un échange, il était question de donner la parole et d'être à l'écoute des participants et participantes à ces journées.

Il nous paraissait aussi nécessaire d'avoir recours à une animation qui permettait à la fois d'évoquer les choses agréables mais aussi désagréables qui avaient pu être vécues. Nous avons donc choisi de nous appuyer sur le jeu « la pépite, le râteau, la besace » qui consiste

respectivement à partager en un mot ou plusieurs ce que la personne a relevé de négatif, de positif, ou encore ce qui l'a interpellé.

Pour réaliser au mieux cette animation dans le temps qui nous était imparti, nous avons proposé aux personnes présentes de se regrouper par cinq pour échanger autour des journées et faire émerger, si possible, une pépite, un râteau et une besace en commun. Chaque thématique était ensuite présentée à l'ensemble du groupe. Pour terminer ce temps de partage, ainsi que les journées d'études, nous [les stagiaires] avons pris la parole à tour de rôle pour exprimer en quelques phrases ce qui nous a interpellé dans ces journées.

Cet exercice particulier aura finalement permis de travailler le pouvoir d'agir à deux niveaux : notre propre pouvoir d'agir en tant que stagiaire et le pouvoir d'agir des participants. Effectivement, cette animation finale s'est imposée comme un véritable levier de participation dans ces deux niveaux différenciés. En tant que stagiaire, il s'agissait là d'une responsabilité pleine et entière qui allait de la conception d'un temps de débats à sa mise en œuvre. Le cadre de proposition était large et nous permettaient de disposer d'une marge de manœuvre considérable. Marge de manœuvre qui, nécessairement, amplifiait notre possibilité d'initiatives et de propositions.

Combinée à cette liberté importante, l'attribution de cette responsabilité ne pouvait qu'amplifier notre sentiment d'appartenance au projet. Or, c'est bien en se sentant véritablement partie prenante d'un projet qu'on peut progressivement s'éloigner d'un statut d'observateur pour endosser véritablement le rôle d'acteur.

Si ce temps d'échanges nous a donc permis d'accroître notre capacité d'action au sein de JeTTT, il semble qu'il en soit de même pour les participants. Effectivement, il s'agissait

là de l'objectif transversal de l'animation : les participants n'étaient pas observateurs, mais véritablement acteurs. En effet, s'il s'agissait dans un premier temps de se distancier des deux journées vécues pour construire collectivement un positionnement critique, le partage de cette position constituait bien l'horizon commun des différents groupes de discussions. Le but était bien là : prendre position et partager publiquement sa vision des choses, autant dans ses dimensions négatives que positives. Pour permettre une expression libre et non bornée, la critique ne peut effectivement se limiter à aucune de ces deux dimensions. Ainsi, l'objectif de cet exercice était bien ici : de permettre aux participants de participer pleinement à un temps d'échange afin d'accroître leur capacité d'expression et donc d'action.

Qu'il nous concerne - en tant que stagiaires - ou qu'il concerne les participants, l'endossement de ce rôle d'acteur nécessite toujours un certain niveau de reconnaissance pour que le protagoniste puisse s'autoriser à prendre cette responsabilité. La responsabilité confiée témoigne toujours d'une certaine reconnaissance combinée à une confiance nécessaire qui rend possible la délégation. C'est donc peut-être dans cette reconnaissance préalable que s'enracine la possibilité de se sentir légitime pour proposer une animation ou s'exprimer librement au sein de celle-ci...



Scène ouverte-apéro concert



#Deep Side, Rock alternatif, Bain de Bretagne



#Joy in Mess, Métal crossover, Bain de Bretagne



#Akram & Liam, Rap, Lorient



#Enoha, Rap, Lorient



le4bis
Information Jeunesse

action.culturelle@le4bis-ij.com
4 bis cours des alliés à Rennes



Séminaire de clôture Réflexion sur le concept de mixité

Intervenante



Laurence Davoust-Lamour, docteure en Sociologie et membre du LABERS (Laboratoire d'études et de recherche en sociologie est une équipe d'accueil - EA 3149). Responsable du Réseau SOCIOSCOPE et évaluatrice de la recherche action Jeunes en TTTRans

Participants

Étudiants du Master 2 « Intervention et Développement Social » de l'Université de Bretagne Sud

Pour cette dernière année, un séminaire est venu compléter les Journées d'étude, permettant, en cercle plus restreint, de poursuivre la réflexion et de s'approprier les questionnements. Les responsables du Master 2 « Intervention et Développement Social » de l'Université de Bretagne Sud ont inscrit, depuis trois ans, les journées d'étude de TTTRans dans le cursus de formation. De fait, ce sont donc annuellement plus de trente étudiant.e.s du champ social et médico-social qui se déplacent sur Rennes à cette occasion et qui participent à tout ou partie de ce temps fort.

La réflexion menée lors des journées a souvent conduit les participants à interroger le concept de mixité. Ce lien avait été supposé dès l'introduction de ce temps fort de TTTRans. Les questions de mixité - sociale, genrée, culturelle... - sont générées par la nature même des lieux qui ont été présentés et questionnés durant ces journées de travail, mais elles sont également présentes en permanence dans les contenus de formation des étudiant.e.s : mixité professionnelle

dans le champ social, sanitaire et médico-social, mixité d'usage des dispositifs, mixité ou uniformité des populations fragiles, précaires, vulnérables... mixité, enfin, en termes d'injonction des politiques publiques sociales, ou finalités des projets de structures sur les territoires... En d'autres termes, cette dernière journée de séminaire a permis aux participants de dessiner les contours d'un concept présent, prégnant, et multi facettes dans le vaste domaine de l'intervention sociale.

Les travaux sont partis d'un enseignement issu de l'évaluation 2018 de la recherche action Jeunes en TTTRans : « La mixité sociale a été également évoquée par les jeunes comme facteur de difficulté et de tensions au sein du collectif [...] Les relations entre pairs, alors même que la mixité sociale est affirmée dans les objectifs des professionnels, sont jugées complexes pour les jeunes, lorsqu'ils sont issus de milieux différents : ce point est essentiel dans l'analyse que l'on peut faire des retours des jeunes, car il atteste de la nécessité d'accompagner la

construction d'une vraie démocratie au sein des collectifs.

Certes, il est peut-être plus facile de construire du commun avec celles et ceux qui nous ressemblent le plus, mais dans les finalités des programmes d'actions TTTans, les questions de transversalités regardent également les groupes sociaux. De ce fait, la mixité sociale s'inscrit ici comme un axe à travailler, à développer, à interroger pour la suite, notamment en termes de conditions à mettre en œuvre pour la rendre possible »[1]. Les échanges suscités par cet extrait au cours de cette journée de séminaire ont été nombreux et le présent texte n'a pas vocation à résumer ici leur richesse. Mais, certaines réflexions méritent d'être mises en exergue, pour qu'elles puissent nourrir les choix opérés sur les territoires, en matière de politique sociale, et plus spécifiquement en matière de politique jeunesse. Nous n'en retiendrons ici que trois, qui nous paraissent fonder un préalable à la mise en œuvre d'un projet politique jeunesse :

- La mixité ne peut se décréter de l'extérieur sans qu'elle soit appropriée par celles et ceux qui doivent la mettre en œuvre. Ainsi, les finalités éducatives ou sociales qui la définissent comme prioritaire et incontournable méritent peut-être d'être précédées d'un travail collectif qui rende intelligibles les enjeux de cette mixité souhaitée. En d'autres termes, si ce que peut produire la mixité n'est pas valorisé, il y a fort à parier que son application ne suscite pas toujours de grands enthousiasmes...
- Les intérêts divers des mixités, toutes aussi diverses, ne constituent pas un postulat inébranlable. Les expériences professionnelles et personnelles des participants au séminaire dont il est question ici regorgent d'exemples attestant de temps particuliers, circonscrits, finalisés, au cours desquels la non-

mixité a généré des « bénéfiques » pour ces protagonistes. Les espaces au sein desquels il est possible de ressentir de la ressemblance à l'autre, les groupes restreints où l'on accepte de parler parce que l'autre se place en miroir de ses propres angoisses, les lieux où les affinités sont telles que tout autorise à baisser la garde... sont autant d'exemples qui montrent que la mixité est parfois une épreuve à elle-seule. Son intérêt et sa nécessité n'ont pourtant jamais été remis en cause durant ce travail collectif, mais ses modalités, dans le temps et dans les espaces, ont été redéfinies pour ne plus être posées comme des évidences.

- La mixité, au cours de ce séminaire, a surtout fait l'objet de débats sur les conditions qui la rendent possible - et intégrée par ses porteurs -. En ce sens, le lien entre le Vivre ensemble et les déclinaisons plurielles que suppose la mixité a souvent été mobilisé comme levier préalable à rendre visible, à travailler collectivement, à s'appropriier ensemble les éléments constitutifs d'une société démocratique, et donc mixte.



[1] Document complémentaire note évaluative JeTTT 2018. « Recueil et analyse de la parole des jeunes impliqués dans les plans d'actions de Jeunes en TTTans ». Mathilde BAILLIEUX, Charlotte GUEGANIC, Julie LE CLANCHE. Sous la direction de Laurence DAVOUST-LAMOUR. Mai 2019.



ANNEXES...

Texte transmis par Guy Di Méo (conférence dialoguée 1)

- LIEU = entité géographique (petite taille, grande échelle ? pas uniquement ni toujours) dotée d'un sens social, nœud de l'existence individuelle et de la vie sociale. Il tend à abolir la distance spatiale et à réduire les distances sociales. Il installe la COPRÉSENCE d'êtres et de choses, il est donc doué d'une capacité de maintenir ensemble des êtres hétérogènes en cohabitation. C'est une CONTRACTION de l'espace géographique promouvant un système de PROXIMITÉS.
- LIEU = doté d'une FONCTION, c'est donc un espace de transformation. Sa fonction, unique ou dominante, lui confère de strictes LIMITES, au point que sa réalité surgit de sa CLÔTURE.
- LIEU = CO-CONSTRUCTION d'un ESPACE et d'un INDIVIDU ou d'un GROUPE (rapports signifiant/signifié) par le jeu des PRATIQUES, arts de faire et des REPRESENTATIONS.
- LIEU = espace d'INTERACTION doté d'une MATÉRIALITÉ (identification sensorielle), mais riche de valeurs IMMATÉRIELLES (symboliques, emblématiques, univers de signes) incluant des effets de MÉMOIRES (individuelle, sociale, collective) pouvant donner lieu à une PATRIMONIALISATION.
- LIEU = ESPACE SOCIAL borné combinant quatre instances dans une sorte d'alliage socio-spatial. Comme le territoire, c'est un QUADRIPARTITE imbriquant l'idéal et le matériel, l'infrastructure et la superstructure. Ses quatre instances = GÉOGRAPHIQUE et ÉCONOMIQUE (infrastructure), POLITIQUE et IDÉOLOGIQUE.

L'Instance Géographique = un espace à aménager/approprier, creuset de l'action (publique/privée) et de la production de COMMUNS.

L'Instance Économique = gestion d'un bien commun (budget, etc.)

L'Instance Politique = utopie et formation citoyenne ; démocratie participative et gouvernance partagée. Émergence de TENSIONS et de CONFLITS.

L'Instance Idéologique = valorisation de la cohésion/cohérence sociale ainsi que des rapports intergénérationnels. Postulat du caractère émancipatoire et démocratique (citoyen) de la PARTICIPATION. Croyance aux vertus de la convivialité sociale.

- LIEU (ouvert/fermé) = nécessairement soumis à une DOUBLE INTÉGRATION (TERRITORIALE et RÉSILIAIRE) qui permet d'aborder les questions de MOBILITÉ (tantôt sous l'angle des territoires -échelles-, tantôt sous celui des réseaux - relais).

QUESTION SUSCEPTIBLES de CHARPENTER la CONFÉRENCE-DIALOGUEE

1/ Ces tiers-lieux sont-ils vraiment des modèles d'intégration/inclusion sociale ? Pourriez-vous énoncer, d'après votre expérience et vos recherches, la « mécanique » de fonction inclusive ?

2/ Dans ces lieux, le partage est-il conciliable avec l'appropriation identitaire, la création d'un lieu pour soi ?

3/ Le lieu ne risque-t-il pas de constituer un « camp retranché », de couper les jeunes de la société et de ses réalités ?

4/ Comment intéresser les jeunes, sur la base exigeante d'une démocratie participative, à la « gestion éducative » de tels lieux ?

5/ L'intergénérationnel, essentiel dans une figure d'intégration sociale réussie : comment le gérer en bonne démocratie participative ?

6/ Comment attirer (voire impliquer), dans l'ordinaire du lieu, les acteurs politiques et économiques, ceux de la société civile, afin de conférer une dimension réaliste et opérationnelle (déboucher sur la pratique, l'emploi, la création

d'activités, etc.) aux contacts qui s'y établissent ?

7/ Comment concilier fonctions récréatives, éducatives et économiques dans l'enceinte du lieu.

8/ Comment aborder la question des tensions, conflits, phénomènes de leadership et autres effets de domination, y compris dans les rapports de genre ?

9/ Comment articuler le lieu avec des territoires significatifs de référence (territoire politiques et réseaux sociaux par exemple).

10/ Question du statut de l'évaluation dans la vie du lieu.

11/ Les tiers-lieux peuvent se développer partout, mais encore ? Définir des sites privilégiés. Poids de l'histoire, de la durée, de la valeur sociale et patrimoniale du lieu. Idée d'une co-construction active du lieu impliquant des corps de métiers, des organismes d'insertion, etc.

12/ Lieux de la ruralité (des champs), lieux de la ville : est-ce la même chose ?

13/ Lieux, mobilités, interterritorialités, quelles articulations ?

Texte transmis par Jean-Claude Richez (conférence dialoguée 2)

Notes :

- « Conférence dialoguée », Pour des lieux ouverts utopistes et formateurs, 4^e journées d'études, Jeunes en TTTrans, Rennes, École des Hautes Études en Santé Publique, EHESP et Le 4 bis, 12 décembre 2019
- « Conférence », Jeunes, Espace public, Lieux de jeunes, Clermont-Ferrand, Institut du Travail de la Région Auvergne, ISTR, 12 mars 2020
- « Soirée débat Jeunes », Espace public, Lieux de jeunes, Clermont-Ferrand, Réseau des Professionnels de Jeunesse d'Auvergne, RJPA, 12 mars 2020

Jeunes : des lieux pour les jeunes et les jeunes dans l'espace public

La revendication d'un lieu à eux, d'un local, est une revendication permanente et stable de la part des jeunes. C'était déjà, au milieu des années 1990, leur principale revendication à Strasbourg quand j'y étais adjoint de Catherine Trautmann en charge de la jeunesse et de l'éducation populaire comme pour tous les élus et professionnels de jeunesse réunis en un réseau de villes (Brest, Nantes, Orléans, Toulouse, Strasbourg). C'était encore le cas ces dernières années lorsque je menais des enquêtes autour des problématiques de jeunesse dans des villes, que ce soit à Romans sur Isère, Saint-Etienne, Villeneuve Saint-Georges, les Lilas ou encore Clichy-sous-Bois. Cette demande revenait de façon récurrente dans toutes les études de l'équipe de chercheurs que je coordonnais comme responsable des études à l'INJEP entre 2002 et 2014[1]. Cette demande d'un lieu « à eux » perdure tout au long de cette quinzaine d'année alors même que notre société et sa jeunesse connaît de profondes transformations sous l'effet notamment de l'entrée dans l'ère de la société numérique. Elle renvoie chez les jeunes à une autre demande, celle de la reconnaissance d'une place dans la société, d'une place dans l'espace public compris à la fois comme espace physique et espace politique : espace physique comme lieu de circulation des habitants (rues, places, jardins) mais aussi comme « champ des libertés » de circuler, de manifester, de s'exprimer, espace de la vie collective et au-delà au sens d'Habermas tel qu'il le définit dans son ouvrage Espace public de 1962 comme ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun[2].

Aux fondements de la revendication d'un lieu : place des jeunes

De l'espace public, sous ses différentes formes, la jeunesse est exclue : elle n'est ni reconnue comme à sa place dans l'espace public, pas plus au sens physique qu'au sens politique. Dans l'espace public, ils sont jugés gênants, bruyants, source d'insécurité. Ils questionnent et dérangent. Dans le second, ils ne sont reconnus comme théoriquement légitimes qu'à partir de dix-huit ans, avec le droit de vote. Mais ils ne sont pas pleinement bénéficiaires de tous les droits sociaux. Ils ne sont

pleinement majeurs qu'à partir de 25 ans comme en témoigne notamment la législation concernant le RSA.

La jeunesse n'est pas considérée comme partie prenante de l'espace public. Elle est cantonnée à des espaces sous haute surveillance : école, équipements sportifs ou socio-culturels. Ils se voient parfois allouer des espaces jeunes au statut souvent incertain quant à la place qui leur est faite. Elle est en général résiduelle et limitée à des activités qu'ils ne choisissent pas généralement ou alors soumis à l'impératif du projet.

Ils trouvent alors refuge dans des interstices de la ville dans des espaces à l'interface du public et du privé : pieds d'immeubles, entrées d'immeubles, caves, des centres commerciaux, aux marges de l'espace public.

L'espace public joue pourtant un rôle fondateur pour les jeunes. Comme le résume fort bien Marthe Chatillon et Zélia et Zélia Darnault dans leur travail « Jeunesse et espace public », il est à la foi : « Lieu de socialisation, lieu d'expérimentations, possibilité de se dégager de l'univers familial, espace intermédiaire entre le dedans et le dehors, la confrontation avec l'espace public est nécessaire pour la construction de soi. L'espace public peut alors devenir un lieu d'expression pour une jeunesse qui cherche à prendre la parole que ce soit pour revendiquer ou simplement laisser sa trace[3]».

C'est un espace de construction pour les jeunes entre la sphère familiale et la sphère scolaire, pour reprendre les catégories de Philippe Meirieu. Les jeunes peuvent s'y développer comme sujet autonome entre la famille, lieu de la filiation, et l'école, lieu de la transmission ordonnée des savoirs. L'espace public est le lieu de toutes les rencontres, de toutes les expérimentations, de toutes les expressions. C'est le champ par excellence de ce que Meirieu désigne comme « tiers éducatif » : « à côté de la famille (lieu de la construction de la filiation) et de l'école (lieu de la transmission ordonnée des savoirs), les espaces éducatifs où des pairs peuvent rencontrer des ex-pairs qui ne sont pas détenteurs d'une autorité institutionnelle mais, déjà jeunes adultes ou adultes, peuvent jouer un précieux rôle de passeurs »[4].

Pour une politique jeunesse de l'espace public

De ces considérations présentées ici, de façon très sommaire, découlent pour les communes deux responsabilités : la qualification des espaces publics pour faire place aux jeunes et la reconnaissance par les pouvoirs publics des jeunes comme citoyens.

Qualifier l'espace public Il s'agit de développer l'espace public comme « youth fiendly », accueillant pour les jeunes.

- Garantir des espaces sur la commune où ils peuvent se retrouver et partager avec le reste de la population : places, parcs, jardins.
- Développer dans l'espace public des lieux plus particulièrement destinés aux jeunes comme city stades, skate park, parcours de work out, murs à graffer etc...
- Veiller à un accueil « yourh friendly » dans les équipements sportifs, culturels, et de loisirs en général.
- Favoriser dans la ville l'implantation de cafés, bistrot, lieux de restauration, espaces classiques de constitution du public.
- Garantir dans les grandes agglomérations dans les grandes artères commerciales des centres villes, comme dans les grands centres commerciaux de leurs périphéries, la possibilité d'aller et de venir, de se croiser, de se retrouver. Comme l'ont montré Marco Lazzari et Marcella Jacono Quarantiono de Bergame, dans leur étude, aujourd'hui classique Adolescenti :tra piazze reali et piazze virtuali [5] (les adolescents : entre place réelle et place virtuelle), les grands centres commerciaux comme les artères commerciales des centres villes auxquelles elles peuvent être assimilées, sont des lieux où les adolescents ne se



rencontrent pas par hasard, ni dans le seul but d'acheter quelque chose, mais aussi pour socialiser, rencontrer des amis et avoir du plaisir.

L'organisation physique de l'espace public doit permettre à la fois au jeune de se retrouver exposé aux « vues et aux sues de tous » mais aussi de se retrouver entre soi de façon « discrète » condition pour être en capacité de se confronter au « public », comme sas entre la famille d'où l'on vient et l'espace public où l'on s'impose comme participant pleinement de la cité.

L'espace public comme espace de citoyenneté où les jeunes sont reconnus et pris en compte comme partie prenante de la cité sous tous ses aspects. Elle soutient :

- La promotion de la participation des jeunes[6] à travers la mise en place de Conseils de jeunes comme organisme représentant l'ensemble des jeunes[7]. Ils concourent à la prise en compte de leur point de vue dans l'espace de la cité en développant sur la commune des projets d'intérêt général qu'ils proposent. Ces conseils leur permettent d'être associés par la ville à des projets qu'elle porte et de les discuter et de les infléchir, leur permettent aussi d'interpeller la municipalité sur des sujets qui les préoccupent. Le Conseil de jeune doit être à la fois un espace de délibération et d'action. Ils sont non seulement un lieu d'apprentissage de la citoyenneté mais aussi de son exercice à travers les projets et action qu'ils développent, l'interpellation des pouvoirs publics et peser sur la décision politique. Au-delà, ils doivent être associés à l'animation de équipements sportifs, culturels, et de jeunesse et des services qui leurs sont destinés
- Leur groupement en association de jeunes (jeunes adultes) ou ouvert aux mineurs sous forme de juniors association[8]. L'association est un outil par excellence du développement de l'engagement et de la participation citoyenne. En général, le nombre d'associations de jeunes sur un territoire est un critère pertinent d'évaluation d'une dynamique jeune citoyenne sur un territoire.
- L'engagement des jeunes comme bénévoles ou volontaires à travers des dispositifs : le service civique, le corps de volontaire européen qui remplace aujourd'hui le service volontaire européen, mais aussi des initiatives de type contrat d'action citoyenne (sur la base du principe d'une carte jeune offrant un certain nombre d'avantages en échange d'un engagement d'une durée limitée dans un ensemble de champs variés sur le territoire de leur commune : manifestation sportive ou culturelle , solidarité, bénévolat auprès d'une association, etc.[9])
- La multiplication d'initiatives dans le champ de l'éducation à la citoyenneté : les parcours citoyens dans l'espace de la cité articulés aux Parcours citoyens mis en œuvre par les établissements scolaires[10], les pass'jeunes citoyens, les Cérémonies de citoyenneté pour les jeunes à l'occasion de la remise de leur première carte d'électeur[11], la sensibilisation aux Questions de justice tel que la promeut la Direction de la prévention judiciaire de la jeunesse (PJJ)[12].

Pour des lieux affectés spécifiquement aux jeunes

Deux préalables à leur bon fonctionnement : la prise en compte de la place de jeunes dans la cité telle que nous venons de la circonscrire mais aussi que leur soit fait place dans l'ensemble des équipements publics de la commune et plus particulièrement dans les équipements de temps libre (équipements sportifs, culturels, socio-culturels). Place doit être ici entendu à la fois comme espace et temps qui leurs sont réservés mais aussi participation à leur gouvernance, à la conception et à la programmation des activités.

Les finalités de lieux jeunes

Entre école, université, travail, galère et famille, les lieux de jeunes doivent être autant d'espaces où ils peuvent être entre eux, définir des activités, échanger autour



de leurs propres expériences et développer des projets. Ces lieux doivent être gérés par les jeunes en relation avec une équipe d'éducateurs dont le rôle premier est d'être à leur écoute, à leur côté, les accompagner dans leurs projets et faire l'interface avec la puissance publique.

Les cinq règles d'un lieu de jeunes :

1 C'est d'abord un lieu de convivialité où l'on peut se croiser, échanger, passer, un espace convivial où l'on peut se poser en dehors des contraintes de l'école ou du travail et de l'espace familial, disposer de salles pour organiser des activités, des soirées, des spectacles

2 C'est une fabrique d'initiative pour les jeunes où ils peuvent développer leurs créations, faire vivre leurs initiatives, s'organiser en associations, monter des événements.

3 C'est un espace d'animation qui propose des activités de temps libre (sport, culture, excursions) ou de conférences, des débats, des spectacles.

4 C'est un centre de ressources : la puissance publique met à la disposition des jeunes des locaux adaptés, des outils multimédias mais aussi des professionnels qui les accompagnent dans leurs activités, leurs projets, des « éducateurs populaires ». Le pédagogue est dans ce sens celui qui marche à côté, il a pour fonction de sécuriser le parcours de ceux qu'il accompagne.

5 C'est un centre de services où l'on peut trouver des permanences tant en matière d'orientation scolaire (CIO), d'information jeunesse (PIJ), d'orientation professionnelle (Mission locale), de permanences sociales et de consultation santé. L'espace jeunes ouvre des services au plus près des publics concernés.

Équipement jeunesse ou tiers lieu

Un tiers-lieu^[13] est, selon la définition habituellement retenue, un lieu intermédiaire, un espace social, permettant à un groupe d'échanger, de partager des ressources, des compétences, des savoirs.

Un tiers-lieu jeunes s'organise autour de jeunes rassemblés autour du développement de projets culturels, numériques, sportifs, ludiques sur le territoire. C'est un espace de développement à la fois de la vie sociale (lien social) et ouvert sur la Cité (citoyenneté). C'est « un lieu de confrontation entre des cultures écrites, numériques, entre des techniques et des savoirs, entre des variétés de connaissances qu'elles soient académiques, tacites, pratiques, expertes ou profanes » pour reprendre la proposition de Raphaël Besson^[14]. Un préalable : le jeune comme capable C'est un préalable à toute politique de jeunesse, capable au sens où le philosophe Paul Ricoeur^[15]

l'entendait :

- Capable de dire, de produire un discours sensé, dire quelque chose à quelqu'un selon des règles communes
- Capable d'agir c'est-à-dire de produire des événements dans la société et la nature et de ne plus être prisonnier de ce qui arrive
- Capable de raconter autrement et de se laisser raconter par les autres

Ces trois capacités sont au fondement même de ce qui fait l'espace public où se fait l'expérience de leur mise en œuvre, de leur reconnaissance comme partie prenante de la cité.

[1] Voir Jean Pierre Halter, Marie Dumollard, Villes et jeunes. Nouvelles configurations de l'action publique locale en matière de jeunesse, Paris, Injep, Notes et rapports, 2014

[2] Jürgen Habermas, L'espace public. Archéologie, Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Paris, Payot, 1988

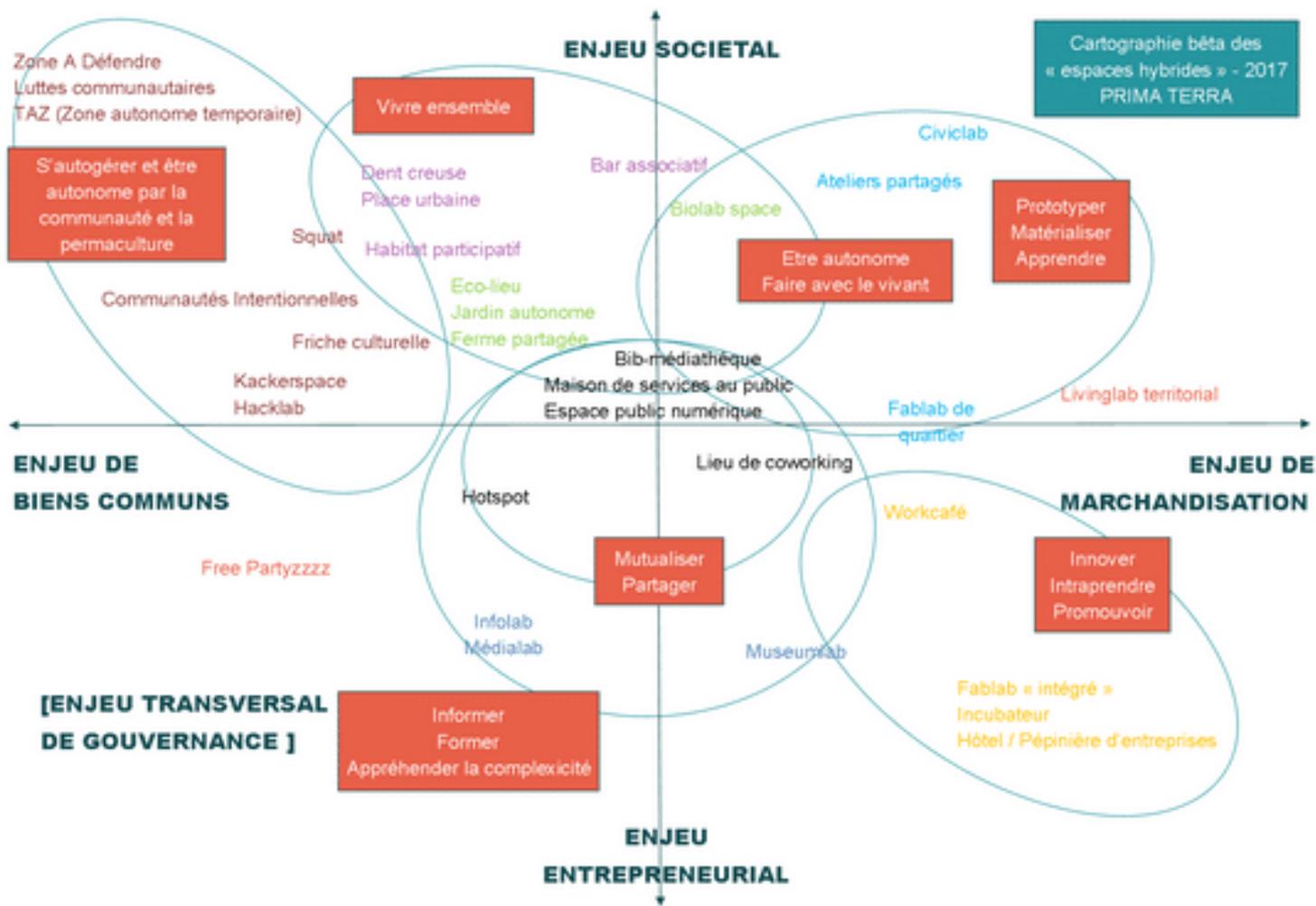
[3] Marthe Chatillon, Zélia Darnault, « Jeunesse et espace public », 16 mai 2017, <https://www.demainlaville.com/jeunesse-espace-public/>

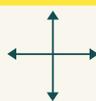
[4] Philippe Merieu, « Tiers lieu éducatif », Petit dictionnaire de pédagogie, <https://www.meirieu.com/DICTIONNAIRE/dictionnaireliste>.

[5] Marco Lazzari et Marcella Jacono Quarantano, Adolescenti:tra piazza reali et piazze virtuali, Bergame, Sextant Edizioni, 2010

- [6] Sur la participation des jeunes en général voir Jean-Claude Richez, Cinq contributions autour de la participation des jeunes, Document de travail, INJEP, Paris 2012 et Jean Claude Richez « Participation and civic dialogue. Through the prism of public policy in France », in Hanjo Schild et alii, Thinking seriously about Youth work and prepare people to do it, Youth Knowledge n°20, 2017, p. 395-403
- [7] Sur les Conseils de jeunes voir : <http://www.jeunes.gouv.fr/spip.php?article7460> et <https://www.anacej.fr/>
- [8] <https://juniorassociation.org/index.php>
- [9] Voir par exemple l'expérience menée à Romans sur Isère <https://www.ville-romans.fr/actualites/carte-pop-des-actions-citoyennes-pour-les-16-25-ans>
- [10] <https://www.education.gouv.fr/le-parcours-citoyen-5993>
- [11] <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13277>
- [12] https://www.ordinaire.fr/exposition-13-18_questions-de-justice
- [13] Voir Raphael Besson « L'hypothèse des tiers lieux culturels », The Conversation, 8 mars 2018, Movilab, « Le manifeste des tiers lieux » et Christine Balai, « Les tiers-lieux, espace d'émergences et de créativité », Tiers Lieu Nomade, 7 avril 2017, (tous ces articles sont accessibles en ligne)
- [14] Art. cit.
- [15] Paul Ricoeur « Devenir capable, être reconnu », Esprit, n°7, juillet 2005.

Cartographie des lieux en fonction de leur enjeu



 **Axes des enjeux**
 **Objectif du lieu**

BIBLIOGRAPHIE...

Thomas Aguilera

- Halpern, C., Lascoumes, P. & Le Galès, P. (2014). L'instrumentation de l'action publique: Controverses, résistance, effets. Paris: Presses de Sciences Po.
- Aguilera, T. & Bouillon, F. (2013). Le squat, un droit à la ville en actes. *Mouvements*, 74(2), 132-142. doi:10.3917/mouv.074.0132.
- Aguilera, T. (2012). Gouverner les illégalismes: Les politiques urbaines face aux squats à Paris. *Gouvernement et action publique*, 3(3), 101-124. doi:10.3917/gap.123.0101.

Christine Balaï

- Recherche-action et écriture réflexive: la pratique innovante des espaces comme levier de transformation sociale Coordonné par Hugues Bazin, notamment Christine Balaï, De l'imaginaire au réel, lien entre tiers-espaces, collectifs et territoire (p.69), *Jeunesses, pratiques et territoires*, Cahiers de l'action no51-52 Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, sept 2018.
- Tiers-lieux : un modèle à suivre ? Coordonné par : Lisa Pignot, Jean-Pierre Saez, notamment Christine Balaï, Un tiers-lieu nomade au service de territoires créatifs et innovants, *L'Observatoire*, La revue des politiques culturelles, N°52, Été 2018, <http://www.observatoire-culture.net> > ido-66 > tiers_lieux_un_modele_a_suivre
- Étude sur les modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire en Limousin, LISRA-FONJEP - Rapport final Mai 2019
- Contre-espaces d'une économie créative et populaire, , <http://recherche-action.fr/tierslieunomade/>, Hugues Bazin, Contre-espaces d'une économie créative et populaire, www.recherche-action.fr, Mai 2017.
- La ville accueillante, Accueillir à Grande-Synthe, Question théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville, Sous la direction de Cyrille Hanappe, Editions du PUCA, collection Recherche n°236, 528 p, 2018, <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/la-ville-accueillante-accueillir-a-grande-synthe-a1439.html>

Eleonora Banovich

- Arendt H., Condition de l'homme moderne, Calmann-Lévy, coll. « Pocket Agora », Paris, 1983.
- Ascher F. (1995), Métapolis, ou l'avenir des villes, Odile Jacob, Paris, p.346
- Banovich E., La construction d'un espace commun, un processus social au cœur de l'habiter, Mémoire de Master 2 Géographie et Aménagement, Université Rennes 2, Septembre 2011.
- Bergel P., Appropriation de l'espace et propriété du sol , *Norois* [En ligne], 195, 2005, mis en ligne le 06 août 2008
- Blomley N., Un-real Estate: Proprietary Space and Public Gardening , *Revue Antipode*, Vol. 36, N° 4, pp.614-641, Septembre 2004.
- Blomley N. Making Private Property: Enclosure, Common Right and the Work of Hedges, *Rural History* n° 18, pp.1-12, Cambridge University Press, Cambridge, 2007.
- Bornaz N. [2008], Parkour : l'art de subvertir le rapport à l'espace public in biblio.recherche-action.fr.
- Boyer J, Sur l'appropriation de l'espace, Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération Lyonnaise, n.d.
- Brunet R., Ferras R.,Théry H., Les mots de la géographie, Reclus-La Documentation Française, Paris, 1992.

- Calogirou C., Touché M., « Le skateboard : une pratique urbaine sportive, ludique et de liberté », H et M, n° 1226, p. 33-43, 2000.
- Chamboredon J.C., Lemaire M., Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur Peuplement, Revue française de sociologie, 11-1. pp. 3-33, 1970.
- Chaniel P. Espaces publics, sciences sociales et démocratie, Quaderni, N. 18, pp. 63-73, automne 1992.
- Clavel M., Sociologie de l'urbain, Anthropos, ed. ECONOMICA, Paris, 2002.
- De Biase A., Coralli M., Introduction dans De Biase A., Coralli M. (sous la direction de) Espaces en commun, Nouvelles formes de penser et d'habiter la ville, Edition L'Harmattan, Paris, 2009.
- Debarbieux B., Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie, Espace géographique 2006/4, Tome 35, p. 340-354.
- Garnier J.P., De l'espace public à l'espace publicitaire Odysseum à Montpellier. L'Homme et la Société, n°174, 2009.
- Gubert R., (sous la direction de), Valori e appartenenze sociali, Per una valutazione delle nuove territorialità, Franco Angeli, Milano, 2004.
- Guérin-Pace F., Sentiment d'appartenance et territoires identitaires, Espace géographique 2006/4, Tome 35, p.298-308.
- Guermond Y., Guérin-Pace F., Identité et rapport au territoire, Espace géographique 2006/4, Tome 35, p.289-290.
- Joseph I., (textes réunis par), Prendre Place, espace public et culture dramatique, Colloque de Cerisy, Editions Recherches, Plan Urbain, 1995.
- Lazzarotti O., Habiter, la condition géographique, Editions Belin, Paris, 2006.
- Lévy J., Lussault M., (sous la direction de), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Editions Belin, Paris 2003.
- Lévy J., Le tournant géographique, Belin, Paris, 1999.
- Lianos M., 2001, Le nouveau contrôle social. Toile institutionnelle, normative et lien social, L'Harmattan, Logiques sociales, Paris
- Hayet Mebirouk, Anissa Zeghiche et Kaddour Boukhemis, Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes ? , Norois [En ligne], 195, 2005, mis en ligne le 07 août 2008.
- Morel A., Introduction, la civilité à l'épreuve de l'altérité dans Haumont B., Morel A. (sous la direction de), La société des voisins, Partager un habitat collectif, édition de la maison des sciences de l'homme, Paris, 2005
- Paquot T., L'espace public, La Découverte, 2015. Raffestin, C. Per una geografia del potere, (Milano, Studi e Ricerche sul Territorio Ed.Unicopli, 1983).
- Raffestin, C. Il concetto di territorialità, dans Andrea Pase, Marina Bertocin (sous la direction de), Territorialità, Necessità di regole condivise e nuovi vissuti territoriali, Actes du Congrès de Rovigo, 8-9 juin 2006, Scienze Geografiche Franco Angeli, Milano, 2007.
- Retaille D., Le Monde du géographe, Presses de Sciences Po, Paris, 1997.
- Ripoll F., S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? , Norois [En ligne], 195, 2005, mis en ligne le 06 août 2008.
- Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre, « Introduction », Norois [En ligne], 195 | 2005/2.
- Segaud M., Anthropologie de l'espace, habiter, fonder, distribuer, transformer, Ed. Armand Colin, Paris, 2007.
- Turco, A. Verso una teoria geografica della complessità, (Milano, Studi e Ricerche sul Territorio Ed.Unicopli, 1988).

- Vermeersch S., Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétexte ?, Espaces et sociétés, n°126, p. 53-68, 2006.
- Veschambre V., Dimension spatiale de la construction identitaire, Patrimonialisation, appropriation et marquage de l'espace in Grandjean P. (sous la direction de), Construction identitaire et espace, L'Harmattan, Paris, 2009.

Hugues Bazin

- Hugues Bazin, « Les figures du tiers-espace : contre-espace, tiers paysage, tiers-lieu » in Revue Filigrane. Musique, esthétique, sciences, société, Édifier le Commun, I, Tiers-Espaces, MSH Paris-Nord, 2015.
- Hugues Bazin, « La centralité populaire des tiers-espaces », in L'observatoire No 52, Observatoire des Politiques culturelles, 2018.

Olivier Desmesure

- DVD "Terres de jeunes", Association D'Asques et D'Ailleurs-Mission Locale du Haut Périgord, 2006 (sur commande : olivier.desmesure@dordogne.gouv.fr)
- <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01726376/document>

Guy Di Méo

- L'Espace social, avec P. Buléon, A. Colin, 2005.
- Les Murs invisibles - A. Colin, 2011.
- Introduction à la Géographie sociale -A. Colin, 2014.
- Le Désarroi identitaire, L'Harmattan, 2016.

Clément Marinos

- Espaces collaboratifs de travail et clubs d'entreprises : Des réseaux au cœur des dynamiques collaboratives d'innovation . Innovations - Revue d'économie et de management de l'innovation, De Boeck Supérieur, 2018. (hal-01672574);
- Anne-Laure Le Nadant, Clément Marinos, Gerhard Krauss. Les espaces de coworking. Le rôle des proximités dans les dynamiques collaboratives. Revue Française de Gestion, Lavoisier, 2018, 44 (272), pp.121 - 137. (10.3166/rfg.2018.00233). (hal-01866860);
- Clément Marinos, Guy Baudelle. L'émergence des tiers-lieux hors métropoles en Bretagne : une lecture par les profils et trajectoires de leur fondateur. Tiers-lieux Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs ..., Presses Universitaires de Rennes, 2019, Collection Espace et Territoires, 978-2-7535-7809-8. (hal-02310300);
- Anne-Laure Le Nadant, Clément Marinos. La reconversion de friches industrielles par les tiers-lieux : le cas du projet Grande Halle en Normandie. Tiers-lieux Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs ..., Presses Universitaires de Rennes, 2019, 978-2-7535-7809-8. (hal-02310321);
- Clément Marinos. Action publique locale et espaces collaboratifs de travail. Tiers-lieux Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs ..., Presses Universitaires de Rennes, 2019, Collection Espace et Territoires, 978-2-7535-7809-8. (hal-02310313).

Céline Martin

- Robin, Pierrine, et al. « Chapitre 15. Une recherche par les pairs pour renouveler les formes de connaissance en contexte de disqualification », Les chercheurs ignorants éd., Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance. Presses de l'EHESP, 2015, pp. 138-146.
- Anadón, M. (2007). La recherche participative, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- 
- Desgagné, S. (1998). « La position du chercheur en recherche collaborative : illustration d'une démarche de médiation entre culture universitaire et culture scolaire », *Recherches qualitatives*, no 18, 77-105.
 - Morrissette, Joëlle. « Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? » *Nouvelles pratiques sociales*, volume 25, numéro 2, printemps 2013, p. 35-49. <https://doi.org/10.7202/1020820ar>

Anne Milvoy

- <https://www.audiar.org/publication/environnement-energie-et-foncier/sante-bien-etre-et-urbanisme>, en commençant par <https://www.audiar.org/publication/environnement-energie-et-foncier/sante-bien-etre-et-urbanisme/des-zones-calmes-aux-espaces-de-ressourcement> qui est une synthèse d'études sur les espaces de ressourcement.
- Voir aussi 2014-C2-EXT-046_POSTER_ADDOU_A0.pdf par ce lien https://extranet.audiar.org/depot/2019_11_08/inYSg5/

Jean-Claude Richez

- *Les Universités populaires en France*, Notes et rapports Injep, 2018/01; *Les loisirs des jeunes: 120 ans d'activités éducatives et sportives en collaboration avec Jean-Pierre Augustin et Jacques Ion*;
- *Thinking seriously about Youth Work*, en collaboration avec Hanjo Schild et alii, Youth Knowledge, Council of Europe and European Commission, Strasbourg, 2017.





www.jettt.org

contact.jettt@ehesp.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE



Le Conseil régional de Bretagne, les Conseils départementaux 29 et 35 et les CAF 29, 35 et 56 contribuent aux co-financements du projet « Jeunes en TTTrans » aux côtés de l'Etat et des 3 collectivités partenaires.